

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DE LA PRESSE SELON LES PROPRIÉTAIRES
ET RÉDACTEURS DES JOURNAUX MONTRÉALAIS
1830-1880

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
CHRISTIANE CAMPAGNA

MARS 1998

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à la directrice de ce mémoire, Fernande Roy, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier les professeurs du Conservatoire Lassalle, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires. Je tiens à remercier spécialement Pierre Maisonneuve, qui fut le premier à me faire découvrir l'histoire de la presse au XIXe siècle.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Un grand merci à Jean Letendre pour les conseils concernant la base de données, ils ont grandement facilité mon travail. Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à Guylaine, Denise et Bruno Campagna pour leur confiance et leur support inestimable.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I ÉTAT DE LA QUESTION ET PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Le bilan historiographique	5
1.1.1 Le rôle de la presse	5
1.1.1.1 France, Angleterre et États-Unis.....	5
1.1.1.2 Canada et Québec	9
1.1.2 La liberté de la presse	16
1.1.3 L'objectivité.....	18
1.1.4 Les premiers numéros	20
1.2 La problématique	24
1.3 Méthodologie	28
1.3.1 Présentation de la source.....	28
1.3.2 Constitution du corpus	29
1.3.3 Caractéristiques de la source.....	31

CHAPITRE II	
LA PRESSE MONTRÉALAISE ET SES FONDATEURS	34
2.1 Les journaux.....	35
2.1.1 Nombre et langue.....	35
2.1.2 Longévit�	37
2.1.3 Les types de publications.....	43
2.2 Les fondateurs.....	50
2.2.1 Composition du groupe.....	50
2.2.2 Langue, religion et lieu d'origine.	51
2.2.3 Les types d'acteurs.....	53
2.2.3 Liens avec politique	59
2.3 Conclusion	61
 CHAPITRE III	
LE R�LE DE LA PRESSE.....	63
3.1 Un id�al commun	64
3.2 �duquer, influencer, plaire.....	66
3.2.1 �duquer	66
3.2.2 Influencer	69
3.2.3 Plaire	71
3.3 Causes d�fendues et types de publications	72
3.3.1 Les causes politiques	74
3.3.2 Commerce et agriculture.....	79
3.3.3 La religion.....	82
3.3.4 Litt�rature, arts et sciences.....	86
3.3.5 L'information	88
3.4 Le public	90
3.5 Conclusion	93

CHAPITRE IV	
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE	97
4.1 La liberté de la presse.....	97
4.1.1 La liberté d’expression.....	98
4.1.2 Contrôle politique et religieux	100
4.1.3 Autoréglementation	102
4.2 Indépendance et impartialité	104
4.3 Les moyens.....	111
4.3.1 Le financement des journaux	111
4.3.2 Les ressources humaines.....	115
4.4 Conclusion	118
CONCLUSION.....	120
APPENDICE A	
LES JOURNAUX DU CORPUS.....	128
APPENDICE B	
LES JOURNAUX REJETÉS	132
APPENDICE C	
LISTE DES FONDATEURS (JOURNAUX DU CORPUS)	135
APPENDICE D	
LISTE DES FONDATEURS (JOURNAUX REJETÉS).....	139
BIBLIOGRAPHE	142

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Nombre d'hebdomadaires et de quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880	35
2.2 Longévité des hebdomadaires et quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880	37
2.3 Longévité des hebdomadaires et quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880, selon la langue de publication.....	38
2.4 Les types de publications, par décennie	44
2.5 Longévité des hebdomadaires et des quotidiens fondés à Montréal de 1830 à 1879, selon le type de publication.....	48
2.6 Lieu d'origine des fondateurs	52
2.7 Formation des fondateurs selon la langue	55
2.8 Profession des fondateurs selon la langue	58

RÉSUMÉ

Les journaux québécois du XIXe siècle constituent depuis longtemps une source privilégiée pour l'histoire des idéologies. Si plusieurs études portent sur les journaux et journalistes qui ont marqué ce siècle, on y traite principalement de leurs prises de position politiques et idéologiques. Jusqu'ici, les ouvrages d'histoire de la presse s'attardent le plus souvent au développement du journal d'information et du concept d'objectivité au tournant du XXe siècle. Dans le cas du journal dit d'opinion, on s'est surtout intéressé à ce qui le différencie de ce nouveau type de publication. L'objectif de ce mémoire est de contribuer à une description du journal au milieu du XIXe siècle en s'arrêtant à la perception que ses artisans ont du rôle de la presse.

Pour ce faire, nous avons étudié les intentions des rédacteurs et propriétaires des journaux montréalais entre 1830 et 1880. Nous avons tenté de cerner une conception du rôle des journaux partagée par la majorité des fondateurs, au-delà des divergences politiques et idéologiques. Notre corpus se compose des prospectus et éditoriaux qui accompagnent la fondation, l'achat ou la relance des périodiques.

Nous avons divisé notre démarche en trois parties. Tout d'abord, nous dressons un portrait de la presse montréalaise et de ses artisans entre 1830 et 1880. Ce portrait nous a permis de cerner les principaux types de publications et de fondateurs. Ensuite, nous avons analysé les desseins exprimés par les hommes de presse dans les prospectus. Nous nous sommes intéressée au rôle que le journal devait jouer au sein de la société et aux moyens d'actions privilégiés pour atteindre ce but. Si notre analyse des premiers numéros confirme l'importance accordée à la formation de l'opinion publique, elle met aussi au jour d'autres rôles attribués aux journaux par les fondateurs. Enfin, la dernière partie de ce mémoire porte sur les conditions dans lesquelles les hommes de presse tentent d'atteindre leurs objectifs. Nous y présentons leur point de vue sur la liberté de la presse, sur les rapports qu'ils entretiennent avec la politique et sur les ressources financières et humaines qui leur permettront de remplir leur mandat. Les deux derniers chapitres nous ont permis de cerner des desseins et des valeurs qui guident les hommes de presse du XIXe siècle dans la pratique du journalisme.

Mots clés: Histoire - Journalisme - Rôle - Québec - 1830-1880

INTRODUCTION

Le journal d'opinion est depuis longtemps une source privilégiée pour l'histoire des idéologies. Les historiens y ont puisé la matière pour traiter des luttes politiques, ethniques, religieuses et sociales du XIXe siècle, mettant ainsi en évidence le caractère polémique de la presse de cette époque. Par contre, les études portant sur le médium lui-même ainsi que sur ses artisans sont moins nombreuses. Quelques historiens se sont penchés sur le mode de production, la diffusion, la longévité et la morphologie des journaux du XIXe siècle, mais leurs explications restent imprégnées par le caractère politique et polémique du journal d'opinion. C'est lorsqu'il s'agit d'étudier le passage du journal d'opinion au média de masse que les historiens commencent à s'arrêter à l'analyse du médium lui-même et à son nouveau rôle au sein de la société. La description qu'ils font alors du journal d'opinion se limite souvent aux caractéristiques qui le différencient du journal d'information. Il reste donc beaucoup de choses à savoir sur le fonctionnement de la presse avant cette transformation. Nous avons tenté d'y jeter un nouvel éclairage en nous arrêtant à la question du rôle de la presse. Plus précisément, nous nous intéressons à la conception qu'en avaient les fondateurs.

Avant que le journalisme ne devienne la profession autonome que nous connaissons aujourd'hui, des politiciens, des hommes de lettres, des avocats, des hommes d'affaires et d'Église ont fondé des journaux. Quels buts poursuivaient-ils? Et surtout, comment espéraient-ils intervenir au sein de la société par l'entremise de la presse? Voilà la principale question à laquelle nous avons tenté de répondre dans ce travail qui porte sur le rôle de la presse, tel que le concevaient les hommes qui ont fondé les journaux montréalais entre 1830 et 1880. Dans ce but, nous avons choisi d'étudier les intentions exprimées par les propriétaires et rédacteurs lors de la

fondation ou de l'achat d'un journal. Notre source est composée des prospectus et éditoriaux qui accompagnent le lancement, l'achat ou la réouverture des journaux. Cette façon de faire nous a permis de connaître le point de vue d'un grand nombre d'hommes de presse qui ne sont pas nécessairement passés à l'histoire.

Nous voulions savoir s'il existe, au-delà des désaccords idéologiques, des objectifs et des valeurs partagés par les hommes de presse. Nous n'avons pas l'intention de réfuter l'importance de la politique et du commentaire dans les journaux que nous étudions, mais de chercher à comprendre pourquoi ils sont si importants. Nous supposons que cette façon de faire n'est pas due qu'à l'esprit partisan ou aux lacunes techniques qui limitent la circulation des nouvelles. Nous posons l'hypothèse que le caractère polémique du journal d'opinion peut être associé à une conception de son rôle au sein de la société. En choisissant comme source des textes destinés à présenter les nouvelles feuilles au public, nous pouvons apprendre d'une part, les motivations des fondateurs et, d'autre part, ce que les lecteurs de l'époque s'attendaient à trouver comme thèmes et comme valeurs dans un prospectus.

Nous avons cherché dans les textes le but poursuivi par les fondateurs, c'est-à-dire le rôle qu'ils pensaient pouvoir jouer à court ou long terme, ainsi que les moyens par lesquels ils pensaient pouvoir agir auprès des lecteurs. Enfin, nous avons recherché les critères et les valeurs qui les guidaient dans la réalisation de leurs objectifs. Nous avons abordé notre sujet en le divisant en trois grands angles qui correspondent aux chapitres de notre mémoire. Tout d'abord, nous avons dressé un portrait de la presse montréalaise et de ses artisans, afin de mieux connaître le contexte dans lequel les journaux étudiés ont été fondés. Ensuite, nous avons comparé les intentions exprimées dans les premiers numéros afin d'y déceler des objectifs et des valeurs partagés par la majorité des fondateurs. Finalement, nous avons cherché dans les textes le point de vue des hommes de presse sur la liberté dont ils disposent pour réaliser leurs objectifs, sur les valeurs et critères qu'ils entendent

respecter. Nous espérons, au terme de ce mémoire, cerner les conceptions dominantes sur le rôle de la presse en obtenant des éléments de réponse à la question: *Qui fonde quels types de journaux, dans quel but et dans quelles conditions?*

Mais avant de passer à l'étude des artisans de la presse et de leurs intentions, nous allons situer et présenter notre objet et notre façon de l'aborder. Le chapitre qui suit comprend tout d'abord un survol de ce que nous apprend l'historiographie sur les façons de traiter du rôle de la presse et sur ce que les historiens nous ont déjà appris sur celui joué par les journaux québécois du XIXe siècle. Nous présenterons ensuite notre problématique, ainsi que notre source.

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA QUESTION ET PROBLÉMATIQUE

Au XXe siècle, la multiplication des moyens de faire circuler l'information a suscité de nombreux débats sur le pouvoir et le rôle de la presse dans la société. Les journalistes, s'ils ne s'entendent pas tous sur la nature de leur fonction, défendent avec vigueur leur utilité. C'est au nom de leur rôle dans la société qu'ils revendiquent la liberté de la presse, qu'ils proclament le droit du public à l'information, qu'ils s'inquiètent de l'ingérence des autorités et de la concentration des entreprises de presse. C'est aussi en son nom que des pratiques journalistiques sont justifiées ou condamnées. Tout au long du XXe siècle, c'est le concept voulant que le journaliste soit un observateur objectif des événements et un gardien des intérêts du public qui domine les discours. L'importance de cette conception influence notre regard sur la presse de toutes les époques. C'est pour connaître la conception que l'on avait de la presse au milieu du XIXe siècle que nous avons entrepris ce mémoire. Mais avant de s'intéresser aux idées que les fondateurs ont exprimées dans les premiers numéros, nous avons fait le point sur ce que nous ont déjà appris les historiens sur le rôle de la presse, tout particulièrement celui des journaux dits d'opinion. La première partie de ce chapitre sera donc consacrée à un parcours de l'historiographie où nous mettrons l'accent sur l'historiographie canadienne et québécoise¹. Nous pourrons ensuite

¹ Dans le cas de l'historiographie canadienne, nous nous en tiendrons aux ouvrages qui englobent l'histoire de la presse au Québec.

délimiter notre problématique, puis nous terminerons par la méthodologie et la présentation de notre source.

1.1 Le bilan historiographique

1.1.1 Le rôle de la presse

Si peu d'ouvrages ont pour principal objet d'étude le rôle de la presse, les historiens nous en présentent leur vision dans des travaux plus généraux. Nous avons élargi notre recherche à d'autres périodes que celle que nous étudions ainsi qu'à des ouvrages d'auteurs étrangers, afin d'avoir une idée des différentes façons de concevoir et d'étudier le rôle de la presse. Le survol des ouvrages étrangers nous a surtout permis de mieux situer les différentes approches du rôle de la presse que l'on trouve dans l'historiographie canadienne et québécoise, en faisant ressortir les facteurs qui amènent les historiens à choisir un angle politique, socio-économique ou littéraire. Dans le cas des États-Unis, de la France et de l'Angleterre, nous nous sommes limitée en général aux ouvrages de synthèses, alors que pour le Québec, nous avons retenu la plupart des ouvrages marquants.

1.1.1.1 France, Angleterre et États-Unis

Jusqu'à l'indépendance, l'histoire de la presse américaine est liée à l'Angleterre. La presse partisane est la plus importante jusqu'au début du XIXe siècle et dans les ouvrages qui traitent de cette période, c'est le rôle politique des journaux qui prévaut. À partir des années 1830, la presse à bon marché (*penny papers*) vient progressivement remplacer la presse partisane². Cette transformation amène des

² Hazel Dicken-Garcia, *Journalistic Standards in Nineteenth-Century America*, Madison (Wisconsin), The University of Wisconsin Press, 1989, 352p.

changements dans la façon qu'ont les historiens de traiter l'histoire de la presse. Plusieurs auteurs adoptent une approche basée sur l'évolution socio-économique du pays. Ils montrent comment la presse est influencée par l'industrialisation, les courants de pensée sociale, l'alphabétisation ou la démographie. Les changements techniques dans la production et la diffusion des journaux, l'évolution des professions liées à la presse et la croissance de la taille des entreprises prennent aussi une place importante dans ces ouvrages. La synthèse de Edwin et Micheal C. Emery est un bon exemple de ce genre d'ouvrage³. Alfred Lee Mc Clung, dans *The Daily Newspaper in America. The Evolution of a Social Instrument*⁴, suit un fil conducteur semblable et même si le titre parle de la presse comme d'un instrument social, l'auteur traite davantage de l'influence des changements sociaux sur la presse que de l'influence de la presse sur la société.

D'autres auteurs étudient l'histoire de la presse américaine en relation avec le développement de la démocratie. Contrairement à la presse partisane, la presse à bon marché jouerait un rôle politique de l'extérieur, en tant que gardienne des intérêts du peuple. Micheal Schudson⁵, qui étudie la presse à partir de 1830, décrit l'histoire de la presse américaine en insistant sur le développement de l'objectivité, qu'il oppose à la partialité des journaux partisans et à la primauté des faits sur le commentaire.

Dan Schiller⁶ a aussi étudié le développement du concept d'objectivité. Selon ce dernier, la primauté des faits a servi à justifier la spécialisation professionnelle des journalistes.

³ Edwin Emery et Micheal C. Emery, *The Press and America: an Interpretative History of the Mass Media, 5th edition.*, Englewood Cliffs N.J., Prentice-Hall, 1984, vii, 774p.

⁴ Alfred Lee McClung, *The Daily Newspaper in America. The Evolution of a Social Instrument*, New York, MacMillan, 1937, xix, 797p.

⁵ Micheal Schudson, *Discovering the News. A Social History of American Newspapers*, New York, Basic Books Inc., 1978, ix, 233p.

⁶ Dan Schiller, «An Historical Approach to Objectivity and Professionalism in American News Reporting» in *Journal of Communication*, vol. 29, no 4(1979), pp.46-57.

Dans les ouvrages de synthèse français sur l'histoire de la presse, le plan est généralement basé sur l'histoire politique du pays. Le rôle de la presse présenté de façon explicite ou implicite dans ces synthèses est politique. Les journaux sont des tribunes qui servent à intervenir sur la scène politique et à influencer l'opinion publique. L'ouvrage de Charles Ledré⁷ est un bon exemple de ce genre d'approche. Il traite de l'évolution des rapports entre la presse et le pouvoir, des luttes pour la liberté de la presse et de l'attitude des différents régimes politiques (monarchie, empire, république...) envers les journaux. La synthèse dirigée par Claude Bellanger⁸ et celle de Pierre Albert et Fernand Terrou⁹ présentent aussi une histoire de la presse reliée largement aux événements politiques.

Dans son ouvrage sur les fonctions psycho-sociales de la presse, Madeleine Varin d'Ainvelle¹⁰ ajoute à ce rôle politique le rôle littéraire de la presse, qui est aussi abordé par Thomas Ferenczi¹¹ dans son livre sur la naissance du journalisme moderne en France. En plus de diffuser et de critiquer des oeuvres littéraires, les journalistes peuvent par ce moyen exprimer leurs opinions politiques sans s'attirer de problèmes avec la censure gouvernementale. Le point de vue manifesté, traditionnel ou avant-gardiste, permet de situer son auteur dans le monde politique¹². Au tournant du XXe siècle, la presse française se transforme et se rapproche sous certains aspects de la presse à bon marché anglaise et américaine. Cependant,

⁷ Charles Ledré, *Histoire de la presse*, Paris, Fayard, 1958, 411p.

⁸ Claude Bellanger, dir., *Histoire générale de la presse*, Paris, Presses universitaires de France, 1969.

⁹ Pierre Albert et Fernand Terrou, *Histoire de la presse*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, 127p.

¹⁰ Madeleine Varin d'Ainvelle, *La presse en France. Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1965, 255p.

¹¹ Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France: Naissance du journalisme moderne en France à la fin du XIXe siècle.*, Paris, Plon, 1996, 257p., (Petite bibliothèque Payot).

¹² Madeleine Varin d'Ainvelle, *op.cit.*, p.114.

l'importance que conserve le rôle littéraire ainsi que la persistance de la politisation des journaux continuent de caractériser la presse française.

Comme dans les ouvrages français, les auteurs qui ont étudié la presse anglaise de ses débuts jusqu'au XIXe siècle traitent abondamment de l'influence de la politique sur l'évolution des journaux. Le développement de la presse à bon marché durant le XIXe siècle amène les historiens à considérer l'impact des transformations socio-économiques. La montée de la bourgeoisie et l'apparition de mouvements ouvriers viennent modifier considérablement le portrait de la société et par conséquent celui de la presse. L'apparition des *penny papers* s'accompagne de questions liées aux rapports entre les classes.

C.A. Canfield¹³ montre comment des journaux tentent de rejoindre les classes populaires pendant qu'aristocrates et bourgeois s'inquiètent de l'influence néfaste que ces feuilles peuvent avoir sur le peuple. Michael Burrage¹⁴ montre bien cet antagonisme entre une vision aristocratique qui voit la presse comme un moyen d'éduquer et une vision commerciale qui considère que la presse doit répondre au goût des gens ordinaires afin de s'assurer leur adhésion. La presse est donc présentée dans les ouvrages anglais comme un moyen d'influencer la classe populaire et comme un moyen pour cette classe de s'affirmer.

¹³ C.A. Canfield, *The Press and Society. From Caxton to Northcliffe.*, New York, Longman, 1978. vii, 242p.

¹⁴ Micheal Burrage, «Two approaches to the study of mass media», in *Archives européennes de sociologie*, vol. 10, no 2 (1969), pp.238-253.

Selon les lieux et les périodes étudiés, les historiens mettent davantage d'accent sur le rôle politique, littéraire, économique ou social des journaux. Deux facteurs semblent influencer la façon d'écrire l'histoire de la presse. Le premier est le contexte historique dans lequel la presse étudiée est produite. Le second est la conception de la presse qui domine au moment où l'ouvrage est écrit. Le rôle de la presse présenté de façon implicite dans les ouvrages généraux dépend donc de la façon d'aborder l'histoire de la presse.

1.1.1.2 Canada et Québec

Les mêmes facteurs influencent l'étude du rôle des journaux dans les ouvrages canadiens et québécois. En général, les historiens qui se penchent sur l'histoire de la presse de ses débuts à la confédération utilisent une chronologie basée sur l'histoire politique, alors que pour la presse du tournant du XXe siècle les auteurs insistent davantage sur le contexte socio-économique de sa transformation.

L'histoire de la presse au Québec commence avec le régime britannique. Le développement de l'opinion publique et des moyens de diffusion de cette opinion se fait dans le cadre de rapports avec un nouveau pouvoir, d'origine étrangère. Ces rapports, et surtout les tensions et conflits qu'ils suscitent, prennent une place considérable dans l'historiographie concernant les débuts de la presse. Les débuts de la presse ont été beaucoup étudiés. On trouve de nombreux écrits portant sur la *Gazette de Québec* et ses fondateurs William Brown et Thomas Gilmore ainsi que sur la *Gazette de Montréal* fondée par Fleury Mesplet¹⁵. L'opposition entre le journal *Le Canadien* et le *Quebec Mercury*¹⁶ a aussi reçu beaucoup d'attention. Mais dans ce

¹⁵ La plupart des auteurs de synthèse s'y arrêtent mais le principal ouvrage qui y est consacré est Jean-Paul de Lagrave, *Les origines de la presse au Québec, 1760-1791*, Montréal, Editions de Lagrave, 1975, 157p. (Liberté).

¹⁶ André Beaulieu et Jean Hamelin, *loc.cit.*, p.310.

dernier cas, les historiens s'intéressent davantage aux luttes idéologiques. Le fait que le journal d'opinion soit une source privilégiée pour l'histoire des idéologies semble donc avoir un impact sur l'étude du médium.

John Hare et Jean-Pierre Wallot¹⁷, dans leur étude sur les imprimés au début du XIXe siècle, résument bien l'idée générale du rôle accordé par les historiens à la presse québécoise de cette époque. Selon eux, le journal est «organe d'information, de publicité, de propagande, de combat»¹⁸. Le parlementarisme a amené une polarisation des luttes et le caractère polémique des journaux met en évidence le rôle politique de la presse. Dans beaucoup d'ouvrages canadiens et québécois, les auteurs présentent les journaux comme des organes exclusivement au service des idées d'un parti politique ou d'une faction d'un parti. Même dans le cas des journaux parrainés par l'Église, les historiens mettent l'accent sur leurs interventions dans la sphère politique.

L'article qu'André Beaulieu et Jean Hamelin¹⁹ ont publié en 1966, fut la première synthèse à couvrir toute l'histoire de la presse francophone au Québec. Les auteurs y traitent de la fondation des premiers journaux, des changements au niveau de la morphologie, du contenu et de la diffusion, ainsi que du contrôle politique et clérical de la presse. Ils dressent aussi une liste des principaux journaux et journalistes qui ont marqué l'histoire de la presse au Québec. L'ouvrage de Wilfred Kesterton²⁰ sur l'histoire du journalisme au Canada apporte sensiblement le même

¹⁷ John Hare et Jean-Pierre Wallot, *Les imprimés dans le Bas-Canada. Bibliographie analytique. Vol I 1800-1810*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1967, xxiii, 381p.

¹⁸ John Hare et Jean-Pierre Wallot, *op.cit.*, p.6.

¹⁹ André Beaulieu et Jean Hamelin, «Aperçu du journalisme québécois d'expression française» in *Recherches sociographiques*, vol III, no3 (septembre-décembre), 1966, pp.305-348.

²⁰ Wilfred H. Kesterton, *A History of Journalism in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, 304p.

type d'informations. C'est en décrivant les grands changements survenus dans le contenu, l'apparence et la diffusion des journaux que ces travaux donnent implicitement des indices sur le ou les rôles joués par la presse québécoise et canadienne. C'est habituellement le rôle politique de la presse qui ressort de ces ouvrages.

Claude Galarneau²¹ s'est penché sur l'histoire de la presse de ses débuts à 1859. Il étudie tout autant les conditions matérielles de l'histoire de la presse que les principaux acteurs et la diffusion des journaux. Galarneau considère que les journaux sont des indicateurs des changements politiques, religieux et économiques qui s'opèrent au sein de la société québécoise durant la période qu'il étudie. Il consacre aussi une partie de son article au statut de la presse. Avec l'accent qu'il met sur le contrôle politique de la presse durant la période qui va jusque vers 1849, Galarneau souligne indirectement l'importance du rôle politique de la presse.

Dans un ouvrage collectif dirigé par Fernand Dumont²², plusieurs auteurs ont étudié le rôle de certaines feuilles dans la diffusion des idéologies. Ces auteurs y présentent les feuilles étudiées comme des porte-parole de groupes précis comme le clergé montréalais²³ ou le parti rouge²⁴. D'autres articles traitent de la pensée de certains hommes comme Louis-Antoine Dessaulles²⁵ et Médéric Lanctot²⁶. Le journal

²¹ Claude Galarneau, «La presse périodique au Québec, de 1764 à 1859», *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 4e série, XII (1984), p.143-166.

²² Fernand Dumont *et al.*, dir., *Idéologies au Canada français. 1850-1900*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1971. 327p.

²³ Denise Lemieux, «Les *Mélanges religieux*, 1841-1852», in *Les idéologies au Canada français, 1850-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, pp.63-92

²⁴ Jean-Paul Montminy, «*L'Avenir*», in Fernand Dumont, dir., *op.cit.*, pp.179-209.

²⁵ Christine Piette-Samson, «Louis-Antoine Dessaulles, journaliste libéral», in Fernand Dumont *et al.*, dir., *op.cit.*, pp.229-243.

²⁶ Gaétan Gervais, «Un souverainiste du XIXe siècle: Médéric Lanctot, 1838-1877», in Fernand Dumont *et al.*, dir., *op.cit.*, pp.265-274.

est alors présenté comme une tribune où ces hommes ont exprimé leurs idées. Dans le recueil *L'essai et la prose d'idées au Québec*²⁷, l'accent est mis sur les essayistes et les journaux ne sont que des tribunes où se sont exprimés Arthur Buies, L.O. David ou Mgr Bourget. Encore une fois, le journal y est surtout présenté comme une tribune pour la diffusion des idéologies.

Certains auteurs, tout en présentant le rôle politique de la presse comme le plus important, dépassent la fonction d'organes officiels et traitent de la fonction des journaux dans la formation de l'opinion publique. C'est ainsi que Gilles Gallichan²⁸ aborde la question des rapports entre la presse et la politique. Il choisit de limiter son étude au rôle que jouent les parlementaires dans le développement de cette opinion, vu le propos de son livre. Selon lui, l'importance accordée par les hommes politiques à la presse constitue une reconnaissance de son rôle dans la formation de l'opinion. Cette importance se manifeste tout autant lorsque les parlementaires tentent de limiter la diffusion des idées que lorsqu'ils choisissent d'utiliser les journaux pour répandre leurs points de vue.

Dans l'ouvrage *La vie littéraire au Québec*, dirigé par Maurice Lemire²⁹, on accorde aussi à la presse un rôle dans la formation de l'opinion publique. Dans le premier tome, qui porte sur le tournant du XVIIIe siècle, on explique que si l'existence et la circulation de l'opinion publique font partie de la culture des Britanniques, il en va autrement des Canadiens, habitués à la censure de l'absolutisme français. C'est pourquoi les initiatives en matière de journalisme seront

²⁷ François Gallays *et al.* (dir. publ.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Coll. «Archives des lettres canadiennes» vol.4: Montréal, Fides, 1985, 921p.

²⁸ Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1991, 519 p.

²⁹ Maurice Lemire, dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.I 1764-1806*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, 497p..

l'oeuvre d'étrangers³⁰. Dans le deuxième tome de l'ouvrage³¹, Lemire et ses collaborateurs expliquent comment la pratique de cette opinion publique à travers la presse encourage la formation d'un discours national. Après 1840, ce discours se fractionnera entre libéraux et conservateurs, Rouges et ultramontains. La presse serait donc davantage qu'une simple tribune mais un laboratoire des idéologies.

Comme cet ouvrage s'intéresse avant tout à la pratique littéraire, les auteurs mettent aussi l'accent sur le rôle des journaux dans la diffusion de la littérature. La presse joue un rôle primordial dans l'essor de la lecture et comme locomotive des pratiques littéraires. Cette fonction littéraire est le sujet principal de l'ouvrage et à mesure que l'opinion publique se distingue du genre littéraire et que les livres et la presse littéraire se développent, les auteurs donnent de moins en moins de renseignements sur le rôle général de la presse. Il demeure toutefois que c'est l'ouvrage qui fait le tour le plus complet de la question en traitant à la fois du caractère politique des journaux, des luttes pour la liberté de la presse et des objectifs poursuivis par les fondateurs des journaux.

Plusieurs historiens se sont intéressés à la presse du tournant du XXe siècle, marquée par le passage du journal d'opinion au journal d'information. Ils décrivent les changements dans le contenu des journaux, dans leurs sources de financement, dans les publics visés et dans la profession de journaliste. Ils introduisent ainsi implicitement ou explicitement la question du changement du rôle joué par les journaux. Désormais, le principal rôle d'un journal n'est plus de promouvoir les idées d'un parti. Il doit informer le public en lui fournissant des faits et doit être le gardien de ses intérêts. Dans certains cas, il a aussi un rôle économique. En décrivant cette

³⁰ *Ibid.*, p.4.

³¹ Maurice Lemire, dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.II 1806-1839.*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992, 587p.

transformation, ces auteurs comparent souvent le journal d'opinion et le journal d'information.

Jean de Bonville³², qui met l'accent sur les conditions socio-économiques de la transformation de la presse, montre le rôle des journaux dans le développement de l'économie capitaliste, par l'entremise de la publicité. Selon Jean de Bonville, la presse d'opinion jouait un rôle politique, basé sur la transmission des idées du parti. La presse d'information joue plutôt un rôle économique, en servant de support pour la publicité. Pour y parvenir, elle doit aussi divertir et informer plusieurs types de lecteurs pour fournir un vaste public aux annonceurs.

Paul Rutherford³³ montre comment les artisans du «nouveau journalisme» se distinguent des journaux partisans en se donnant la fonction de défenseurs des intérêts du public. Comme Rutherford le soutient dans le dernier chapitre de son livre et dans sa conclusion, le rôle du nouveau journalisme est aussi un rôle politique. Cependant, les acteurs se situent à l'extérieur des partis et des instances de pouvoir. C'est comme gardiens des intérêts du public qu'ils entendent intervenir dans le monde politique. Quand ces auteurs décrivent le journal d'opinion, c'est presque toujours en mentionnant les caractéristiques qui le distinguent du journal d'information.

³² Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 416p.

³³ Paul Rutherford, *A Victorian Authority: the Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, Toronto University press, 1982, x-292p. et Paul Rutherford, «The People's Press: the Emergence of the New Journalism in Canada, 1869-1899», in *Canadian Historical Review*, vol. LVI, no 2, (juin 1975), pp.169-191.

1.1.2 La liberté de la presse

Le mandat que les fondateurs accordent aux journaux et la possibilité de le réaliser peuvent être influencés par divers facteurs externes et internes. La liberté dont ils disposent pour pouvoir agir auprès de la population est un de ces facteurs. Cette liberté peut dépendre du contrôle exercé par le gouvernement ou par l'Église, des liens qui unissent le journal à d'autres institutions ou des ressources matérielles et humaines dont disposent les fondateurs.

Dans la plupart des synthèses françaises et anglaises, l'étude de la liberté de la presse porte surtout sur les luttes pour la liberté d'expression. Les historiens soulignent les gains et les pertes des fondateurs selon les régimes en place. Aux États-Unis, où la liberté de la presse est protégée depuis 1791 par le premier amendement de la constitution³⁴, l'aspect juridique de la liberté de la presse est souvent abordé par les auteurs. D'après Timothy Wilson Gleason³⁵, la défense des journalistes dans les poursuites pour libelle serait à l'origine du concept voulant que la presse soit le «chien de garde» des intérêts du public. Les journalistes invoquent le droit du public à l'information pour justifier leurs écrits.

L'étude de la liberté de la presse au Québec, dans la première partie du XIXe siècle, porte surtout sur les rapports entre les hommes de presse et l'État. Pour la deuxième moitié du siècle, les auteurs traitent des difficultés rencontrées par certains journaux avec la censure de l'Église catholique³⁶. C'est ainsi qu'André Beaulieu et

³⁴ Edwin Emery et Micheal C. Emery, *op.cit.*, p.71-72.

³⁵ Timothy Wilson Gleason, *The Origins of the Watchdog Concept of the Freedom of the Press: the Influence of Nineteenth Century Common Law*, Ann Arbor, Mich, University Microfilms International, 1988, iii, 198p.

³⁶ Claude Galarneau, *loc.cit.*

Jean Hamelin³⁷, de même que Claude Galarneau³⁸ présentent cette question. Quant à Wilfred Kesterton, il consacre une partie de chaque chapitre de son livre à la liberté de la presse, en notant les principales difficultés rencontrées par les journalistes avec les autorités politiques, religieuses ainsi que les gains et pertes sur le plan judiciaire. Tous ces auteurs considèrent le contrôle et surtout la censure venue des autorités politiques, judiciaires et religieuses comme les principaux obstacles à la liberté de la presse.

Le financement des journaux et les liens qu'entretiennent les fondateurs avec les milieux politiques ou religieux peuvent aussi, selon quelques auteurs, constituer un obstacle à la liberté de la presse. Pour John Hare et Jean-Pierre Wallot, si la presse est un «moyen privilégié d'expression et d'action»³⁹, ce rôle est limité par la dépendance des journaux envers leurs sources de financement. La presse demeure un moyen d'expression, mais non libre d'exprimer ce que bon lui semble⁴⁰. Selon Jean De Bonville, «des partisans prennent en charge le débours ou la collecte des sommes nécessaires au lancement et au fonctionnement du journal afin de doter leur point de vue d'un porte-parole. Ils entendent en conséquence exercer un monopole sur les messages proposés aux lecteurs.»⁴¹ La liberté de la presse, selon plusieurs auteurs, serait donc liée à la question de l'objectivité.

³⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *loc.cit.*

³⁸ Claude Galarneau, *loc.cit.*

³⁹ John Hare et Jean-Pierre Wallot, *op.cit* p.5.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Jean de Bonville, *op.cit.*, p.217.

1.1.3 L'objectivité

Le rapport entretenu par les fondateurs avec les institutions sociales ou économiques pourrait ainsi influencer le rôle de la presse. Dans le journalisme d'information, cette question se manifeste dans les discussions au sujet de l'objectivité des journalistes. Dans *Les journalistes, les médias et leurs sources*⁴², différents communicologues s'interrogent au sujet de la dépendance des journalistes envers les sources d'information contrôlées par des professionnels comme les relationnistes ou les attachés de presse. Les auteurs présentent des extraits où des journalistes s'inquiètent des résultats de ces rapports sur l'objectivité de leurs écrits et sur leur rôle de «courroie de transmission» entre les pouvoirs et le public. Ils semblent tous faire référence à un âge d'or où le journaliste pouvait être vraiment objectif, n'ayant pas à faire face à ces problèmes de dépendance.

Jean Charron⁴³ traite aussi du rapport avec les sources, mais dans un cas précis, celui des rapports entre la presse parlementaire et le pouvoir politique. Il explique que les journalistes considèrent qu'ils doivent jouer un rôle d'informateurs objectifs, en plus de celui de critiques de la nouvelle. Le premier rôle est lié à ce que Charron appelle la «rhétorique de l'objectivité» et le second à «l'expertise critique». Les deux rôles doivent être remplis par le journaliste, mais ils doivent pouvoir être facilement distingués par le public. Trop de dépendance à l'égard des sources d'information empêche les journalistes de bien combler ces rôles.

⁴² Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau, dir., *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, 237p.

⁴³ Jean Charron, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques du Québec*, Montréal, Boréal, 1994, 446p.

Ces discussions sur la pratique actuelle du journalisme sont basées sur la conception qu'ont les journalistes ou les différents auteurs du rôle de la presse. L'objectivité, telle qu'elle est commentée dans ces ouvrages, c'est l'indépendance des journalistes vis-à-vis des sources, c'est-à-dire l'indépendance de ceux qui transmettent l'information vis-à-vis ceux qui en sont non seulement les acteurs, mais aussi les producteurs. Selon ce point de vue, qui semble aussi partagé par plusieurs historiens, le journal d'opinion n'est pas objectif parce que beaucoup de ses artisans sont à la fois transmetteurs et producteurs de l'information contenue dans leurs feuilles. Pierre Godin⁴⁴ affirme que le journal d'opinion du XIXe siècle n'était pas objectif, et que le journal du XXe siècle, qu'il appelle «commercial», l'était davantage. Pour Godin, la question de la liberté de la presse porte presque exclusivement sur la politisation ou la dépolitisation des journaux.

Certains auteurs, comme Paul Rutherford⁴⁵, nous présentent aussi comment les journalistes de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle perçoivent leur rapport au monde politique. Ces acteurs se comparent souvent aux artisans du journal d'opinion pour mieux montrer en quoi leur rôle est différent. Toutefois, nous ne savons pas si la vision qu'avaient les fondateurs du XIXe siècle était la même que celle qui leur est attribuée par leurs successeurs.

⁴⁴ Pierre Godin, *La lutte pour l'information: histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Le Jour, 1981, 917p. (Les idées du Jour).

⁴⁵ Paul Rutherford, , *A Victorian Authority: the Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, *op.cit.* et «The People's Press: the Emergence of the New Journalism in Canada, 1869-1899», *op.cit.*

1.1.4 Les premiers numéros

La plupart des historiens comparent le contenu des journaux aux contextes politique, social et économique pour tirer leurs propres conclusions. Peu d'ouvrages portent principalement sur l'opinion des acteurs de la presse étudiée. Le premier obstacle pour ce genre de travail est de trouver des sources où l'opinion des acteurs est exprimée. Lorsque les historiens citent des acteurs de la presse afin de connaître la perception qu'ils avaient de la fonction de leurs journaux, ils ont le plus souvent recours aux prospectus et aux textes de présentation que l'on trouve dans le premier numéro d'un journal. Ils trouvent dans ces textes des informations qu'il faudrait autrement chercher un peu partout dans les journaux. Au cours de nos lectures, nous avons constaté que les auteurs ont recours à ces sources pour trouver deux types d'information. Quelques-uns s'en servent pour connaître la vision qu'ont les fondateurs de la fonction que leur journal doit combler au sein de la société. Mais la plupart des historiens les utilisent pour connaître l'appartenance idéologique des journaux étudiés et par le fait même de ceux qui les dirigent.

L'histoire des idéologies est le domaine de recherche où l'on a le plus recours aux prospectus et premiers numéros. Les historiens y puisent des informations sur les partis pris politiques, économiques et religieux qui sont transmis via les journaux par certains groupes ou individus. Mais si ces sources sont souvent utilisées, les auteurs choisissent aussi d'autres extraits tirés des journaux, coïncidant le plus souvent avec les crises qu'ils étudient. Par exemple, Mason Wade⁴⁶ utilise régulièrement les prospectus des journaux représentant les différentes factions idéologiques qu'il étudie, mais il se sert aussi de nombreux autres extraits de journaux.

⁴⁶ Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours, trad.*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1963, 2 vol.

Les prospectus servent parfois de source pour les auteurs de biographies portant sur des personnages ayant marqué l'histoire de la presse. Dans ces cas, c'est encore l'orientation idéologique des personnages qui est le plus souvent recherchée. Mais les premiers numéros ne sont pas les sources les plus utilisées dans ce type d'ouvrage. On a plus souvent recours à des extraits de journaux qui coïncident avec des événements politiques marquants ou à des passages de la correspondance ou des journaux intimes des personnages étudiés⁴⁷.

Dans *Idéologies au Canada français. 1850-1900*⁴⁸, la plupart des auteurs qui ont utilisé des extraits de premiers numéros n'y relèvent que des passages concernant les positions idéologiques des auteurs. Mais certains ont aussi retenu des extraits où il était question des positions des fondateurs sur le rôle de leur journal. Dans «La représentation ultramontaine de la société à travers le *Courrier du Canada*», Christine Piette-Samson⁴⁹ cite le premier numéro du journal, où on donne des indications sur le rôle du journal en matière d'information et son mandat de rechercher la *vérité*». Dans le recueil *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Jean-Claude Falardeau⁵⁰ utilise le texte écrit par Etienne Parent lors de la relance du *Canadien* en 1831 pour montrer sa position sur la question de la liberté de la presse. Quant à Sylvain Simard⁵¹, il cite un extrait du premier numéro de *L'Événement*, où Hector Fabre affirme qu'il sera critique mais non partisan.

⁴⁷ Par exemple, Jean-Marie Lebel, *Ludger Duvernay et la Minerve: étude d'une entreprise de presse de la première moitié du XIXe siècle* Québec, Université Laval, Faculté des Lettres 1985, xxviii, 222 feuillets.

⁴⁸ Fernand Dumont *et al.*, (dir. publ.), *op.cit.*

⁴⁹ Christine Piette-Samson, «La représentation ultramontaine de la société à travers le *Courrier du Canada*», in *Idéologies au Canada français. 1850-1900*, *op. cit.*

⁵⁰ Jean-Claude Falardeau, «Étienne Parent: patriote, polémiste et prophète», in *L'essai et la prose d'idées au Québec*, *op.cit.*, pp.261-270.

⁵¹ Sylvain Simard, «Hector Fabre: essayiste et homme de lettres», in *L'essai et la prose d'idées au Québec*, *op. cit.*

Jean-Paul de Lagrave⁵² dans *Les origines de la presse au Québec, 1760-1791* et l'ouvrage *La vie littéraire au Québec*, dirigé par Maurice Lemire⁵³, utilisent les prospectus des premières gazettes pour connaître les objectifs de William Brown et Fleury Mesplet. Cette source est aussi utilisée dans les études qui portent sur un journal en particulier, mais sans comparaisons avec d'autres journaux. Les auteurs de recueils bibliographiques emploient assez fréquemment les prospectus et les premiers numéros.

John Hare et Jean-Pierre Wallot⁵⁴ donnent systématiquement les dates de publication du prospectus des journaux qui font partie de leur bibliographie. Mais on ne sait pas s'ils ont recours à cette source en particulier lorsqu'ils parlent des intentions des fondateurs de ces feuilles. Les prospectus et premiers numéros sont aussi utilisés par André Beaulieu et Jean Hamelin⁵⁵ dans leur inventaire des périodiques québécois de 1764 à nos jours. L'usage qu'ils en font varie d'un journal à l'autre. Parfois, ils ont recours aux prospectus pour présenter les conditions de lancement du journal. Ils citent alors des passages traitant de questions techniques ou des appels aux lecteurs concernant les abonnements et souscriptions. Ils s'en servent régulièrement pour montrer l'appartenance idéologique du journal. Souvent aussi, le prospectus sert à connaître les objectifs des fondateurs. En plus des fois où le prospectus est cité de façon explicite, il est probable qu'on y ait eu recours quand on utilise des expressions comme «les éditeurs voulaient diffuser» ou «Il se propose de». Beaulieu et Hamelin ont donc beaucoup fait appel à cette source, même s'ils ne l'utilisent pas de façon systématique.

⁵² Jean-Paul de Lagrave, *Les origines de la presse au Québec, 1760-1791*, *op. cit.*

⁵³ Maurice Lemire dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.I 1764-1806*, *op.cit.*

⁵⁴ John Hare et Jean-Pierre wallot, *op.cit.*

⁵⁵ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise: des origines à nos jours 7 vol.*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973 à 1985.

Une auteure québécoise a utilisé les premiers numéros comme source principale. Il s'agit de la sociologue Andrée Fortin⁵⁶, qui s'est servi des éditoriaux de fondation des revues pour étudier la place des intellectuels québécois dans la société. L'auteure, qui s'intéresse plutôt aux revues qu'aux journaux, se concentre davantage sur le XXe siècle. La différence est plus confuse lorsqu'elle traite du XIXe siècle, où la distinction entre les genres de publications est beaucoup moins marquée qu'au XXe siècle. Dans les publications qu'Andrée Fortin étudie pour cette période, on en trouve plusieurs que Beaulieu et Hamelin considèrent comme des journaux. C'est le rôle des intellectuels et non directement le journalisme qui est étudié par la sociologue.

Si les prospectus et les premiers numéros sont utilisés régulièrement par les historiens et sociologues, ils le sont davantage lorsque le journal est une source de l'histoire des idéologies que lorsqu'il constitue l'objet même de la recherche. Mais les quelques exemples relevés nous ont quand même permis de constater qu'on y trouvait effectivement des renseignements, non sur le rôle de la presse en général, mais sur le mandat qu'entendent combler les fondateurs de chaque publication.

Il ressort de ce parcours que nous connaissons bien le rôle joué par les journaux d'opinion dans la diffusion des idéologies et dans les luttes qui ont opposé des hommes ayant des projets différents pour la société québécoise. Par contre, si nous savons ce que les journalistes du tournant du siècle ont voulu changer dans le rôle de la presse, il reste à mieux comprendre le point de vue de leurs prédécesseurs sur ce sujet.

⁵⁶ Andrée Fortin, *Passages de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 406p.

1.2 La problématique

La description du rôle joué par le journal d'opinion est souvent une énumération de tout ce qu'il n'est pas. Cette description est due à la comparaison avec le type de journal qui lui a succédé, le journal d'information. Le terme même de «journal d'opinion» est un peu péjoratif et réduit ces publications à un rôle de pamphlets. C'est pourquoi nous voulons tenter de mieux connaître les desseins des artisans de cette presse et le rôle qu'ils espéraient pouvoir jouer au sein de la société. Il serait surprenant que les artisans de la presse avant 1880 n'aient pas réfléchi à leur rôle comme l'ont fait leurs successeurs. Ce que nous allons chercher dans les prospectus et premiers numéros, c'est le point de vue des artisans du journalisme auquel se sont comparés les acteurs étudiés par Paul Rutherford. Nous pourrions ainsi voir dans quelle mesure la perception qu'ils ont de leur rôle correspond à ce qu'en ont dit par la suite journalistes et historiens. Nous espérons jeter ainsi un nouvel éclairage sur une presse dont les raisons d'être étaient peut-être plus complexes qu'il n'y paraît. La question principale à laquelle nous entendons répondre est *Comment les fondateurs pensent-ils pouvoir être utiles à la société?*

Plus précisément, notre étude porte sur les objectifs que les hommes de presse croient pouvoir atteindre en fondant ou en achetant un journal. Les textes de notre corpus présentent chaque journal comme ayant un mandat unique mais on note à leur lecture que beaucoup de thèmes sont récurrents. Nous avons examiné ces similitudes entre les textes pour essayer d'en faire ressortir les consensus sur comment et dans quel but un journal peut être utile à société. Nous croyons qu'il est possible de trouver un idéal commun, un rôle général que la majorité des fondateurs attribuent à leurs journaux, qu'il s'agisse d'anglophones ou de francophones, de catholiques ou de protestants, de rouges anticléricaux ou d'ultramontains, d'hommes d'affaires ou d'hommes de lettres.

Les fondateurs ont non seulement des objectifs à atteindre, mais ils ont aussi des idées sur les façons d'agir auprès des lecteurs. Diffuser les idées des hommes ou des groupements qu'ils représentent en est une, mais nous croyons qu'elle ne constitue pas le seul moyen envisagé par les hommes de presse lors de la fondation d'une nouvelle feuille. Tout d'abord, il n'est pas certain que des façons de faire que l'on attribue habituellement au journalisme de masse comme informer ou divertir le lecteur étaient secondaires pour tous les fondateurs que nous étudions. Il est possible aussi que nous découvriions d'autres moyens auquel l'historiographie avait accordé peu d'importance.

La conception du rôle de la presse, peu importe l'époque, comprend des objectifs à atteindre, des façons d'agir auprès du public mais aussi des valeurs et concepts sur lesquels se basent ses actions. Une première lecture des sources nous avait permis d'en relever quelques-uns dont nous avons vérifié l'importance et la signification au cours de notre analyse. La vérité est une valeur mise de l'avant par un certain nombre de fondateurs. Tout en voulant être porteur de vérité (les journalistes de tout temps ne l'ont-ils pas prétendu?), on peut avoir différentes visions ou définitions de ce qu'est la vérité. Dans le journalisme moderne, vérité et objectivité vont de pair. Le journal se donne pour rôle de renseigner son public sur des vérités objectives que certains (gouvernements, agents économiques...) pourraient vouloir lui cacher. Mais chaque fondateur peut aussi être convaincu que son point de vue sur les affaires publiques représente la vérité et qu'il est chargé de promouvoir cette vérité auprès du public.

L'éducation et la morale sont aussi des thèmes qui reviennent fréquemment dans les textes. La question de l'indépendance des journaux, revendiquée par plusieurs, retiendra aussi notre attention. Son importance vient jeter un éclairage nouveau sur une presse que l'on décrit habituellement comme partisane. Il faut noter qu'indépendance et objectivité ne sont pas synonymes et qu'un journal peut être

indépendant parce que ses fondateurs défendent leur propre point de vue plutôt que celui d'un parti politique ou d'une institution.

Nous étudions les journaux fondés entre 1830 et 1880 parce que ces années correspondent à l'apogée du journal d'opinion. Nous avons choisi une période où les journaux ont beaucoup servi à l'histoire des idéologies, donnant ainsi une importance peut-être exagérée à leur caractère polémique. Cette période fut marquée par des événements et des transformations politiques et économiques dont nous devons tenir compte dans notre analyse. Pour des raisons d'espace et de temps, nous ne pouvions étudier tous les journaux de la province. C'est pourquoi nous avons décidé de limiter notre recherche à une seule ville. Tous les journaux que nous avons retenus ont été fondés à Montréal. Nous avons choisi cette ville pour son dynamisme dans le domaine de la presse et parce que tous les groupes ethniques, linguistiques, religieux et sociaux y sont bien représentés.

Nous avons divisé l'étude de notre objet selon trois parties, qui correspondent aux chapitres de notre mémoire. Dans le chapitre qui suit, nous dressons un portrait de la presse montréalaise et de ses artisans au milieu du XIXe siècle. Le nombre de concurrents qui existent déjà lors de la fondation d'une nouvelle feuille et l'espérance de vie des journaux peuvent avoir une incidence sur le rôle que les fondateurs entendent jouer. Il se peut aussi qu'ils ne tiennent pas compte de ces facteurs, considérant qu'ils seront plus tenaces, intéressants ou même nécessaires que les autres. Nous nous arrêterons aussi aux divers types de publications qui composent notre corpus. En effet, si le milieu du XIXe siècle représente l'apogée du journal d'opinion où prévaut la politique, ce ne sont pas tous les périodiques qui correspondent à ce modèle. Le recours à un nouveau type de publications tel que le journal littéraire ou commercial pourrait représenter un nouveau rôle sur lequel des fondateurs veulent mettre l'accent, ou un rôle connu, mais qui sera joué différemment.

La seconde partie de ce chapitre portera sur les acteurs. L'appartenance linguistique, la formation et le statut professionnel des fondateurs peuvent influencer leur façon de concevoir la presse. Mieux connaître les auteurs des textes permet aussi de comprendre le sens de certaines affirmations qu'ils contiennent. L'examen du groupe des fondateurs permet enfin de mieux connaître la situation des acteurs dans la société. Nous avons vu dans le bilan historiographique que le rapport entre les journalistes et les institutions a des incidences sur des questions comme la liberté de la presse et l'indépendance des journaux vis-à-vis des sources. C'est pourquoi ce portrait porte principalement sur les activités professionnelles, politiques et religieuses des fondateurs.

C'est dans le troisième chapitre que nous traiterons des intentions que les fondateurs ont exprimées dans les textes de notre corpus. Chaque journal est fondé pour combler une lacune et en ce sens chacun se veut unique. Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, il se dessine dans les textes un idéal commun, malgré des programmes idéologiques opposés. Nous nous sommes demandé s'il était possible qu'une conception commune du rôle de la presse puisse concilier des positions en apparence contradictoires. Nous voulions aussi voir si la présence de commentaires qui caractérise le journal d'opinion est la seule façon d'agir privilégiée par les fondateurs. Il ne s'agit pas de dire que tous les fondateurs pensent exactement la même chose, mais de vérifier s'il est possible qu'ils partagent une même idée de l'utilité et des possibilités d'action de la presse.

Étudier le rôle de la presse selon ses artisans suppose que tous veulent agir au sein de la population. En plus de leur vision d'une société idéale, la conception du rôle de la presse peut être influencée par d'autres facteurs qui ont une incidence sur la capacité d'action des fondateurs. Ces facteurs sont la liberté de la presse, le rapport qui unit le journal aux institutions politiques ou religieuses ainsi que les ressources

matérielles et humaines dont dispose un journal. Dans le quatrième chapitre, nous présentons le point de vue des fondateurs au sujet de ces facteurs.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Présentation de la source

Ce que nous cherchons à connaître est la perception qu'ont du rôle de leurs journaux les fondateurs au milieu du XIXe siècle. La seule façon de découvrir l'opinion de ces hommes est d'interroger les traces qu'ils ont laissées, c'est-à-dire les textes où ils se sont exprimés sur leur vision du journalisme. Aujourd'hui, si un chercheur veut connaître l'opinion des journalistes sur la pratique et le rôle du journalisme, les sources ne manquent pas. Les journalistes discutent abondamment des enjeux de leur métier. Des tribunes comme le magazine *Le 30*, de la Fédération des journalistes du Québec, permettent de prendre connaissance des préoccupations des journalistes. Aussi, plusieurs d'entre eux écrivent des ouvrages pour exprimer leur point de vue ou sont interviewés par des collègues ou des chercheurs sur leur vision du journalisme.

Mais au milieu du XIXe siècle, les tribunes n'étaient pas aussi nombreuses et il faut se tourner vers les journaux pour trouver l'opinion des artisans de la presse. Nous cherchions une source où se trouvait concentré un bon nombre d'opinions sur la mission des journaux et le travail des journalistes. Le choix des textes de premiers numéros et de changement de propriété nous permet de connaître la perception de tous les fondateurs, propriétaires et rédacteurs dont le texte a pu se rendre jusqu'à nos jours.

Nous avons retenu trois types de documents. Notre source principale se compose de textes qui servent à présenter un nouveau journal au public. Dans certains cas, il s'agit de prospectus qui sont parus dans une autre feuille. D'autres fondateurs ont lancé un «numéro prospectus» ou «numéro spécimen» quelque temps avant de commencer la publication régulière de leur feuille (parfois, cette publication n'a jamais commencé). Le plus souvent, il s'agit d'un ou de plusieurs textes publiés dans le premier numéro du journal afin de le présenter au public. Quand il y avait à la fois un prospectus et un texte dans le premier numéro, nous avons retenu les deux.

Nous avons aussi choisi d'étudier les éditoriaux qui annoncent un changement de propriété, car le nouvel acquéreur d'une feuille n'a pas toujours les mêmes vues que son prédécesseur. Ces changements ne sont pas toujours signalés dans les pages du journal et ces textes ne constituent qu'une petite partie de nos sources. Finalement, nous avons retenu quelques textes qui suivent la réouverture de journaux. Certaines feuilles doivent parfois fermer temporairement leurs portes pour des motifs économiques, judiciaires ou politiques. Quand le journal est relancé, le propriétaire ou le rédacteur l'accompagne habituellement d'un texte qui explique à la fois les raisons de la fermeture et les motifs qui l'ont amené à poursuivre son travail.

1.3.2 Constitution du corpus

Avant de constituer notre corpus, il nous fallait définir notre objet. Au XIXe siècle, la distinction entre les journaux, revues ou autres périodiques est encore floue, même si on assiste à une diversification des genres au cours de la période. Selon nous, il n'aurait pas été approprié de faire une distinction sur le contenu basée sur des critères du XXe siècle. Dans *La presse québécoise des origines à nos jours*, André Beaulieu et Jean Hamelin⁵⁷ placent un astérisque devant le titre des périodiques qu'ils

⁵⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, *op.cit.*

considèrent comme des journaux. Cependant, les auteurs n'indiquent pas le ou les critères à partir desquels ils font cette distinction. Andrée Fortin⁵⁸, qui étudie les revues, a sélectionné « les périodiques à prétention nationale par opposition à régionale ou locale »⁵⁹. Plusieurs des publications qu'elle a retenues pour le XIXe siècle sont considérées par Beaulieu et Hamelin comme des journaux.

Sans tenter de résoudre la question de la typologie des publications périodiques au XIXe siècle, nous avons opté pour une certaine limitation du corpus en ne retenant que les périodiques qui paraissent au moins une fois par semaine. Ce faisant, nous avons éliminé la plupart des publications qui se rapportent au genre de la revue ou du magazine et dont la périodicité est habituellement plus large, de même que la plupart des titres s'adressant à un public très restreint sur des sujets précis, comme les publications se spécialisant en médecine ou en droit. Dans ce mémoire, nous utiliserons alors indifféremment les expressions «périodiques» ou «journaux». Notre choix de ne retenir que les publications à périodicité courte nous a permis de comparer les intentions des fondateurs qui ont décidé d'intervenir le plus souvent possible auprès des lecteurs.

La constitution du corpus a été faite à partir de la base de données *Hiperbec* du Groupe de recherches en histoire des médias au Québec (GRHIMEQ)⁶⁰. Trois critères principaux ont servi à la sélection des journaux étudiés. Tout d'abord, le journal doit avoir été publié entre 1830 et 1880. Il doit aussi avoir pour lieu d'édition l'île de Montréal. Enfin, nous nous concentrons sur les publications dont la périodicité va d'hebdomadaire à quotidienne, en passant par les bi-hebdomadaires, tri-hebdomadaires, etc. Des 183 journaux, 84 qui répondaient à ces critères ont dû être

⁵⁸ Andrée Fortin, *op.cit.*

⁵⁹ *Ibid*, p.26.

éliminés. Dans la majorité des cas, c'est parce que la publication en entier ou les numéros pertinents à notre recherche étaient introuvables. Il faut souligner que ce facteur a amené l'élimination de nombreux journaux de langue anglaise. Au départ, les deux langues étaient également représentées dans la banque de données alors que notre corpus final contient davantage de textes en français.

Nous avons aussi éliminé quelques périodiques dont le premier numéro avait été publié ailleurs qu'à Montréal. Nous avons aussi exclu des journaux qui étaient clairement destinés à un autre public que celui de la région montréalaise. Par exemple, le journal *L'Étendard national* (1870) est une édition de *L'Opinion publique* destinée aux Franco-Américains. Enfin, nous avons retiré de notre corpus le journal *Legal News*. Comme il s'agissait du seul périodique destiné à un groupe professionnel précis, il était difficile de l'utiliser pour représenter le genre ou pour faire des comparaisons. Une liste de tous les journaux qui ont été rejetés est présentée en annexe. (voir Appendice B).

1.3.3 Caractéristiques de la source

Ce corpus a l'avantage d'offrir une certaine homogénéité qui facilite l'analyse. Hormis quelques exceptions, la plupart des prospectus se ressemblent, tant sur le plan de la présentation qu'en ce qui concerne les thèmes abordés. Les fondateurs qui décident de se démarquer des autres soulignent parfois l'existence d'une façon de faire. Ainsi, le fondateur du *Canard* annonce qu'il «[...] ne formulera point un prospectus dans le genre des journaux ordinaires.»⁶¹ Certains se moquent de la

⁶⁰ Dirigé par Jean Charron, Jean de Bonville et Fernande Roy. La majeure partie des renseignements que la base de données Hiperbec contient provient du répertoire d'André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, *op.cit.*

⁶¹ *Le Canard*, 6 octobre 1877. Dans l'ensemble du mémoire, nous avons retranscrit les citations telles quelles, sans changer l'orthographe ou la syntaxe.

«formule» du prospectus: «Nous ajouterions bien les conditions indispensables que semble exiger un Prospectus, c'est-à-dire que notre journal sera en français, qu'il sera publié dans les intérêts du peuple, et mille autres balivernes, que sais-je enfin.»⁶² Cette similitude dans les thèmes abordés nous a permis de comparer les points de vue sur divers sujets et de noter des valeurs qui se démarquent par leur importance.

Cette ressemblance entre les prospectus comporte aussi des inconvénients. Certains thèmes semblent tellement être des éléments obligatoires de ce type de texte que leur valeur s'en trouve réduite ou du moins banalisée. Nous avons parfois l'impression que des fondateurs parlaient d'éducation ou d'indépendance parce qu'ils devaient le faire. Par contre, cette constatation nous a permis de mesurer comment certaines de ces valeurs étaient importantes dans la conception générale du rôle de la presse. Par exemple, la politique constitue un sujet tellement important que même ceux qui n'ont pas l'intention d'en parler l'annoncent dans leur prospectus: «Le rôle de *L'Illustration industrielle* se dessine assez dans son sous-titre: «La Finance, Les Mines, les Manufactures, l'Agriculture, les Inventions et les Chemins de fer» tout enfin, excepté l'industrie politique--L'art du politicien. »⁶³

Ces textes offrent une vision de la presse dans un contexte particulier, celui du lancement ou de la prise en charge d'une entreprise de presse. Au moment du lancement, tous les espoirs sont permis sur les possibilités d'action du journal présenté. Selon qu'il s'agisse d'une première tentative dans le monde de la presse ou d'un fondateur plus expérimenté, la vision de la presse y est plus ou moins idéalisée. Bien entendu, rien ne nous garantit que les promesses et les bonnes intentions dont sont remplis ces textes se soient reflétées dans chacun des journaux par la suite. Ces textes servent à convaincre le lecteur de la nécessité de lire un journal en particulier. Ce sont presque des textes publicitaires et leurs auteurs veulent en mettre plein la

⁶² *La Guêpe*, 18 décembre 1857.

⁶³ *L'Illustration industrielle*, 1er octobre 1880.

vue. De plus, même si le texte est écrit avec la plus grande sincérité, cela n'assure pas que toutes les bonnes résolutions aient été tenues par la suite. Cependant, cette caractéristique n'enlève rien à la valeur de nos sources dans la mesure où nous cherchons une perception.

Si nous savons que le journal du XIXe siècle a un rôle politique que les artisans du journal d'information ont voulu changer, nous en savons peu sur les intentions de leurs prédécesseurs. Notre travail consiste donc à jeter un peu de lumière sur les objectifs et les valeurs selon lesquels était produite la presse montréalaise de cette époque. Mais avant de se pencher sur la conception de la presse qui est exprimée dans les textes de notre corpus, voyons quelle est la situation de cette presse et de ses artisans.

CHAPITRE II

LA PRESSE MONTRÉALAISE ET SES FONDATEURS

Nous cherchons à connaître le rôle que les hommes de presse du XIX^e siècle attribuaient à leurs journaux. Mais avant de chercher dans les sources les intentions des fondateurs, nous pensons qu'il est nécessaire de mieux connaître le contexte dans lequel sont fondés ces journaux. Tout d'abord, quelle est la situation des journaux de Montréal au moment où sont fondées les publications que nous étudions? À la lecture des textes, nous constatons que la majorité des fondateurs entendent répondre à un besoin. Mais combien sont-ils à vouloir rendre ce service à la population? Et quelles sont leurs chances de durer assez longtemps pour avoir un réel impact auprès des lecteurs? C'est pour répondre à ces questions que nous traiterons dans ce chapitre du nombre de journaux fondés et de leur longévité. Ensuite, après avoir fait le tour des types de publications qui composent notre corpus, nous tenterons de mieux connaître ces hommes qui veulent agir auprès des lecteurs, par le biais de la presse. Nous dressons un portrait des principaux profils de fondateurs, portant sur la carrière journalistique, la formation et les autres occupations des hommes de presse.

2.1 Les journaux

2.1.1 Nombre et langue

De 1830 à 1879, 169 périodiques ayant une périodicité d'hebdomadaire à quotidienne ont été fondés à Montréal, dont 82 journaux francophones, 84 journaux anglophones et 3 feuilles bilingues¹. Si au total les deux langues sont presque également représentées, le nombre de journaux fondés dans chacune varie selon les décennies (voir tableau 2.1). La forte représentation des anglophones à Montréal explique que plus de la moitié des journaux soit de langue anglaise, même si dans l'ensemble de la province la population est aux trois quarts francophone². À Montréal, entre 1831 et 1871, les anglophones forment 40% de la population.³ Le fait que les anglophones se divisent en communautés protestantes et catholiques, ainsi que la forte représentation d'hommes de langue anglaise au sein des pouvoirs économiques et politiques sont aussi des facteurs à considérer.

Si le nombre de journaux augmente tout au long de la période, on remarque une poussée dans les années 1840 où 37 nouveaux journaux ont été lancés. C'est toutefois dans les années 1870 que l'on note la plus forte augmentation. Le nombre de journaux anglophones augmente de façon moins régulière que celui des journaux francophones. Il faut noter à ce propos que durant la décennie 1840, un grand nombre de feuilles de langue anglaises ont été lancées, de même que dans les années 1870. Les poussées que nous avons notées durant ces décennies seraient donc dues au grand

¹ Tous les chiffres concernant les hebdomadaires et les quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880 proviennent de la base de données Hiperbec.

² Claude Galarneau, «La presse périodique au Québec, de 1764 à 1859», *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 4e série, XII (1984), p.147.

³ Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Éditions Libre Expression Art Global, 1994, p.93.

nombre de journaux anglophones fondés durant ces périodes. Ces chiffres correspondent proportionnellement à ceux que l'on trouve dans l'ouvrage de Claude Galarneau pour l'ensemble de la province, toutes périodicités confondues. Il note en effet que le nombre de périodiques double dans les années 1840 (cependant, la poussée des années 1840 se poursuit dans la décennie 1850 quand on considère tous les périodiques de la province).⁴

Tableau 2.1
Nombre d'hebdomadaires et de quotidiens
fondés à Montréal entre 1830 et 1879

Décennie	Journaux francophones	Journaux anglophones	Journaux bilingues	Total
1830-1839	9	9		18
1840-1849	14	23		37
1850-1859	15	10		25
1860-1869	17	15		32
1870-1879	27	27	3	57
Total	82	84	3	169

Source: Base de données Hiperbec.

Les chiffres donnés par Claude Galarneau permettent aussi de comparer la situation de Montréal par rapport au reste de la province. Il souligne qu'à partir de 1830, plus de la moitié des journaux de la province sont fondés à Montréal. De plus, Montréal dépasse la ville de Québec pour le nombre de périodiques publiés vingt ans avant de la dépasser pour la population. Selon Galarneau, cette suprématie s'explique par le fait que tous les groupes linguistiques, religieux ou politiques sont bien

⁴ Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.143-166.

représentés à Montréal. La situation géographique et économique de Montréal, qui est avantage par sa position stratégique dans le réseau des transports, contribue aussi à l'avance de Montréal sur Québec dans le domaine de la presse.⁵

2.1.2 Longévité

La vie d'un journal est souvent éphémère à cette époque. Selon Claude Galarneau, entre 1764 et 1859, plus de la moitié des journaux fondés ont eu moins d'un an d'existence⁶. Le tableau qui suit donne la longévité des hebdomadaires et des quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880. La catégorie «inconnue» se compose des journaux dont nous n'avons que la date de fondation ou dont nous n'avons qu'une «date connue», c'est-à-dire une date à laquelle nous savons que le journal existait. Il était donc impossible de calculer la durée de ces feuilles.

⁵ Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.146.

⁶ *Ibid.*, p.147.

tableau 2.2

Tableau 2.3
Longévité des hebdomadaires et quotidiens
fondés à Montréal de 1830 à 1879, selon la langue de publication

Langue/ longévité	Francophones		Anglophones	
	n	%	n	%
Inconnue	7	8.5	30	35.7
Moins d'un an	40	48.8	20	23.8
1 à 4 ans	14	17.1	16	19.1
5 à 9 ans	9	10.9	4	4.8
10 à 24 ans	7	8.5	7	8.3
25 ans et +	5	6.1	7	8.3
Total	82	100	84	100

Source: voir tableau 2.2.

Plus du tiers des hebdomadaires et des quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880 n'ont pas duré un an. Comme la plupart des titres qui composent la catégorie «inconnue» sont des publications dont il subsiste peu de traces et dont on ne connaît l'existence que par d'autres journaux ou par des répertoires, nous pourrions présumer que la majorité n'ont pas duré très longtemps. D'après cette hypothèse, c'est plus de la moitié des journaux fondés durant la période que nous étudions qui ont eu moins d'un an d'existence et seul le quart a dépassé les cinq ans d'existence. Cette hypothèse nous donnerait un taux de journaux éphémères (ayant duré moins d'un an) presque équivalent entre les publications francophones et anglophones. On note enfin, au sujet de la langue, que si davantage de feuilles anglophones ont dépassé le cap des vingt-cinq ans, on trouve un peu plus de feuilles francophones dans celles qui ont duré de cinq à vingt-cinq ans.

En 1850, décennie où le nombre de nouveaux journaux fut assez bas, on remarque que le taux de mortalité est le plus bas, avec autour de 20% des éphémères (sans compter les inconnus). Pendant les années 1870, où plus d'un tiers des périodiques ont été fondés, le taux de mortalité est assez élevé. Il faut souligner qu'il s'agit d'une période marquée par la fondation de nombreuses feuilles humoristiques, un type de publications qui dure rarement plus d'un an. Enfin, il faut noter que l'on retrouve davantage de journaux anglophones dans ceux ayant dépassé les 25 ans d'existence. Il semble que lorsqu'une feuille anglophone parvenait à dépasser les cinq ans, elle avait toutes les chances de durer alors que, chez les francophones, l'existence demeure précaire.

Les raisons données par les historiens pour expliquer le haut taux de mortalité des nouveaux journaux concernent principalement le financement des journaux. André Beaulieu et Jean Hamelin imputent la précarité de l'entreprise de presse à la dépendance des journaux envers le patronage de l'État. Les seuls à pouvoir en profiter sont les journaux représentant le parti au pouvoir ou les intérêts de la métropole britannique, ce qui rend difficile la survie des feuilles d'opposition, tout particulièrement celles qui présentent des idées radicales⁷. Ces auteurs invoquent aussi la censure de l'Église, surtout pour la seconde moitié du XIXe siècle. Jean de Bonville⁸ a fait remarquer, dans un article consacré à la place occupée par la presse dans la correspondance des évêques que les journaux n'occupaient pas une place considérable dans leurs préoccupations:

⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, «Aperçu du journalisme québécois d'expression française» in *Recherches sociographiques*, vol III, no 3(sept-déc), 1966, p.312.

⁸ Jean de Bonville, «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.49, no 2 (automne 1995), p.195-222.

Entre 1764 et 1914, plus de 1800 feuilles périodiques ont été fondées au Québec. un grand nombre de celles-ci éditent des dizaines, voire des centaines de numéros chaque année. De ce nombre, une douzaine, tout au plus, ont fait l'objet d'une condamnation officielle. Il serait donc abusif d'imaginer, à partir de ce seul indice, des évêques obsédés par le contrôle des opinions.

Cette constatation n'exclut pas que lorsque le clergé condamne en chaire ou dans sa correspondance les dangers du libéralisme, il vise indirectement tous les organismes et publications qui le diffusent.

Dans un autre ouvrage, Jean de Bonville, affirme que l'allégeance politique ne peut servir de critère que sur de courtes périodes parce que le parti au pouvoir change⁹. Cependant, il souligne que les mauvaises créances des abonnés «constituent jusqu'à la fin du XIXe siècle le principal fléau qui menace le budget du journal».¹⁰ Les abonnés des journaux du XIXe siècle sont en effet dénoncés comme mauvais payeurs. Nous verrons d'ailleurs au quatrième chapitre que les propriétaires doivent souvent rappeler à leurs lecteurs que les comptes en souffrance mettent en péril la survie du journal.

Quand on examine le cas des périodiques de notre corpus, on note en effet que le manque de financement et le peu d'intérêt manifesté par le public sont bien souvent la cause de la fin d'une publication. Toutefois, l'orientation politique ne semble pas être aussi importante que l'appui matériel et humain dont dispose une feuille. Qu'ils soient conservateurs ou libéraux, modérés ou radicaux, les périodiques qui durent reçoivent l'appui d'un parti, d'une institution ou alors d'un groupe de personnes qui partagent leurs idées (comme une association). Par contre, les journaux qui sont

⁹ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p.54.

¹⁰ *Ibid*, p.116.

l'oeuvre d'un seul homme qui tente de faire valoir son point de vue politique sont très souvent voués à l'échec.

Mais les problèmes financiers ne constituent pas le seul facteur qui peut mener à la fermeture d'un journal. Parfois, des fondateurs ferment une feuille pour mieux en lancer une autre. Par exemple, Michel Bibaud cesse la publication de *La Bibliothèque canadienne* en 1830 pour fonder un hebdomadaire, *L'Observateur*. Il espère ainsi accorder davantage d'attention aux nouvelles. En 1831, Bibaud revient à son ancienne formule mensuelle et *L'Observateur* est remplacé par *Le Magasin du Bas-Canada*. Durant les années 1860, Médéric Lanctot fonde 4 journaux en 8 ans. Toutes ces feuilles sont lancées dans le but de combattre le projet de Confédération, mais les collaborateurs changent, ainsi que la solution proposée et le public visé¹¹. Le rôle que doit jouer un journal ainsi que la formation et la dissolution de groupes d'intérêt peuvent aussi influencer la longévité des périodiques.

Claude Galarneau utilise des catégories pour expliquer la durée des journaux entre 1764 et 1859. Il affirme que les journaux qui vivent de 5 à 10 ans ont tenu l'espace d'une conjoncture déterminée; les journaux qui ont duré de 10 à 25 ans répondaient à un besoin; enfin, les journaux qui ont duré plus de 25 ans ont su s'adapter aux changements politiques, techniques, économiques et aux goûts des lecteurs.¹²

Ces catégories n'éclairent pas beaucoup le problème de la longévité des journaux. On ne peut décréter après coup que seuls les besoins comblés par les feuilles qui ont duré étaient valables. Tous les fondateurs de journaux sont convaincus de répondre à un besoin qui «se fait vivement sentir à Montréal.»¹³

¹¹ Un de ces journaux est en anglais et vise la population irlandaise, le *Irish Express*.

¹² Claude Galarneau, *loc. cit.*, p. 147.

¹³ *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

D'ailleurs, nous n'avons pas remarqué dans nos sources de différences notables entre les besoins mentionnés par les fondateurs dont le journal a duré plus de 25 ans et ceux dont la feuille s'est éteinte après quelques semaines. De plus, la disparition d'un journal n'entraîne pas nécessairement celle du besoin que ses fondateurs voulaient combler puisque bien souvent plusieurs autres lancent une feuille en invoquant le même.

2.1.3 Les types de publications

En constituant notre corpus, nous avons pu constater une diversification des types de publications tout au long de la période. Le milieu du XIXe siècle représente l'âge d'or du journal d'opinion tel que décrit par les historiens (voir chapitre I). Mais d'autres feuilles avec des contenus différents sont lancées durant cette période. Nous avons classé ces publications selon sept catégories: le journal d'opinion traitant de politique et d'actualité, le journal littéraire ou scientifique, la feuille illustrée, le journal humoristique, le journal d'affaires, le journal axé sur l'agriculture et la colonisation et le journal à vocation religieuse.

Tout au long de la période, nous retrouvons le journal d'opinion, dont le principal thème est la politique. Si la plupart de ces feuilles contiennent des nouvelles locales et internationales, la majorité se démarquent par ce que Jean de Bonville appelle le «primat de la politique.»¹⁴ D'autres feuilles que nous avons classées dans ce groupe ont déjà pour principal mandat de transmettre des nouvelles. Il s'agit surtout de feuilles anglophones, comme le *Montreal Transcript*, fondé en 1836. La majorité des journaux qui forment notre corpus peut être classée dans cette catégorie. Des exemples: *Le Populaire*, *La Presse*, *The Pilot*, *The Montreal Herald*. Si la politique demeure le thème principal tout au long de la période, le commerce et les

¹⁴ Jean de Bonville *op. cit.*, p.216.

nouvelles récentes y prennent de plus en plus d'importance au cours de la période. On trouve dans notre base de données davantage de journaux francophones pour cette catégorie. Il faut aussi noter que plusieurs des feuilles de langue anglaise qui s'y trouvent mettent davantage l'accent sur les nouvelles que sur l'opinion politique. Cette catégorie représente plus du tiers des périodiques de notre base de données.¹⁵

La durée de vie des journaux d'opinion varie beaucoup. Contrairement à ce que disent plusieurs auteurs, le caractère plus conservateur d'une feuille ne garantit pas sa longévité. On trouve dans notre banque des journaux modérés qui n'ont pas duré un an et des organes libéraux qui ont dépassé les vingt-cinq ans. C'est surtout lorsque la cause politique est très précise que le journal est éphémère. Dans ces cas, ce sont souvent les fondateurs eux-mêmes qui décident de lancer un nouvel organe mieux approprié à une nouvelle cause. L'organe officiel d'un parti (comme le *Pilot* dans le cas des Libéraux) ou d'un groupe (*Le Pays*) a plus de chance de durer que le journal fondé par un homme qui entend défendre ses propres idées (Arthur Buies et *La Lanterne*). Les coalitions de personnes ayant des opinions politiques divergentes autour d'une même cause donne habituellement des journaux à l'existence brève.

¹⁵ Sans compter la catégorie des journaux que nous n'avons pu classer, faute de renseignements suffisants.

tableau 2.4¹⁶

¹⁶ note

Le journal littéraire ou scientifique met davantage l'accent sur la transmission de connaissances que sur l'actualité politique. On trouve dans cette catégorie les journaux dont le contenu se compose principalement de littérature, d'histoire, de philosophie ou de textes sur les arts, les sciences, les inventions etc. Il s'agit d'hebdomadaires comme *L'Artiste*, *La Revue canadienne*, *L'Illustration industrielle*. Les hebdomadaires qui se consacrent aux arts et aux sciences apparaissent dans les années 1840. Auparavant, ces thèmes se trouvaient dans des journaux qui parlaient aussi de politique ou dans des publications mensuelles. La littérature demeure importante tout au long de la période, alors que les connaissances techniques prennent de plus en plus d'importance avec les débuts de la révolution industrielle. Il faut noter que beaucoup de feuilles littéraires sont des mensuels, ce qui explique l'absence de titres importants dans notre corpus, comme le *Literary Garland*. Cette catégorie compose environ 6% de notre base de données.

Dans les années 1860 paraissent les journaux illustrés. Nous avons classé dans cette catégorie tous les périodiques où les illustrations occupent ou devaient occuper une place très importante, à l'exception des caricatures. Même si plusieurs réunissent des caractéristiques du journal politique et de la feuille littéraire, ils agissent avec des moyens différents. Les plus importants furent le *Canadian Illustrated News* et *L'Opinion publique*, qui ont introduit le procédé de la lithographie. La plupart de ces feuilles s'adressent à toute la famille. Certaines abordent des questions de politique et d'actualité, mais elles le font en évitant les polémiques pour demeurer accessibles à toute la famille. D'autres sont dédiées principalement à la transmission de connaissances (*L'Illustration industrielle*) ou seulement au divertissement (*Feuilleton illustré*). Notre base de donnée comprend six feuilles illustrées, toutes fondées après 1860.

À partir des années 1850, on assiste à l'éclosion puis à la multiplication des journaux humoristiques, où l'on commente l'actualité par la satire et la caricature. La politique est leur thème de prédilection. La décennie 1870 voit apparaître un nombre considérable de ce type de publications. C'est que la plupart ne durent pas mais que leurs fondateurs sont des hommes tenaces. Beaulieu et Hamelin indiquent dans leur répertoire que Jean-Ferdinand Morissette a lancé à lui seul «plus d'une douzaine de ces journaux humoristiques qui n'eurent qu'une vie bien éphémère»¹⁷. Dans cette catégorie, on trouve entre autres les journaux *Le Crapaud*, *The Punch*, *Le Farceur* et *La Scie*. Si cette catégorie représente environ 13% des journaux de la base de données, il faut noter que la moitié de toutes les feuilles humoristiques ont été lancées dans les années 1870.

Nous plaçons dans la catégorie des journaux d'affaires tous ceux qui ont pour principal thème le commerce. Certains ne sont que des recueils d'annonces ou de données sur l'état de la bourse et des marchés. D'autres abordent des sujets d'intérêt économique comme le libre-échange et le protectionnisme. Les premiers journaux d'affaires anglophones de notre corpus sont fondés dès les années 1830. Le premier quotidien de l'Amérique du Nord britannique¹⁸ est d'ailleurs un journal voué aux questions économiques, le *Daily Advertiser*. Quelques-unes de ces feuilles ont duré très longtemps, surtout chez les anglophones. Tous les journaux commerciaux fondés dans les années 1840 n'ont pas dépassé les cinq ans. Notre base de données comprend 10 journaux de cette catégorie.

¹⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise: des origines à nos jours. vol.II, 1860-1879*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p.272.

¹⁸ André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit., vol.I. 1764-1859*, p.80.

D'autres feuilles privilégient les thèmes qui concernent l'agriculture et la colonisation. Ils contiennent des textes sur les nouvelles techniques agricoles. Des exemples: *Le Colonisateur* et *La Semaine agricole illustrée*. Plusieurs sont l'édition hebdomadaire des journaux des villes destinée aux populations rurales. Pour susciter leur intérêt, on y ajoute des articles portant sur l'agriculture. Beaucoup de ces journaux ont eu une longue existence, grâce aux subventions d'organismes comme le Conseil d'agriculture ou parce qu'ils profitent de la stabilité du journal politique dont ils dépendent (comme *La Minerve* dans le cas de *La Semaine agricole*). Notre corpus ne contient pas de journal de ce type en langue anglaise mais il en a existé qui étaient des mensuels. Notre base contient cinq feuilles de ce type, toutes fondées après 1850.

Nous avons classé dans les journaux religieux les publications qui annoncent que les thèmes religieux auront la prépondérance. Certains traitent aussi de thèmes politiques, de littérature ou de science, mais toujours sous l'angle de la religion. Plusieurs feuilles sont lancées par des institutions religieuses, alors que d'autres sont fondés par des laïcs, tout en étant financièrement soutenus par les Églises catholiques ou protestantes. On trouve dans cette catégorie des journaux comme *Christian Mirror*, *The True Witness* et les *Mélanges religieux*. La plupart des journaux religieux de notre corpus ont été fondés dans les années 1840 et 1850. Les autres ont le plus souvent été fondés pour remplacer un journal disparu, et non pour faire compétition à un journal de la même religion dans la même langue. Les périodiques religieux représentent environ 9% des journaux de notre base de données.

tableau 2.5

2.2 Les fondateurs

2.2.1 Composition du groupe

Comme l'indique Claude Galarneau, les artisans de la presse québécoise de la première moitié du XIXe siècle ne correspondent pas au modèle français de journaliste, qui désigne surtout des hommes participant à la rédaction du journal. Il s'agit plutôt «d'hommes de journaux», qui jouent plusieurs rôles à la fois parmi ceux de propriétaire, de rédacteur, d'éditeur ou d'imprimeur¹⁹. Les acteurs que nous allons considérer dans notre travail sont les fondateurs des journaux de notre corpus²⁰. Comme nous étudions leurs intentions, nous avons inclus dans cette catégorie tous ceux qui auront un contrôle sur le contenu du nouveau journal. Les premiers propriétaires et éditeurs d'un périodique sont désignés comme fondateurs. Nous considérons que les nouveaux propriétaires d'une feuille sont aussi des fondateurs car leur perception du rôle que le journal doit jouer peut différer de celle de leurs prédécesseurs.

Nous avons aussi sélectionné la première personne à assurer la rédaction d'un nouveau journal ou la personne qui dirige cette rédaction. Dans le cas des imprimeurs, nous n'avons retenu que ceux qui assumaient aussi une autre fonction, sauf pour quelques exceptions où il s'agissait du seul acteur connu. Nous avons retenu les noms de toutes les personnes qui ont signé un prospectus ou un texte de premier numéro car elles endossent ainsi les objectifs exprimés dans le texte. Enfin, nous avons retenu les personnes qui dirigent une institution ou un groupe qui fonde un périodique. Par exemple, on peut considérer que l'évêque de Montréal est fondateur d'un journal dont l'évêché de Montréal est propriétaire, même s'il n'apparaît pas comme fondateur officiel dans les répertoires.

¹⁹ Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.156.

2.2.2 Langue, religion et lieu d'origine.

Pour des fins d'analyse, nous avons divisé les acteurs francophones et anglophones. Quand les sources biographiques ne nous indiquaient pas la langue maternelle, nous avons considéré le nom de la personne ainsi que la langue du journal auquel était associé ce nom pour classer l'acteur chez les francophones ou les anglophones. Ainsi nous pourrions utiliser ce facteur dans les comparaisons que nous ferons plus loin. L'appartenance religieuse est plus difficile à obtenir car on ne peut procéder comme dans le cas de la langue et l'induire. On n'en tiendra donc pas compte dans l'étude de nos acteurs. Notre groupe de fondateurs se compose de 92 acteurs francophones et 40 francophones. Une liste de tous les fondateurs se trouve à la fin du mémoire (voir Appendice C).

Dans le premier tome de *La vie littéraire au Québec*, dirigé par Maurice Lemire, on notait l'importance des acteurs venus de France dans la vie littéraire et intellectuelle de la période qui va de la Conquête à 1805²¹. Cette importance s'estompe dans les périodes qui suivent²². Dans le troisième tome, Lemire et ses collaborateurs affirment que le lieu d'origine d'un écrivain a une influence sur sa carrière à cause de son bagage culturel et de son réseau de diffusion²³. Il est fort possible que cette même influence soit remarquable chez les artisans de la presse. Leur vision du rôle de la presse pourrait différer parce que la perception du journalisme et le développement de la profession ne se fait pas de la même façon

²⁰ Une liste des acteurs rejetés se trouve à la fin du mémoire (appendice D).

²¹ Maurice Lemire dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.I 1764-1805*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p.4.

²² Maurice Lemire, dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.II 1806-1839*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992, p.4.

²³ Maurice Lemire, dir. *La vie littéraire au Québec. Vol.III 1840-1869*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p.99.

dans tous les pays.²⁴ C'est pourquoi nous avons retenu le lieu de naissance des hommes qui ont fondé les journaux que nous étudions.

Le tableau qui suit montre où sont nés les acteurs francophones et anglophones. Même si nos données sont plutôt sommaires, nous remarquons que plus de la moitié des fondateurs anglophones sont nés à l'extérieur du Canada. La plupart viennent des îles britanniques et plusieurs sont passés par les États-Unis avant de venir s'installer à Montréal. Cette constatation n'est pas surprenante puisque Jean-Claude Robert indique dans l'*Atlas historique de Montréal* qu'en 1852, 40% des Montréalais d'origine britannique sont nés au Canada, contre 60% qui viennent d'Angleterre, d'Écosse et, surtout, d'Irlande (les deux tiers des immigrants)²⁵. Quant aux francophones, la majorité du groupe se compose de personnes nées au Canada. Les immigrants venus de l'Europe francophone ne représentent qu'une petite fraction. La plupart d'entre eux occupent le poste de rédacteur.

²⁴ Lenore O'Boyle, «The Image of The Journalist in France, Germany and England, 1815-1848», *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10 (1968), pp.290-317.

²⁵ Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.93.

Tableau 2.6
Lieu d'origine des fondateurs, selon la langue

Lieu de naissance	Francophones	Anglophones	Total
Canada	46	6	52
France	6	-	6
Belgique	1	-	1
Grande-Bretagne	-	4	4
Irlande	-	4	4
Inconnu	39	26	65
Total	92	40	132

Source: les données proviennent de répertoires biographiques (voir bibliographie). Les calculs sont de l'auteur.

2.2.3 Les types d'acteurs

Dans notre groupe de fondateurs, plus des trois quarts des acteurs francophones et plus de 80% des acteurs anglophones ont pu être associés à la fondation ou à l'achat de plus de deux périodiques, en incluant les publications qui ne font pas partie de notre corpus. La durée du passage de ces personnes dans le monde de la presse varie en fonction de la durée de vie de la feuille qui, pour la plupart des cas, fut assez brève. Cependant, ceux qui ont lancé un grand nombre de journaux ont aussi été associés à un bon nombre de feuilles éphémères.

Il est possible de classer nos acteurs selon quatre types de fondateurs. Comme nous avons trouvé davantage de documentation concernant les personnes ayant participé à la fondation de plusieurs périodiques, ces catégories représentent surtout la carrière journalistique de ces derniers. Tout d'abord, il y a les imprimeurs. Il s'agit d'acteurs dont la principale activité professionnelle est l'imprimerie. En plus de fonder, acheter et imprimer leurs propres journaux, ils impriment aussi d'autres feuilles, ainsi que des livres, brochures etc. La plupart ont commencé leur carrière comme apprenti dans une autre entreprise ou alors ils ont poursuivi l'entreprise familiale. Certains ont aussi tenté leur chance du côté de la politique, comme Jean-Baptiste Rolland, qui fut conseiller municipal. Ces acteurs ont fondé bien des types de publications, du journal politique au littéraire en passant par les feuilles agricoles. Parmi les plus importants de notre groupe, nous trouvons John Lovell, Rollo Cambell, George-Édouard Desbarats et la famille Sénécal.

D'autres fondateurs ont fondé de nombreux périodiques, qu'ils imprimaient souvent, mais cette activité ne constituait pas leur seule occupation et ils imprimaient rarement d'autres feuilles que les leurs. Michel Bibaud est un bon exemple de ce type de fondateur. Médéric Lanctot peut aussi être associé à cette catégorie. Ces fondateurs ont surtout fondé des feuilles littéraires ou politiques. D'autres personnages comme Louis-Olivier David ont participé à la fondation de nombreuses feuilles mais la plupart de temps au sein d'un groupe de fondateurs. On trouve ce type d'acteurs dans la fondation de divers genres de publications mais le plus souvent ces groupes se forment autour d'une cause politique.

Enfin, certains acteurs participent à la fondation d'un périodique en tant que principal rédacteur. Ils sont embauchés par un propriétaire pour mettre leur plume au service des idées du journal. Certains d'entre eux ont lancé leur propre feuille. Les plus connus sont Xavier Rambau, Théodore Phelan et Hyacinthe Leblanc de Marconnay. Ces rédacteurs collaborent à des journaux politiques et religieux surtout, ainsi qu'à des périodiques sur l'agriculture.

2.2.4 Formation et professions des fondateurs

À la suite de ce survol des principaux profils de fondateurs, nous allons nous arrêter plus longuement à des aspects précis de leur parcours, en examinant leur formation, leurs professions ainsi que leur rapport au monde politique. La formation des fondateurs influence leur bagage culturel qui peut se refléter dans leur conception du journalisme et dans le style de communication qu'ils adoptent. Les études peuvent parfois déterminer leur réseau de collaborateurs. Selon Maurice Lemire, les solidarités qui se forment durant les études se continuent souvent dans la vie professionnelle.²⁶

Même si notre échantillon comprend un nombre important d'inconnus, certaines tendances se dégagent. Dans le cas des francophones, c'est la combinaison études classiques et étude du droit qui domine nettement. Cette formation axée sur la rhétorique a pour suite logique la prise de parole publique et peut expliquer en partie le souci de convaincre que l'on trouve dans les journaux d'opinion²⁷. D'autres facteurs expliquent la forte représentation des diplômés en droit dans le journalisme francophone. Jean de Bonville souligne que la profession

²⁶ Maurice Lemire, dir., *op. cit.*, Vol.III 1840-1869, p.105.

²⁷ *Ibid.*, p.106.

d'avocat était encombrée et qu'un bon nombre de jeunes diplômés dans ce domaine choisissaient le journalisme pour se faire connaître²⁸. Ils pouvaient ensuite aspirer à une carrière politique ou à un poste dans la fonction publique. Maurice Lemire explique que la formation en droit, qui consistait en un stage de cinq ans chez un patron, permettait de combiner les études avec le journalisme.²⁹

Chez les anglophones, le parcours semble moins uniforme. Mais comme un bon nombre d'entre eux ont immigré après leurs études, l'information nous manque. Dans le milieu des affaires, il semble que la formation sur le terrain était la plus courante. On commençait à travailler comme apprenti ou commis, souvent auprès d'un parent, et on lançait plus tard sa propre entreprise. C'est l'itinéraire que l'on trouve presque invariablement chez les imprimeurs.

Tableau 2.7
Formation des acteurs selon la langue

Formation	Francophones	Anglophone	Tota
Études secondaires (High School)		2	2
Études classiques	8	1	9
Études classiques et droit	18	-	18
Droit	2	-	2
Études théologiques	9	1	10
Études universitaires	1	1	2
Apprenti	3	3	6
Autres	3	1	4
Inconnue	48	31	79
Total	92	40	132

Source: voir tableau 2.5.

La ou les professions pratiquées par les fondateurs peuvent aussi influencer la façon de concevoir le journalisme. Il est possible qu'un homme d'affaires n'attribue

²⁸ Jean de Bonville, *op. cit.* p.160.

²⁹ Maurice Lemire, dir., *op. cit.*, Vol.III 1840-1869, p.106.

pas à son journal le même rôle qu'un avocat ou un professeur. La composition professionnelle de notre groupe d'acteurs nous éclaire aussi sur le développement de la profession de journaliste et sur les liens qu'entretiennent les fondateurs avec les milieux politiques, religieux et économiques. Le tableau qui suit donne les professions des acteurs francophones et anglophones. La catégorie droit regroupe avocats et notaires. La catégorie affaires regroupe toute personne ayant pratiqué le commerce, peu importe la taille de l'entreprise. Nous avons fait une catégorie spéciale pour les propriétaires d'imprimerie. Enfin, nous avons considéré comme fonctionnaires tous ceux ayant occupé une fonction liée au gouvernement ou à une administration municipale.

Tableau 2.8
Profession des acteurs selon la langue

Profession	Francophones	Anglophones	Total
Avocats, notaires	18	-	18
Hommes d'affaires	5	1	6
Imprimeurs, Typographes	9	9	18
Rédacteurs, écrivains	6	1	7
Hommes d'Église	9	2	11
Fonctionnaires	13	2	15
Autres	5	3	8
Inconnue	32	20	52
Total	97	38	135

Source: voir tableau 2.6

Les résultats obtenus coïncident avec ce que l'on trouve dans l'historiographie concernant les artisans de la presse au XIXe siècle. Chez les francophones, 18 des 65 acteurs dont nous connaissons la profession ont pratiqué le droit et 11 d'entre eux ont occupé un poste de fonctionnaire à un moment ou un autre de leur carrière. Les avocats et les fonctionnaires sont suivis de près par les imprimeurs. C'est cette catégorie qui semble être la plus importante chez les acteurs anglophones. Cependant, Nous n'avons pu trouver la profession pratiquée par plus de la moitié des acteurs anglophones.

Les chiffres du tableau dépassent le nombre total de fondateurs parce que plusieurs acteurs ont pratiqué plusieurs métiers, parfois successivement, parfois simultanément. Parmi ceux qui ont pratiqué le droit, certains ne l'ont fait que brièvement, en début de carrière ou quand la politique et les affaires ne prenaient pas beaucoup de leur temps. Certains ont aussi obtenu un poste de magistrat à la fin de leur carrière. Il s'agissait souvent d'une récompense pour services rendus. Le gouvernement peut aussi récompenser un journaliste par d'autres emplois dans la fonction publique, tels que traducteur, greffier ou inspecteur. Ce phénomène est une manifestation des liens étroits qui unissent le journalisme à la politique.³⁰

³⁰ Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, «La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1920» dans *Érudition, Humanisme et savoir*. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin, sous la dir. d'Yves Roby et Nive Voisine. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval, 1996, p.400-423.

2.2.3 Liens avec politique

L'obtention d'un poste dans la fonction publique et la participation des acteurs à la politique active sont les manifestations les plus concrètes de ces liens avec la politique. Chez les francophones, 20 des 97 acteurs ont déjà fait de la politique active soit environ 20%. Si nous retirons de notre échantillon les 32 acteurs sur lesquels nous ne possédons aucune information sur la vie professionnelle, nous obtenons une proportion de 30%, qui ont été candidats ou élus. Si la plupart d'entre eux ont participé à la fondation d'un journal politique, certains ont aussi lancé des périodiques ayant comme principal thème la colonisation, la religion, la littérature ou le commerce (en ordre décroissant d'importance). Parmi ces acteurs qui ont tenté leur chance du côté de la politique active, on trouve des fondateurs propriétaires comme des rédacteurs. Chez les anglophones, nos données biographiques ne sont pas suffisantes pour tirer des observations pertinentes.

Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, dans un texte portant sur la haute rédaction des quotidiens entre 1850 et 1920 affirment que «la carrière journalistique s'exerce en étroite collaboration avec la politique. La moitié des membres de la haute rédaction ont exercé une activité politique et, dans la plupart des cas, au moment où ils étaient rédacteurs.»³¹. Jean de Bonville constate que le journalisme était une voie d'entrée dans la vie politique³². André Beaulieu et Jean Hamelin affirment, quant à eux, que la plupart des journalistes qui sont passés à l'histoire «ont connu la notoriété grâce surtout à la politique» et que cette activité était utilisée comme «tremplin pour se hisser dans l'arène politique»³³.

³¹ Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, *loc.cit*, p.419.

³² Jean de Bonville, *op. cit.* p.161.

³³ André Beaulieu et Jean Hamelin «Aperçu du journalisme québécois d'expression française», *loc.cit.*, p.313.

Les liens qui unissent les fondateurs aux milieux politiques ne se limitent pas à la politique active et à la fonction publique. Un journaliste peut avoir défendu les idées libérales ou conservatrices durant toute sa carrière sans pour autant avoir été candidat à une élection. Un homme d'affaires peut financer un parti ou un périodique favorable à ses idées politiques. Quant aux autorités ecclésiastiques, elles comptaient sur leur influence sur l'électorat et sur certains élus pour faire valoir leurs positions politiques. Aussi, on peut remarquer, à la lecture des biographies, que certains acteurs ont pris parti lors de crises majeures comme les Rébellions, sans avoir poursuivi une carrière politique une fois le calme revenu. Ce parti peut s'être manifesté par des prises de paroles ou même par la prise des armes dans un camp ou dans l'autre. Enfin le choix d'adhérer à une association sociale ou charitable peut refléter une certaine orientation politique.

La relation entre les fondateurs de journaux et le domaine politique nous intéresse parce qu'elle a un impact sur la conception du rôle des journaux. Elle nous permettra aussi de mieux étudier le point de vue des fondateurs sur la question de la liberté de la presse ou celle de l'indépendance des journaux. Mais leur appartenance professionnelle, ethnique ainsi que leurs convictions religieuses ou idéologiques peuvent aussi influencer la conception qu'ont les acteurs du rôle de la presse.

2.3 Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous sommes en mesure d'étudier les intentions des fondateurs en tenant compte des possibilités qu'ils avaient de réaliser leurs objectifs, de ce que leurs concurrents offraient comme matière pour les lecteurs au même moment et des types de citoyens qui entreprenaient d'intervenir sur la scène publique, via la presse.

Si le nombre des journaux fondés entre 1830 et 1880 est important, la plupart n'ont été que de passage dans le paysage de la presse montréalaise. Ce que nous avons appris sur la longévité des journaux de notre base de données coïncide avec ce que nous retrouvons habituellement dans l'historiographie. Cette constatation sera d'autant plus intéressante quand nous verrons plus loin l'importance que les fondateurs accordent à leur *mission*. Si beaucoup de personnes veulent agir auprès de la population par le biais d'un journal, peu ont la chance d'avoir un impact durable. Cependant, si chaque feuille n'a pas une mission aussi unique que le prétendent certains fondateurs, il se peut que toutes ces feuilles y parviennent de façon collective. De plus, certains hommes de presse ont essayé d'agir auprès de la population par l'entremise de plusieurs titres qui, dans certains cas, se succédaient sans interruption.

Nous avons mentionné dans le chapitre précédent que les distinctions entre les types de publications sont encore floues au XIXe siècle. Cependant, il faut noter que toutes les feuilles qui forment notre corpus ne correspondent pas au journal d'opinion. Les catégories que nous avons utilisées ne sont pas exclusives, bien des feuilles possédant les caractéristiques de plus d'une. Elles vont quand même nous permettre de comparer les objectifs de fondateurs qui veulent jouer leur rôle en mettant l'accent sur d'autres thèmes que la politique.

Malgré des données partielles, nous sommes parvenue à faire le portrait de quelques types de fondateurs. Deux ressortent du lot. Il s'agit de ceux qui possèdent une entreprise de presse et qui lancent des publications de divers types et ceux qui, à travers plusieurs titres, semblent poursuivre un but unique. Mais il faut surtout retenir que ces hommes appartiennent à une société où les rôles sociaux sont moins fractionnés qu'au XXe siècle. La même personne peut facilement brasser des affaires, faire de la politique municipale et fonder un journal voué à la colonisation. Nous étudions des journaux fondés avant la révolution industrielle et, pour certains auteurs, le développement économique d'une société a beaucoup à voir avec le développement du journalisme et des entreprises de presse.³⁴ Dans notre cas, il ne s'agit pas d'observateurs extérieurs jouant un rôle de surveillant des institutions³⁵ mais de personnes qui agissent sur plusieurs fronts. C'est donc à travers différentes activités politiques, culturelles et économiques qu'ils agissaient au sein de la société. Voyons maintenant ce qu'ils entendaient accomplir par l'entremise de la presse.

³⁴ Lenore O'Boyle, *loc. cit.* Jean de Bonville, *op. cit.*

³⁵ Dan Schiller, « An Historical Approach to Objectivity and Professionalism in American News Reporting » in *Journal of Communication*, vol. 29, no 4(1979), pp.46-57.

CHAPITRE III

LE RÔLE DE LA PRESSE

Nous savons maintenant dans quelles conditions sont lancés les journaux dont sont tirés les textes que nous étudions. Les nouvelles fondations sont assez nombreuses et les chances pour ces périodiques de durer sont minces si la feuille ne peut compter sur un solide appui financier. Nous connaissons mieux aussi les principaux types de fondateurs et leurs positions au sein de la société. Nous sommes donc en mesure de comparer les intentions qu'ils ont exprimées dans les premiers numéros pour y chercher leur vision du rôle de la presse.

Hormis quelques exceptions, la plupart des fondateurs lancent une nouvelle feuille afin de combler un vide. Ce vide, c'est un rôle qui n'est pas rempli par les autres journaux, ou alors qui est mal rempli. *Besoin, lacune, urgence, demande, terrain vierge* sont autant de termes utilisés par les auteurs des textes afin de convaincre le lecteur de la nécessité de leur nouvelle feuille. La mention du vide à combler sert à justifier l'existence du nouveau périodique. Les fondateurs disent qu'il manque à la presse montréalaise un type de publication, un journal en français, un journal qui représente toute la population. Le fait qu'il existe déjà de nombreuses autres feuilles n'enlève rien à l'importance de la nouvelle mission. Les fondateurs de *L'Illustration industrielle* sont convaincus de «prendre une place trop longtemps restée vide dans les rangs assez serrés pourtant de la presse canadienne-française»¹

¹ *L'Illustration industrielle*, 1880.

Les journaux humoristiques, par leur façon de s'en moquer, montre bien l'importance que les fondateurs accordent en général à cette justification. Dans *Le Fanal*, on affirme sans prétentions ne remplir aucune lacune mais vouloir quand même lancer une nouvelle feuille parce que «le soleil luit pour tout le monde»². Hector Berthelot du *Canard* va dans le même sens: «Le besoin d'une feuille humoristique ne se fait pas sentir et *Le Canard* ne remplit pas une lacune dans la presse de la province. Les journaux comiques abondent à Montréal»³.

D'ailleurs, chaque nouvelle feuille ne comble pas un besoin unique. Parfois la particularité de la nouvelle publication repose surtout sur le ton employé, la langue, le type de publication ou le public visé. Les causes défendues sont parfois héritées d'une autre feuille disparue. Notre démarche consiste à essayer de concilier le fait que chaque feuille soit justifiée par le côté unique de sa mission et notre objectif de trouver dans les textes un idéal et des façons d'agir partagés par la majorité des fondateurs. Même si nous cherchons des consensus, notre analyse tiendra compte des différences qui peuvent se manifester selon les types de publications ainsi que des cas qui se démarquent des opinions générales.

3.1 Un idéal commun

Au-delà des lacunes à combler, des causes défendues et des oppositions politiques ou idéologiques, il ressort des textes un idéal partagé par la majorité des fondateurs. Chaque journal doit contribuer au bien-être général, au bonheur de tous. Différentes formulations sont utilisées comme *bonheur (happiness) bien-être (ou welfare), avantage général, prospérité de la colonie* ou les *intérêts généraux du pays*. Parfois, le journal défend les intérêts d'un groupe plus restreint, comme les *Canadiens*, les *gens qui parlent français*, les *catholiques*. Mais, même dans ce cas,

² *Le Fanal*, 24 mai 1879.

les fondateurs assurent que le bonheur de ce groupe particulier peut contribuer à l'avantage de toute la population.

Ce bien-être à atteindre correspond à un projet de société. C'est ce projet qui varie selon les fondateurs et selon les journaux. Tous n'ont pas la même conception de ce qui ferait le bonheur de la population. Certains fondent leur journal dans le but de promouvoir le projet d'une société plus libre où les droits civils et la justice seraient respectés. Pour d'autres, la société idéale serait chrétienne et les vues de l'Église y auraient préséance sur les choses temporelles aussi bien que spirituelles. Certains fondateurs aspirent surtout à la prospérité, qu'elle provienne de l'agriculture, du commerce ou de l'industrie.

Les fondateurs ont aussi des idées divergentes sur les façons de parvenir au bien-être général. Les différentes causes politiques ou idéologiques défendues par les journaux sont autant de solutions proposées. Pour certains, il faut propager les idées libérales, alors que, pour d'autres, il faut préserver l'ordre et la tradition. Des journaux font la promotion de la colonisation comme solution pour l'avenir des Canadiens français, alors que d'autres suggèrent le libre-échange économique pour assurer la prospérité de la colonie. Ces façons différentes de concevoir le bien-être général et les moyens d'y parvenir constituent les sources de polémiques et de rivalités entre les journaux et sont autant de raisons de justifier la création d'une nouvelle feuille et son adoption par les lecteurs.

³ *Le Canard*, 6 octobre 1877.

3.2 Éduquer, influencer, plaire

Le journal est un moyen d'atteindre le public et de l'associer au projet de société. Afin de contribuer au bien-être général, trois rôles principaux peuvent être joués par les journaux auprès des lecteurs: *éduquer*, *influencer* et *plaire*. Dans le premier cas, le journal est présenté comme un outil au service des lecteurs, alors que l'influence en fait un instrument pour ses fondateurs et ceux qui les supportent. Plaire aux lecteurs est surtout un moyen de faire adopter le journal. Ces rôles ne sont pas mutuellement exclusifs et leur dosage varie en fonction du type de publication, des fondateurs et de leur projet de société.

3.2.1 Éduquer

L'éducation du peuple ou de la jeunesse est un thème qui revient très fréquemment dans les textes de notre corpus. Il s'agit d'un des objectifs les plus répandus chez les fondateurs de journaux. Plusieurs termes sont utilisés pour parler de la mission d'éducation de la presse. Dans *Le Citoyen*, on dit vouloir «épouser la belle cause de l'éducation»⁴ et beaucoup de fondateurs ont à leur programme l'instruction des lecteurs: «Instruire et récréer, voilà ce que nous nous proposons dans la publication de cette feuille hebdomadaire.»⁵ «L'enseignement du peuple»⁶ est aussi mentionné, de même que la diffusion de connaissances et du savoir: «on traitera dans ce journal de toutes les branches du savoir» ou celle des Lumières: «La diffusion des Lumières par le moyen de la presse est sans doute une des ressources que la Providence a ménagées à la société pour son grand bonheur; c'est pour cela que la

⁴ *Le Citoyen*, 10 septembre 1844.

⁵ *Le Messager de la foi et des bonnes oeuvres*, 1873.

⁶ *L'Union*, 27 juillet 1858.

Religion a, de tout temps, saisi cette arme puissante pour la faire servir à sa fin véritable»⁷.

La presse est vue comme un moyen efficace de concourir à l'éducation de la population. La diffusion de la presse à travers le territoire et son faible coût sont les principaux arguments mentionnés par les auteurs des prospectus. Les fondateurs du journal *La Patrie* considèrent que la presse est «le moyen le plus prompt, le plus sûr et le plus efficace de répandre l'instruction et les connaissances diverses parmi le peuple de la campagne surtout [...] la voie la plus puissante et la plus économique pour faire pénétrer les lumières de l'éducation dans les plus humbles chaumières et dans leur parties les plus reculées du pays.»⁸

Pourquoi un journal se doit-il de contribuer à l'instruction de la population? L'explication la plus courante est celle où les fondateurs affirment que l'éducation contribue à fournir au citoyen les outils nécessaires pour bien exercer ses droits et ses devoirs. L'éducation servirait donc à éclairer les citoyens dans leurs choix: «Le peuple est avide d'instruction, avide de connaître et de comprendre où et comment le conduisent les hommes entre les mains desquels il a remis ses destinées politiques, empressé de connaître ses droits et ses devoirs.»⁹. Selon la vision politique des fondateurs, le sens que prend «éclairer» peut varier. Dans certains cas, il s'agit de contribuer à la démocratie. Le lecteur bien instruit sera en mesure de faire ses propres choix. Pour d'autres, «éclairer» consiste davantage à orienter le lecteur. Ces fondateurs estiment que lorsqu'il sera bien informé des méfaits de certaines idéologies, il ne pourra que faire de «bons choix».

⁷ *Mélanges religieux*, 14 novembre 1840.

⁸ *La Patrie*, 26 septembre 1854.

⁹ *La Patrie*, 26 septembre 1854.

Pour les fondateurs qui souhaitent avant tout la prospérité, éduquer consiste surtout à transmettre aux lecteurs des connaissances qui leur permettront d'y contribuer. Ces connaissances varient en fonction de l'idée qu'ils se font de la prospérité. Dans certains journaux, on privilégie l'agriculture. Leurs fondateurs ont donc l'intention de transmettre les plus récentes techniques agricoles. D'autres comptent surtout sur le commerce ou l'industrie: «Il faut répandre dans tous les rangs de la société les connaissances techniques, comme aussi la pratique des procédés usuels; il nous faut éclairer nos capitalistes et préparer des ouvriers capables de les seconder».¹⁰

Enfin, on trouve dans certains prospectus une vision de l'éducation qui se rapproche du second rôle joué par les journaux: influencer le public. On veut donner des outils, mais on veut surtout guider. C'est le programme des *Mélanges religieux*: «Notre plan, le voici: nous ferons de la Religion la base de tous nos enseignements; nous nous attacherons principalement à éclairer le peuple sur ses devoirs, nous l'aiderons volontiers de nos conseils»¹¹.

Les termes «éducation» et «instruction» sont surtout utilisés dans les feuilles francophones, qu'il s'agisse du journal d'opinion ou de feuilles littéraires ou religieuses. Cependant, l'importance que plusieurs fondateurs anglophones disent accorder à la littérature et aux sciences nous indique qu'ils reconnaissent aussi un rôle à leurs journaux dans l'éducation du peuple¹².

¹⁰ *L'Illustration industrielle*, 1er octobre 1880.

¹¹ *Mélanges religieux*, 14 novembre 1840.

¹² Il faut aussi considérer que beaucoup de textes et de périodiques anglophones n'ont pas été retrouvés (voir Appendice B).

3.2.2 Influencer

Les fondateurs de journaux veulent aussi influencer leurs lecteurs. Ce rôle n'est pas exprimé de façon explicite dans les textes. Cependant, quand ils déclarent vouloir promouvoir ou défendre une cause, qu'il s'agisse de la colonisation, des principes constitutionnels ou de la littérature, ils avouent implicitement le dessein de convaincre l'opinion publique du bien-fondé de cette cause. Ceux qui affirment le plus clairement vouloir influencer sont les organes officiels des partis politiques. Pour certains fondateurs, influencer va jusqu'à prétendre savoir ce qu'est la vérité.

Un journal peut agir sur l'opinion publique de différentes manières. Tout d'abord, le choix de la ou des causes principales dont le journal fait la promotion est en soi une façon d'influencer. La sélection de la matière et des rubriques de la feuille peut aussi y contribuer. Enfin, on peut procéder plus directement, en se servant du journal comme tribune pour exprimer ses opinions.

Même si la plupart des fondateurs promettent de toujours faire passer le bien-être général avant leurs opinions personnelles, beaucoup déclarent que les commentaires auront leur place dans le nouveau journal. Pour *L'Ami du peuple*, émettre son opinion est lié à la défense des intérêts généraux: «Le Soussigné donnera son opinion d'une manière libre, véridique et impartiale sur les différents sujets qui auront rapport au bien-être de cette belle et florissante Colonie»¹³. Dans *Le Populaire*, on juge nécessaire cet apport des rédacteurs: « Nous accompagnerons souvent les événements étrangers de nos propres réflexions; car nous n'entendons pas les accepter avec servilité [...] »¹⁴ Dans le prospectus du journal *Le Réveil*, en 1876, Arthur Buies est très explicite sur la nécessité de commenter et d'analyser les grands événements:

¹³ *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, 2 juin 1832.

La plupart de ces organes en effet sont muets sur beaucoup de grands événements modernes d'une importance majeure, ou, lorsqu'ils les signalent, ne le font guère qu'au moyen d'extraits puisés à une source à peu près uniforme dans les journaux étrangers, de sorte qu'aucune critique, aucun examen sérieux de ces événements ne sont offerts aux lecteurs.¹⁵

Pour certains fondateurs, influencer le public peut aller jusqu'à prétendre défendre la vérité. Si la question de la vérité est un thème qui revient fréquemment dans les textes étudiés, le terme prend diverses significations selon les journaux. Pour quelques-uns, la vérité a un sens similaire à celui qu'on trouve dans les journaux d'information. S'en tenir à la vérité, c'est demeurer impartial, c'est éviter de prendre position¹⁶. Pour d'autres, il s'agit de dénoncer les abus, surtout ceux commis par le gouvernement.

Mais certains vont plus loin et entendent dénoncer non seulement les abus mais l'erreur. Combattre l'erreur, c'est supposer qu'il existe de bonnes et de mauvaises doctrines. Ces fondateurs entendent donc promouvoir de saines doctrines ou une saine façon de concevoir le bien-être général. Leurs fondateurs affirment qu'ils veulent «stigmatiser les vices de leur société»¹⁷ et que s'ils ne peuvent prétendre faire disparaître les abus, ils espèrent en abattre quelques-uns, grâce à la vérité qui est, selon eux, un «argument irrésistible».¹⁸ Enfin certains veulent défendre LA VÉRITÉ, purement et simplement. C'est donc qu'ils détiennent cette vérité, contrairement à d'autres qui sont dans l'erreur et qui, par conséquent, trompent le public. Cette vérité peut être politique ou religieuse. Cette façon de concevoir le rôle de la presse se

¹⁴ *Le Populaire*, 10 avril 1837 .

¹⁵ Prospectus du journal *Le Réveil*, début 1876 (selon le répertoire de André Beaulieu et Jean Hamelin, le texte en lui-même n'a pas de date).

¹⁶ *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

¹⁷ *Le Franc-parleur*, 28 juillet 1870.

¹⁸ *Ibid.*

trouve surtout dans les périodiques religieux ou dans les journaux d'opinions de tendance ultramontaine.

3.2.3 Plaire

En plus d'instruire et d'influencer, presque tous les fondateurs affirment vouloir plaire au public. La plupart du temps, les fondateurs abordent la question de l'attrait du journal en comparaison avec la question de l'utilité, en affirmant qu'un journal doit posséder les deux, comme on le dit dans *The Pilot*, qui sera «politically usefull as well as interesting»¹⁹. Le lien entre la fonction de plaire et le désir de contribuer au bien-être général n'est pas le même que pour éduquer ou influencer. Plaire au lecteur ne contribue pas directement à un projet de société. Un journal doit plaire afin d'atteindre le lecteur pour l'éduquer et afin de mieux faire passer les idées des fondateurs. Rendre un journal attrayant peut tout d'abord inciter le public à l'adopter. Quand on considère le sort de la majorité des nouvelles publications, c'est déjà une fonction considérable. Dans le cas de *L'Union*, on dit avoir choisi un ton qui permette d'atteindre tous les publics: «Comme nous tenons à rendre *L'Union* populaire et à le faire accueillir favorablement dans les salons du riche et l'humble demeure de l'ouvrier, par l'homme lettré et celui qui ne l'est pas, nous rédigerons toujours avec la plus grande clarté»²⁰. Rendre la lecture agréable aide aussi à faire passer le message: «Tout en badinant nous nous occuperons des grandes questions du jour»²¹ et facilite l'apprentissage: «Chacun sait combien il est difficile pour la plupart de nos

¹⁹ *The Pilot*, 30 mars 1848.

²⁰ *L'Union*, 27 juillet 1858.

²¹ *Le Canard*, 6 octobre 1877.

compatriotes de toutes les classes, de se procurer des lectures instructives et amusantes »²².

Dans certains cas, amuser ou divertir le lecteur est l'objectif principal annoncé par les fondateurs. Dans le *Montreal Transcript*, on déclare: « It's principal object is to amuse.»²³ L'objectif est le même pour les fondateurs du *Feuilleton illustré*: «notre but est d'amuser»²⁴. Mais la plupart du temps, cette fonction n'est pas la seule et le choix des sujets laisse deviner d'autres rôles. Par exemple, un journal humoristique dont le principal sujet est la politique risque de prendre éventuellement position sur certaines mesures, même s'il conserve l'indépendance la plus complète. Un journal peut être divertissant par le ton utilisé ou par l'ajout de textes littéraires et d'illustrations. Cette dernière façon de faire prendra un essor considérable avec l'apparition du procédé de lithographie à la fin des années 1860.

Le dosage entre éduquer et influencer varie selon les types de publications, et entre les journaux à l'intérieur d'un même type. La combinaison des deux mène à ce que les auteurs des textes appellent éclairer la population, faire la lumière. On pourrait aussi dire que les journaux entendent former le lecteur, en fonction de leur vision du bien-être général. La fonction de divertissement sert la plupart du temps à mieux jouer les deux premiers rôles.

3.3 Causes défendues et types de publications

S'il est possible de déceler dans les textes des rôles généraux que l'on trouve selon divers dosages dans les journaux de notre corpus, la question de la justification que nous avons vue en début de chapitre doit aussi être prise en compte. Chaque

²² *La Revue canadienne*, 14 novembre 1845.

²³ *The Montreal Transcript*, 4 octobre 1836.

²⁴ *Le Feuilleton illustré*, 1880.

journal a son propre mandat à combler, car comme nous l'avons vu plus haut, tous ont leurs idées sur les meilleurs moyens d'accéder au bien-être général. Ces idées s'expriment dans les journaux comme des causes qu'il faut promouvoir ou combattre. Nous nous sommes arrêtée à ces causes qui font la spécificité de chaque feuille pour tenter de voir comment s'y manifestent les grands rôles que nous avons relevés plus haut: promouvoir le bien-être, éduquer, influencer et plaire.

3.3.1 Les causes politiques

Dans le journal d'opinion, la politique occupe une place de choix. Ces journaux sont fondés dans le but d'intervenir «sur la scène politique», comme on l'annonce dans *Le Temps* ou dans «l'arène orageuse de la politique», comme l'indiquent les fondateurs du *Journal du peuple*²⁵. D'autres sont encore plus précis. Le journal *Le Pays* entend s'occuper «en premier lieu de Politique»²⁶. Le prospectus des journaux d'opinion aborde presque toujours la question de l'appartenance politique du journal, même si c'est pour proclamer l'indépendance la plus complète. Il semble d'ailleurs qu'écrire un prospectus implique presque automatiquement de se positionner dans le monde politique, peu importe le type de publications.

Annoncer dès le départ la cause politique défendue est aussi une façon d'affirmer le caractère politique d'une feuille. Ces causes se présentent de diverses façons. Certains défendent des principes ou des systèmes de pensée, alors que d'autres disent promouvoir les intérêts d'un groupe plus ou moins restreint de la population. D'autres fondateurs se donnent pour mission d'intervenir dans une cause politique précise, liée aux événements politiques de la période, comme l'Acte d'Union, la responsabilité gouvernementale ou la Confédération. On remarque d'ailleurs une légère augmentation de nouveaux journaux politiques juste avant et après ces changements constitutionnels. Mais surtout, on constate que les allusions à des causes précises sont plus courantes lors de ces événements.

²⁵ «Prospectus d'un nouveau journal dans la langue française intitulé le Journal du Peuple qui sera publié le premier mai prochain», dans *L'Aurore des Canadas*, 18 mars 1842.

²⁶ *Le Pays*, 15 janvier 1852.

Seulement trois titres de notre corpus déclarent être l'organe officiel d'un parti²⁷. La plupart se disent au service de principes ou de grandes causes. Par exemple, plusieurs propriétaires de journaux entendent faire la promotion des principes libéraux. C'est le cas du journal *Le Jean-Baptiste*: «Toutes publications politiques, du moins celles en langue française, qui ne seront pas conduites d'après des principes libéraux et populaires, seront désormais impossibles en ce pays»²⁸. C'est aussi le cas dans *Le Populaire*, où l'on adopte cependant un ton plus modéré que dans *Le Jean-Baptiste*: «les doctrines libérales ont besoin d'un organe mesuré»²⁹. Nous verrons dans le prochain chapitre que le fait de placer ainsi une cause au premier plan des objectifs du journal permet à plusieurs de se dire indépendants des partis politiques.

Le journal *Le Pays* a pour principal objectif de promouvoir la démocratie. Ses fondateurs veulent rapprocher «les hommes que de mesquines passions divisent, dans la communion des principes démocratiques»³⁰. Pour les gens de *L'Observateur canadien*, c'est «la nécessité d'un journal qui publie, propage et défend avec énergie, prudence et dignité, les principes constitutionnels»³¹ qui est proclamée. La liberté, les droits et la justice sont aussi des thèmes qui reviennent fréquemment.

Parfois, c'est un groupe précis dont un journal entend se faire l'avocat. L'étendue du groupe peut varier, allant des Canadiens d'origine française à l'ensemble des masses. Soutenir les *intérêts canadiens* et ceux du *peuple* sont les expressions qui reviennent le plus souvent. Même quand ils entendent représenter un

²⁷ Il s'agit des journaux *La Patrie* et *The Pilot* dans le cas du parti libéral, et du *Weekly expositor* pour le parti conservateur.

²⁸ *Le Jean-Baptiste*, 6 novembre 1840.

²⁹ *Le Populaire*, 10 avril 1837.

³⁰ *Le Pays*, 15 janvier 1852.

³¹ *L'Observateur canadien*, 3 mars 1838.

groupe particulier, les fondateurs assurent toujours vouloir l'intérêt général. C'est ainsi que l'on affirme dans le journal *Le Temps*: «Nous prévoyions bien que nous aurons souvent à défendre celles [les faiblesses] des origines dont se composent la majorité des gens du pays, contre les attaques sans cesse renaissantes de l'esprit de parti, mais en cela nous prouverons notre impartialité et notre amour pour la raison et la justice.»³²

Des journaux ont été créés afin de soutenir une cause politique bien précise ou, au contraire, pour la combattre. Les grands changements politiques constituent les plus importantes de ces causes. À partir de 1840, des journaux se donnent pour mission de faire accepter l'Acte d'Union. C'est la principale raison d'être du journal *Le Vrai Canadien*³³. Par contre, de nombreuses feuilles dénoncent cette loi. Certaines feuilles comme le *Pilot* et *Le Citoyen* font campagne pour l'obtention d'un gouvernement responsable. Enfin, les années qui précèdent et qui suivent la création de la Confédération canadienne verront la naissance d'un grand nombre de feuilles destinées à appuyer ou à s'opposer à ce changement constitutionnel. *L'Union nationale* de Médéric Lanctot est fondée spécialement dans le but de combattre ce projet: «Sacrifions sur l'autel de La Patrie nos vaines animosités de parti, et nous échapperons à ce péril comme à tant d'autres.»³⁴

Le rôle principal de ces journaux est d'influencer l'opinion publique et les gens de pouvoir en fonction de causes politiques. Ces causes représentent le projet de société des fondateurs ou du moins une partie de ce projet. En ce sens, ils correspondent à la description du journal d'opinion que l'on trouve dans l'historiographie. La promotion d'idées politiques n'est pas le seul rôle qu'entendent jouer les fondateurs de journaux d'opinion. Plusieurs se donnent pour mandat

³² *Le Temps*, 18 juillet 1838.

³³ *Le Vrai Canadien*, 27 novembre 1840.

³⁴ *L'Union nationale*, 3 septembre 1864.

d'instruire le peuple. C'est ce qui est affirmé dans le premier numéro du journal *Le Populaire* en 1838, de *La Patrie* de Xavier Rambau en 1854 et de *La Presse* en 1863, où les termes *éducation* et *instruction* sont présents. Souvent, c'est parce que l'instruction est associée aux outils nécessaires au citoyen pour exercer son jugement: « [...] sans l'instruction, l'indépendance est un vain mot.»³⁵ Le commerce, l'agriculture et la religion sont aussi des thèmes au programme de plusieurs feuilles politiques.

Les questions politiques sont aussi abordées dans les autres types de périodiques. La politique est importante pour bien des fondateurs, même si elle vient après le thème principal de la feuille, qu'il s'agisse de la religion, du commerce ou de la colonisation. Toutefois, d'autres hommes de presse trouvent que les questions politiques sont déjà bien traitées par le journal d'opinion et décident d'exclure ce sujet de leurs pages. C'est le cas du *Négociant canadien* où l'on déplore «le caractère trop absolument politique de notre presse [la presse francophone] »³⁶. Dans *L'Illustration industrielle*, on soutient que les journaux politiques sont assez nombreux et qu'on s'abstiendra de se mêler aux discussions des politiciens³⁷.

Dans d'autres journaux, on parlera de politique mais en ne tenant compte que des aspects qui sont liés à la thématique principale. Les fondateurs du journal *The True Witness*, qui représente les intérêts des catholiques anglophones, affirment qu'ils ne traiteront que des sujets politiques qui concernent directement «the moral and religious wellbeing of the community»³⁸. Il en va de même pour les fondateurs du *Canadian Economist* qui s'en tiendront à ce qui touche le commerce : « [...] a strictly

³⁵ *Le Populaire*, 10 avril 1837.

³⁶ *Le Négociant canadien*, 12 octobre 1871.

³⁷ *L'Illustration industrielle*, 10 octobre 1871.

³⁸ *The True Witness*, 16 août 1850.

commercial newspaper, not dealing with what are commonly called « politics » further than as they bear upon the trading interests of the Province»³⁹.

Ceux qui ont décidé d'aborder des sujets politiques défendent des causes similaires aux journaux d'opinion. Il peut s'agir de principes ou de groupes spécifiques, mais on ne se mêle habituellement pas de causes comme l'Union ou la Confédération dans les feuilles littéraires et illustrées. Même s'ils qualifient leur feuille d'«essentiellement politique et littéraire», les fondateurs de *L'Opinion publique* préfèrent à la polémique «la réunion, sur un terrain commun, d'hommes ne partageant pas tous le même avis sur des questions incidentes qui ne demandent pas de solution immédiate, ni même prochaine»⁴⁰. Quant aux feuilles commerciales, on y privilégie des causes directement liées au fonctionnement de l'économie.

Dans les journaux humoristiques, qui ont souvent pour têtes de turcs les politiciens, quelques auteurs se moquent de la façon dont les autres feuilles proclament habituellement leurs positions politiques. Dans le journal *The Free Lance*, on dit n'avoir aucun principe, comme les autres fondateurs: «Like some Editors we have neither political or religious principles.⁴¹» Dans *Le Cochon*, on dénonce plutôt l'opportunisme des journaux politiques: «*Le Cochon* sera rouge d'un côté et bleu de l'autre. Voilà la meilleure position pour avoir à manger des deux parties⁴²».

³⁹ *The Canadian Economist*, 8 mai 1847.

⁴⁰ *L'Opinion publique*, 1er janvier 1870.

⁴¹ *The Free Lance*, 21 août 1867.

⁴² *Le Cochon*, 11 juillet 1878.

3.3.2 Commerce et agriculture

Pour plusieurs fondateurs⁴³, le bien-être de la colonie passe par sa prospérité économique. C'est pourquoi ils proposent dans leurs journaux des solutions pour y mener. Ces solutions passent par les trois grands secteurs de l'économie, c'est-à-dire l'agriculture, le commerce et l'industrie. Un journal peut contribuer à la prospérité de ces secteurs par la diffusion d'informations (marchés, bourse, prix etc.) ou en proposant des solutions comme le libre-échange, le protectionnisme ou la colonisation. On traite de ces visions de la prospérité dans les journaux spécialisés comme les journaux commerciaux ou les journaux consacrés à l'agriculture, ainsi que dans d'autres publications dont ce n'est pas le sujet principal.

Les premières feuilles consacrées au commerce sont l'oeuvre de fondateurs anglophones. Si on omet *Le Bulletin commercial*, fondé en 1858 et consacré exclusivement à la publication d'annonces (dans les deux langues), le premier périodique francophone spécialement dédié au commerce est le *Négociant canadien*, fondé en 1871 par L.-E. Morin et Cléophas Beausoleil. Quant à l'agriculture, ce sont surtout des feuilles francophones qui s'y consacrent, tout particulièrement quand il s'agit de faire la promotion de la colonisation. Malgré ces tendances, il ne faudrait pas croire que chaque groupe ethnique ne privilégie qu'une vision de la prospérité. On remarque une importance croissante accordée au commerce dans les journaux francophones et même si les anglophones ne présentent jamais l'agriculture comme une voie d'avenir, elle est l'objet de leur attention dans les revues des prix, car elle contribue à la prospérité économique.

⁴³ Dans le premier chapitre, nous avons donné le nombre de journaux de chaque catégorie que contient la base de données. Ces chiffres sont un indice de l'importance accordée à des causes comme la politique, le commerce et l'agriculture. Il faut cependant noter que la plupart de ces causes sont aussi défendues dans les autres types de publications.

Comme les fondateurs du *Daily Advertiser* en 1833, certains trouvent que la place accordée par le journal d'opinion au commerce et à l'agriculture est insuffisante. C'est pourquoi des feuilles consacrées principalement à ces sujets sont fondées. Les fondateurs du *Bulletin commercial* se consacrent à la publication d'annonces pour stimuler le commerce, qui «est un élément, une des puissances qui conservent les sociétés dont elles font la fortune»⁴⁴ Les fondateurs du *Négociant canadien* reprochent à la presse francophone de négliger les questions économiques.⁴⁵

La période que nous étudions est aussi marquée par les débuts de l'industrialisation. Comme les États-Unis avaient dans ce domaine une longueur d'avance, beaucoup de Québécois émigrent vers les villes américaines pour y trouver du travail. Ce phénomène est une des préoccupations qui amènent les journaux montréalais à considérer l'industrialisation pour stimuler l'économie.

De nombreux fondateurs francophones continuent de compter sur l'agriculture et la colonisation pour assurer un avenir prospère à leurs compatriotes. Ces fondateurs sont tous d'accord sur le besoin de fournir aux agriculteurs et aux futurs colons des connaissances qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie. La diffusion de ces connaissances techniques est au programme du journal *La Semaine agricole (illustrée)*⁴⁶. Dans *Le Colonisateur*⁴⁷, on ajoute à cette fonction celle de promouvoir la colonisation auprès des autorités.

⁴⁴ *Le Bulletin commercial*, 22 juin 1858.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *La Semaine agricole (illustrée)*, 11 novembre 1869.

⁴⁷ *Le Colonisateur*, 2 janvier 1862.

Le commerce, l'agriculture et l'industrie sont aussi présents dans le journal d'opinion. La plupart des prospectus annoncent qu'une place leur sera réservée. Presque tous les journaux politiques francophones traitent d'agriculture dans leur prospectus. Dans *L'Aurore des Canadas*, on affirme qu'il faut traiter d'agriculture parce qu'elle est la «véritable source de notre prospérité»⁴⁸. Dès les années 1830, des journaux francophones comme *Le Temps* annoncent qu'ils accorderont une place importante au commerce afin d'«accroître la richesse de tous par un emploi plus judicieux de l'argent et du temps de chacun.»⁴⁹ Au cours de la période, cette affirmation devient plus fréquente. Des journaux comme *Le Réveil* et *Le Pays*, surtout connus pour leur rôle dans les débats idéologiques⁵⁰, annoncent dans le prospectus que le commerce fera l'objet d'une attention sérieuse. On trouve le même genre d'affirmations dans les textes qui annoncent des changements de propriété⁵¹, ce qui signifie que même les journaux établis comme *La Minerve* par exemple, s'y intéressent davantage avec le temps.

On commence à partir des années 1840 à parler de l'industrie dans les prospectus, le plus souvent dans une énumération de domaines économiques qui feront l'objet de l'attention du journal: «The commercial, agricultural, and industrial interests of the Province will meet with the attention [...]»⁵² Le seul journal qui s'y consacre davantage n'est pas une feuille commerciale. Il s'agit de *L'Illustration industrielle*, qui a pour principale fonction de transmettre des connaissances.

⁴⁸ *L'Aurore des Canadas*, 16 décembre 1845.

⁴⁹ *Le Temps*, 18 juillet 1838.

⁵⁰ *Le Pays*, 15 janvier 1852; Prospectus du journal *Le Réveil*, 1876.

⁵¹ *La Minerve*, 10 mars 1871.

⁵² *The Pilot*, 30 avril 1849.

En traitant d'agriculture, de commerce et d'industrie dans leurs pages, les fondateurs peuvent à la fois renseigner et influencer le lecteur. Les revues de prix et les données sur la bourse servent à informer le public. Certains journaux comme *Le Colonisateur*, *La Semaine agricole* ou *L'Illustration industrielle* veulent fournir aux lecteurs des connaissances qui leur permettent de mieux contribuer à la prospérité. Mais par le choix de la cause ou en se prononçant sur la marche du gouvernement dans les questions économiques, on veut aussi influencer l'opinion publique en fonction de sa vision du bien-être général.

3.3.3 La religion

Il est des fondateurs pour qui le bien-être général passe par le respect et la diffusion de valeurs religieuses. Leur façon de concevoir la politique, la prospérité et la connaissance est influencée par leurs convictions religieuses. La question de la religion est abordée dans divers types de publications comme le journal d'opinion ou les feuilles littéraires. Les principaux porte-parole de ces valeurs sont toutefois les journaux religieux. Leurs fondateurs considèrent que le message religieux n'est pas assez transmis dans les autres types de publications, d'où la nécessité de fonder une feuille dont ce sera le principal thème. Sans le dire directement, les fondateurs des *Mélanges religieux* font référence à des idées transmises dans d'autres journaux et qu'ils ont l'intention de contrer par la publication de leur journal:

[...] censurer le mal avec l'accent de la charité, dans l'espoir de le guérir; enregistrer toutes les actions de vertus, pour les opposer à la séduction des scandales; en un mot, réunir, autant que possible, tous les esprits et toutes les volontés afin de procurer à tous les mêmes avantages de la Religion et de la société; telles sont les vues, tels sont les désirs qui animent les directeurs des *Mélanges religieux*.⁵³

⁵³ *Mélanges religieux*, 14 novembre 1840.

Le mal à censurer, pour l'Église catholique, c'est tout ce qui concerne le libéralisme et son dérivé tant honni: le libéralisme catholique. La fondation de journaux à tendance ultramontaine montre que dénoncer le mal en chaire n'est pas suffisant et qu'on a dû le combattre sur son propre terrain, entre autres par l'entremise de la presse.

Un journal religieux peut aussi être fondé en réaction à un autre journal de confession différente. Dans le *True Witness*, on mentionne que les protestants ont leurs propres organes et qu'il faut une feuille pour défendre les catholiques des attaques proférées dans ces journaux. Le titre même du journal indique que ses fondateurs se positionnent face au *Montreal Witness* de John Dougall.

On fonde un journal consacré à la religion pour transmettre des connaissances, de la littérature, des textes théologiques ou même des commentaires politiques. En fait, on aborde tout ce que l'on considère nécessaire à une société conforme aux valeurs que l'on préconise, peu importe l'Église représentée. Ces périodiques sont fondés par des institutions religieuses ou par des laïcs. Dans le cas des journaux catholiques, ceux qui ont duré étaient fondés directement ou subventionnés par l'évêché. Du côté protestant, c'est le *Montreal Witness* de John Dougall qui a duré le plus longtemps.

Quand les dirigeants des journaux religieux veulent transmettre des connaissances, elles doivent être conformes à leur projet d'une société basée sur les valeurs chrétiennes. C'est ainsi qu'on peut lire dans le prospectus des *Mélanges religieux*: «notre but est de concourir à la publicité de la science basée sur la Religion.»⁵⁴ Cette vision s'applique aussi quand les fondateurs du journal ont l'intention de se prononcer sur les questions politiques: «il n'y aura pour nous aucun sacrifice de principes à modeler nos écrits sur ses divins enseignements et à en faire

⁵⁴*Ibid.*

le point d'appui de toutes les doctrines sociales et politiques que nous serons appelés à traiter.»⁵⁵ Certains fondateurs de journaux religieux vont jusqu'à invoquer la question de la vérité pour convaincre le lecteur: «on ne peut avouer d'autre critère de la vérité que le Christianisme»⁵⁶.

Certaines feuilles d'opinion, littéraires et scientifiques, sans être dédiées principalement à la religion, lui accordent une place primordiale. Si la politique ou la littérature constituent les principaux thèmes abordés dans ces feuilles, elles sont presque toujours abordées sous l'angle de la religion. Les fondateurs de ces journaux n'hésitent pas à parler de vérité lorsqu'ils parlent des valeurs religieuses: «L'AMI DU PEUPLE⁵⁷ sera aussi celui de la Religion; il sera l'organe de la vérité sur laquelle cette religion est basée, convaincu que comme elle, cette vérité prévaudra.»⁵⁸ On exprime une opinion similaire dans *L'Ordre. Union catholique*:

Notre position nous laissera toujours libres de faire entendre cette voix si belle et si forte de la Vérité. Au milieu des divisions de toutes espèces, nous déclarons n'appartenir qu'à l'Église, à notre foi, à la Patrie, à notre nationalité. Parmi tout ce qui se passe à travers le courant d'idées qui se succèdent comme le flot, nous embrassons fermement les seules choses durables, les seules idées qui ne passent pas: la Religion et La Patrie.⁵⁹

Quand ils traitent de la vérité, ces fondateurs font implicitement allusion au mensonge ou, du moins, à l'erreur. L'erreur des autres feuilles serait de laisser trop de place à des intérêts ou à des valeurs autres que la religion. Pourtant, plusieurs fondateurs profitent du prospectus pour exprimer leur foi, même si le journal ne sera pas principalement dévoué à cette cause. On peut lire dans le premier numéro de *La*

⁵⁵ *Le Nouveau monde*, 17 août 1867.

⁵⁶ *L'Observateur catholique*, 9 juin 1854.

⁵⁷ Le principal initiateur de ce journal était un sulpicien, Vincent Quiblier.

⁵⁸ *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, 2 juin 1832.

⁵⁹ *L'Ordre. Union catholique*, 15 novembre 1858.

Patrie de Rambau en 1854: «Nous croirions bien inutile de parler de nos opinions religieuses; nous sommes Canadiens et la foi de nos pères est la nôtre.». Dans le journal *L'Artiste*, spécialisé dans les arts, on déclare: «Ainsi que l'indique le nom de notre Journal [le sous-titre du journal est *Journal religieux, critique, littéraire, industriel, et musical*], nous voulons être chrétiens dans toute la sincérité de notre coeur.»⁶⁰

Les fondateurs qui n'ont pas l'intention de parler de religion dans les pages de leur journal ne disent rien ou se contentent d'assurer qu'elle sera respectée. Un seul homme de presse déclare dans son prospectus qu'il évitera les sujets religieux. Il s'agit d'Arthur Buies dans le prospectus du *Réveil*, qui commence son programme en annonçant: «Exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses.»⁶¹ Il semble que cette déclaration ait donné lieu à une vive réaction chez certains journalistes. Dans le premier numéro du *Réveil*, Buies raconte que plusieurs journaux « n'ont pu supporter qu'une nouvelle publication vît le jour sans s'occuper d'eux »⁶².

Quand il met de l'avant des valeurs religieuses, un journal sert surtout à influencer le public. Bien sûr, plusieurs feuilles ont à leur programme la transmission de connaissances, la diffusion des Lumières et de la littérature, mais l'instruction prodiguée par ces journaux se fait dans une direction bien précise. On veut éclairer le lecteur, mais dans une direction particulière. Pour ce qui est de plaire et de divertir, on veut bien le faire, mais dans les limites prescrites par la morale «la plus sévère»⁶³.

⁶⁰ *L'Artiste*, 10 mai 1860.

⁶¹ Prospectus du journal *Le Réveil*, 1876.

⁶² *Le Réveil*, 27 mai 1876.

⁶³ *L'Ordre. Union catholique*, 27 juillet 1858.

3.3.4 Littérature, arts et sciences

Faire connaître la littérature, diffuser le goût des arts, donner à lire des textes philosophiques ou scientifiques et traiter des dernières inventions sont des missions que plusieurs fondateurs ont l'intention d'accomplir en fondant un nouveau journal. Leurs fondateurs souhaitent s'éloigner des débats politiques pour contribuer à l'essor intellectuel et culturel de la colonie: « Personne ne niera, qu'au milieu des progrès qui se font ici, comme ailleurs, le besoin d'un Journal consacré spécialement à répandre le goût des lettres, à réveiller l'énergie de nos compatriotes en fait de sciences et d'art, se fait vivement sentir.»⁶⁴

La littérature constitue une façon de transmettre des connaissances, en plus d'être une cause en elle-même puisque les fondateurs souhaitent en répandre le goût au sein de la population. La littérature, telle qu'on en parle dans les textes, désigne davantage que les oeuvres de fiction en prose ou en vers. Elle comprend toutes sortes d'écrits savants tels que des essais philosophiques, politiques ou historiques.⁶⁵

L'objectif principal des journaux littéraires et scientifiques, c'est de diffuser des textes, pour mieux éveiller les esprits et ainsi contribuer au bien-être général. Pour ces fondateurs, former le public en lui fournissant des textes souvent inaccessibles pour des raisons géographiques et économiques, c'est se rendre utile:

Nous aurons par là le bonheur de combler une lacune dont le vide se faisait vivement sentir depuis longtemps parmi nos concitoyens, car nous pourrons les initier davantage aux discussions comme aux beautés

⁶⁴*La Revue canadienne*, 14 novembre 1844.

⁶⁵ La définition que l'on donne dans *La vie littéraire au Québec* correspond bien à ce que l'on retrouve dans les textes de notre corpus: «Littérature et lettres sont des quasi-synonymes et couvrent un champ sémantique beaucoup plus large que dans l'usage moderne, car il inclut toute forme de texte qui transmet des idées savantes.» Maurice Lemire dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.I 1764-1806*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p.16.

littéraires, historiques, religieuses, scientifiques et politiques du Vieux Monde, et nous croyons ainsi nous rendre utiles à notre pays.⁶⁶

Les sciences et surtout la littérature sont présents dans tous les autres types de publications. Tout d'abord, presque chaque journal d'opinion a son feuilleton, qui a pour principale fonction de s'assurer de la fidélité des lecteurs et qui, en plus, permet de combler les vides quand le journal manque de matière et ce, avec des frais de rédaction minimales⁶⁷. La littérature sert principalement à divertir mais aussi à instruire, comme l'indique un des buts que se fixent les fondateurs de *L'Aurore des Canadas*: «Instruire et plaire par le choix des articles littéraires»⁶⁸.

On trouve les sciences et la littérature dans les journaux illustrés, dans les journaux religieux et dans des feuilles humoristiques comme *Le Perroquet*: «Nous n'avons d'autres intentions que celle de publier hebdomadairement une feuille de revue, critique sans acrimonie, littéraire sans parti pris [...]»⁶⁹. Ils ont même leur place dans le quotidien à vocation commerciale, *The Daily Advertiser*: «Science and Literature, will also claim a portion of our attention»⁷⁰.

La littérature européenne est la plus populaire auprès des fondateurs⁷¹. Dans *L'Ordre*, on affirme que la littérature nationale est «encore à créer»⁷². *L'Écho de la France* fera sa raison d'être de la publication d'écrits venus d'Europe: «les initier davantage aux discussions comme aux beautés littéraires, historiques, religieuses,

⁶⁶ *L'Echo de la France*, décembre 1865.

⁶⁷ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p.209.

⁶⁸ *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

⁶⁹ *Le Perroquet*, 7 janvier 1865.

⁷⁰ *The Daily Advertiser*, 14 mai 1833.

⁷¹ Nous n'avons pas de données concernant les anglophones car aucune feuille littéraire en anglais n'avait la périodicité requise (hebdomadaire à quotidienne) pour notre corpus.

⁷² *L'Ordre. Union catholique*, 23 novembre 1833.

scientifiques et politiques du Vieux Monde»⁷³. Les pièces littéraires publiées dans *L'Aurore des Canadas* seront aussi «puisées dans les revues et les journaux d'Europe»⁷⁴. Par contre, les fondateurs du *Courrier canadien* veulent faire briller les talents que la nature a donnés aux jeunes Canadiens⁷⁵ et, dans *L'Opinion publique*, on fait savoir que les écrits publiés seront «d'écrivains canadiens surtout»⁷⁶.

Si la littérature sert principalement à instruire et à divertir, elle peut aussi servir à influencer le lecteur, si on le dirige vers certains textes, pour mieux l'éloigner d'influences que l'on juge néfastes. C'est justement la mission que s'est donnée *Le Messager de la foi et des bonnes oeuvres*:

À combien de dangers en effet n'est pas exposée cette jeunesse? Que de pièges sont semés sous ses pas? Que d'occasions de se perdre et de faire un triste naufrage au milieu des écueils sans nombre qu'elle rencontre sur la mer orageuse qu'elle doit parcourir! Quels sont donc les moyens de se mettre à l'abri devant tant de périls? Nous n'en connaissons point de plus efficace que la lecture de bons livres, renfermant les principes de la sainte doctrine et de la morale chrétienne.⁷⁷

3.3.5 L'information

Même si nous étudions la presse à une époque où le journal d'opinion domine, il demeure qu'informer le lecteur est une préoccupation des fondateurs. Les informations de nature économiques sont les premières à préoccuper les fondateurs et les plus importantes tout au long de la période. Les fondateurs entendent aussi fournir à leurs lecteurs des nouvelles locales et étrangères et le compte rendu des débats

⁷³ *L'Écho de la France*, décembre 1865.

⁷⁴ *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

⁷⁵ *Le Courrier canadien*, 17 janvier 1838.

⁷⁶ *L'Opinion publique*, 1er janvier 1870.

⁷⁷ *Le Messager de la foi et des bonnes oeuvres*, 1873.

parlementaires. Certains fondateurs vont jusqu'à dire que ces nouvelles seront livrées sans ajout de commentaires: «En politique, nous exposerons le plus souvent les faits sans commentaires [...]»⁷⁸ Il s'agit toutefois d'un point de vue minoritaire puisque, comme nous l'avons vu plus haut, plusieurs refusent d'accepter ainsi les faits «avec servilité». Si les nouvelles gagnent en popularité tout long de la période, la majorité des fondateurs estiment que leur diffusion ne peut, à elle seule, contribuer au «bien-être général».

Même si les moyens techniques dont disposent les journalistes pour la cueillette des nouvelles sont assez limités et que la primeur et la rapidité n'ont pas encore l'importance qu'elles vont acquérir au XXe siècle, on remarque quand même le souci de l'efficacité. Déjà au début des années 1830, Michel Bibaud fonde un hebdomadaire afin de pouvoir donner des nouvelles sans être en retard sur les autres feuilles⁷⁹.

Les premières feuilles à privilégier les nouvelles sont surtout anglophones. Les fondateurs de langue anglaise ont peut-être été plus vite influencés par le développement des *penny papers* en Angleterre et aux États-Unis. Déjà en 1836, le prospectus du *Montreal Transcript* affirme à propos de ce type de périodiques: «These cheap papers exist in most large cities of the United Kingdom and of the United States, and are decided favourites with the PEOPLE.»⁸⁰

Pour les francophones, le journal de langue anglaise constitue la norme à atteindre et cette préoccupation s'accroît avec les années. Médéric Lanctot fonde en 1863 un quotidien et assure aux lecteurs que «La PRESSE ne sera en arrière d'aucun

⁷⁸ *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

⁷⁹ *L'Observateur*, 10 juillet 1830.

⁸⁰ *The Montreal Transcript*, 4 octobre 1836.

des journaux anglais quotidiens.»⁸¹ Il ajoute que «Toutes les dépêches télégraphiques de la presse associée seront publiées dans La PRESSE en avant des journaux anglais s'il est possible, et jamais après.»⁸²

La diffusion d'information peut être favorable à la formation du citoyen, car elle lui permet de connaître ce qui se passe sur la scène politique et locale. Mais par le choix des nouvelles, par leur présentation ou par l'ajout de commentaires ou d'analyse, elles peuvent aussi servir à soutenir une cause politique, économique ou religieuse. Les nouvelles peuvent aussi divertir, car elles fournissent de la matière pour les conversations: «Nous fournirons aux causeurs le récit de tous les événements publics du domaine de la chronique.»⁸³

3.4 Le public

Les fondateurs veulent avec leurs journaux contribuer au bien-être général en éduquant, en influençant et en divertissant les lecteurs. Mais qui sont ces lecteurs? Auprès de qui les fondateurs et propriétaires de journaux ont-ils l'intention de jouer leurs rôles? Les auteurs mentionnent rarement à qui s'adressent ces textes qui en majorité portent le titre «Au Public». Nous avons quand même tenté de savoir quel est le public visé par les fondateurs.

Si le journal d'opinion a souvent été décrit par les historiens comme élitiste, un nombre considérable des textes de notre corpus s'adressent au peuple, à la population. On veut défendre les intérêts des masses, éduquer le peuple, représenter la population: « LE POPULAIRE est un titre qui annonce, d'un seul mot, les principes du nouvel écho des doctrines démocratiques: POPULAIRE signifie ce qui

⁸¹ *La Presse*, 15 septembre 1863.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *La Semaine agricole (illustrée)*, 12 octobre 1869.

est du PEUPLE, ce qui concerne le PEUPLE, ce qui appartient au PEUPLE.»⁸⁴ On affirme souvent vouloir être lu par toutes les classes ou tous les rangs: «... it will attach itself to no particular party or sect: it will contain whatever may likely to prove most interesting to all ranks and classes of the community.»⁸⁵ Cependant, si on cherche à défendre les intérêts des masses, il n'est pas sûr que l'on s'adresse à tout le monde pour y parvenir. Il serait donc important de nous arrêter à la composition de ce peuple que l'on vise comme public et qui dans les faits ne comprend pas l'ensemble de la population.

Tout d'abord, la langue du journal limite son lectorat. Chaque feuille est destinée à un public francophone ou anglophone, sauf dans le cas des périodiques bilingues. On note une exception, *La Revue canadienne*, dont le numéro prospectus contient un texte en anglais qui vante l'utilité de la feuille pour l'apprentissage du français⁸⁶. Le faible taux d'alphabétisation limite aussi le nombre de lecteurs, surtout au début de la période⁸⁷. Enfin, le coût élevé des abonnements est un autre facteur qui restreint la diffusion des journaux.

Dans les journaux d'opinion, les fondateurs s'adressent presque exclusivement aux citoyens électeurs: «Nous faisons plus particulièrement allusion au droit que s'attribue un petit nombre de chefs de parti, comme exclusivement patriotes, de dicter aux électeurs du Bas-Canada [...] »⁸⁸. C'est eux qu'il faut influencer en faveur du projet de société, car ils ont le pouvoir en votant de choisir un gouvernement favorable à ce projet. Aux électeurs s'ajoutent ceux qu'ils ont élus et qui sont en

⁸⁴ *Le Populaire*, 10 avril 1837.

⁸⁵ *The Montreal Transcript*, 4 octobre 1836.

⁸⁶ *La Revue canadienne*, 14 novembre 1844.

⁸⁷ Allan Greer, «The Pattern of Literacy in Québec, 1745-1899», *Histoire sociale/Social History*, vol.12, no.24, pp.293-335.

⁸⁸ *Le Vrai canadien*, 27 novembre 1840.

mesure de prendre des décisions: «si nous faisons foi de parler franchement au peuple, nous voulons, et c'est chose facile, parler franchement aussi à ceux que le peuple appelle à son service et qu'il sait si bien payer»⁸⁹. Les feuilles dont les fondateurs veulent éduquer le peuple s'adressent aux citoyens.

Plusieurs fondateurs ajoutent la jeunesse au public visé par le journal. Le plus souvent, on parle de la jeunesse en relation avec la mission d'instruction de la presse: «Il leur inspirera le goût de la lecture, le culte des grandes pensées et des sentiments nobles, et leur apprendra à aimer leur religion et leur pays et à les servir fidèlement»⁹⁰. Il est fort possible que l'on visait surtout les garçons, comme dans le cas des adultes, car il s'agit des futurs citoyens. Ce sont eux qui auront besoin des outils qu'apporte l'éducation et ce sont eux qu'il faut déjà influencer en faveur d'un projet de société.

On s'adresse aux «dames» dans quelques prospectus seulement. Il s'agit toujours de périodiques qui accordent une place importante à la littérature. Le premier journal à consacrer aux femmes une partie du prospectus est *Le Populaire* en 1838, mais c'est surtout à partir des années 1860 que l'on commence à s'adresser à elles plus régulièrement. La plupart du temps ce ne sont que quelques lignes qui les concernent. On ne parle jamais de politique aux femmes, sauf pour leur dire que le journal traitera aussi de sujets «moins arides»⁹¹. Les fondateurs leur présentent plutôt les aspects «agréables» du journal: «[...] il s'efforcera d'être beau, aimable, pour vous plaire; il se ferait même spirituel, si la chose lui était possible, pour vous amuser.»⁹². Les auteurs des textes veulent aussi rassurer les dames sur le ton courtois qui sera employé dans le journal ainsi que sur le respect de la morale. C'est que l'on

⁸⁹ *L'Illustration industrielle*, 1er octobre 1880.

⁹⁰ *L'Opinion publique*, 1er janvier 1870.

⁹¹ *La Patrie*, 26 septembre 1854.

⁹² *Le Crapaud*, 7 juin 1878.

compte sur elles pour faire adopter la feuille par la famille: «car il s'adressera à vous mesdames, toujours si bonnes et si tendres, vous le prendrez sous votre protection, vous l'adopterez au sein de votre famille, vous en ferez le compagnon, l'ami, le frère de vos enfants [...] »⁹³.

Certains fondateurs adressent le nouveau journal à toute la famille. C'est souvent le sous-titre qui l'indique, comme dans le cas du *Montreal Witness* qui se qualifie de «weekly review and family newspaper». On peut aussi, comme la *Semaine agricole*, affirmer que le journal contiendra des rubriques pour combler tous les publics, qu'il s'agisse de l'enfant, de l'homme sérieux, de la ménagère, de la jeune fille, de l'éleveur ou du moissonneur⁹⁴. Le public visé par les fondateurs varie en fonction du rôle que l'on entend jouer. Quand ils mettent l'accent sur l'éducation, ils s'adressent à la jeunesse et aux classes populaires. Quand ils veulent influencer, les fondateurs s'adressent surtout aux citoyens, aux électeurs, ainsi qu'aux hommes de pouvoir. Enfin, le journal vise toute la famille quand il traite de religion ou qu'il entend divertir les lecteurs.

3.5 Conclusion

Même s'ils défendent des causes politiques différentes, même s'ils n'envisagent pas la prospérité de la province de la même manière et même s'ils n'offrent pas au public la même matière, les fondateurs poursuivent un but commun: contribuer au bien-être général. Comme tous n'ont pas la même conception de ce qui peut faire le bonheur du peuple, ce rôle implique presque inévitablement des débats sur le meilleur projet de société et les meilleures solutions pour y parvenir.

⁹³ *L'Opinion publique*, 1er janvier 1870.

⁹⁴ *La Semaine agricole (illustrée)*, 12 octobre 1869.

Malgré ces divergences idéologiques, les fondateurs partagent aussi des idées communes sur la façon dont la presse peut contribuer au bien-être général, par l'éducation, l'influence et le divertissement. Peu importent leurs idées politiques ou sociales, les fondateurs veulent éclairer et former le public. Pour certains, il s'agit de laisser le lecteur faire des choix en l'éclairant sur les possibilités qui s'offrent à lui et en défendant la liberté alors que, pour d'autres, il s'agit d'orienter le lecteur et de défendre la vérité.

Nous savions déjà que la plupart des fondateurs avaient l'intention d'influencer les lecteurs. Leurs prises de position caractérisent le journal de cette époque qui est justement qualifié d'opinion. À la lecture des textes, nous avons constaté que ce rôle représente davantage pour les hommes de presse qu'une question de propagande. En fait, peu d'entre eux conçoivent la possibilité de faire un journal sans y exprimer leurs opinions. Fonder un journal, c'est se donner une tribune pour transmettre son point de vue sur la marche de la société.

Il est intéressant de noter que les acteurs de ce journalisme, que l'on a souvent décrit comme aride, veulent plaire aux lecteurs. Ce rôle avait été en quelque sorte sous-estimé. Pourtant l'importance accordée au ton, aux feuilletons et poèmes, à l'humour et aux illustrations montre le souci de divertir le lecteur et constitue sans doute une arme face à la compétition et à la précarité des entreprises de presse.

Mais c'est surtout l'importance accordée à l'instruction des lecteurs qui constitue une trouvaille. Cette fonction est surtout présente dans les journaux littéraires et scientifiques mais on la trouve aussi dans le journal d'opinion et les feuilles religieuses. Si on veut instruire la population, c'est sans doute que l'on juge qu'il existe des lacunes dans l'éducation. Le système d'éducation est encore peu développé au début de la période et, influencés par les Lumières, certains fondateurs voient dans la presse un moyen de rejoindre les gens, même éloignés ou peu nantis,

pour leur transmettre des connaissances qui varie en fonction du projet de société. D'autres souhaitent plutôt répandre la Vérité. Cette intention d'éduquer est présente dans les prospectus tout au long de la période, ce qui rend surprenant le peu d'importance accordée à ce rôle dans l'historiographie.

Le caractère politique des journaux de cette période est confirmé par les intentions et les prises de positions exprimées par les auteurs des prospectus. Même les fondateurs qui ont l'intention d'éliminer ou de minimiser la place des thèmes politiques dans leurs pages prennent la peine de l'annoncer explicitement. Le terme «politique» est présent dans près de la moitié des textes de notre corpus. Cependant, d'autres feuilles seront lancées pour mettre de l'avant des causes que certains jugent négligées par les journaux politiques. Ces derniers, à leur tour, vont réagir en accordant plus d'importance à certains sujets comme le commerce ou l'industrie. Quant aux journaux plus spécialisés, ils doivent aussi aborder des sujets variés, afin de pouvoir être rentables: «La presse n'est pas assez encouragée dans ce pays pour qu'il soit permis à un journal [...] de ne se livrer qu'à une spécialité.»⁹⁵

Les journaux religieux, en préconisant les valeurs chrétiennes pour guider toutes les actions, font une intervention plus ou moins directe dans l'arène politique, selon les thèmes qu'ils abordent. La même constatation pourrait s'appliquer à certains journaux commerciaux. La littérature occupe aussi une place de choix, non seulement pour remplir les pages du journal mais pour instruire et pour divertir le lecteur. Quant à l'information, on a remarqué que ce sont d'abord les journaux anglophones qui la perçoivent comme une fonction importante des journaux. Mais les francophones tentent plus tard d'imiter la presse anglophone et, vers la fin de la période, on peut voir venir la transformation que connaîtra bientôt la presse québécoise avec le développement du journalisme d'information.

⁹⁵ *Le Colonisateur*, 2 janvier 1862.

Le journal sert à assurer le bien de la population par la promotion d'un projet de société. Mais est-ce que tous les fondateurs jouissent des mêmes conditions pour faire connaître leur point de vue aux lecteurs? Nous verrons dans le chapitre qui suit ce que l'on trouve dans les prospectus au sujet de la liberté et des ressources dont disposent les journaux pour combler leur «mission».

CHAPTRE IV

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment et dans quel but les fondateurs ont l'intention d'intervenir au sein de la société. Nous allons maintenant traiter des conditions qui étaient nécessaires, selon les fondateurs, à la réalisation de leurs objectifs. La liberté d'exprimer leurs idées serait la première de ces conditions. Mais les fondateurs respectent aussi des lignes de conduites qu'ils ont eux-mêmes choisies. Ces limites concernent le caractère moral du journal, le ton employé dans les discussions et les rapports que le journal entretient avec les milieux politiques, religieux ou d'affaires. En effet, la liberté de la presse peut aussi dépendre du lien qui unit les fondateurs à un parti ou au clergé. Les moyens à la portée des fondateurs peuvent aussi avoir une incidence sur leur capacité d'éduquer, d'influencer et de plaire aux lecteurs.

4.1 La liberté de la presse

L'importance accordée par les historiens qui ont étudié le XIXe siècle à la question de la liberté de la presse (voir chapitre 1) nous porterait à croire que ce sujet en serait un de prédilection pour les fondateurs de journaux. En effet, le contrôle de la presse par l'État ou par le clergé n'était-il pas un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs qu'ils entendaient réaliser à travers la nouvelle publication? Pourtant, la question de la liberté de la presse telle qu'elle est abordée dans l'historiographie québécoise n'occupe pas une place très importante dans les textes de premiers numéros.

Le type de sources que nous utilisons y est sans doute pour quelque chose. Le texte de fondation sert à expliquer ses objectifs à des lecteurs potentiels et non à évoquer les obstacles qui pourraient nuire à leur réalisation. Pourtant, même si la plupart des textes sont effectivement très optimistes, il arrive que les fondateurs y abordent les difficultés économiques, le manque d'intérêt du public ou les complications techniques. Dans le cas des obstacles à la liberté de la presse, il se pourrait que l'attitude la plus prudente soit de s'abstenir d'aborder le sujet. Les auteurs des textes croient sans doute qu'il vaut mieux éviter d'entrer en conflit avec les autorités politiques et religieuses dès le lancement d'une nouvelle feuille.

4.1.1 La liberté d'expression

Mais surtout, c'est la conception même que les acteurs ont de la liberté de la presse qui expliquent qu'ils en parlent peu. Les luttes qui ont marqué les débuts de la presse québécoise concernaient surtout la *liberté d'expression* ou liberté *de* presse pour reprendre une expression utilisée par Jean de Bonville¹. Il ne s'agit pas d'un problème propre à la presse; il concerne la liberté dont dispose chaque individu au sein de la société. Les fondateurs qui entendent défendre la liberté ou les libertés, défendent aussi la liberté d'expression. Pour le rédacteur du journal *Le Temps*, la liberté de presse va de pair avec les autres types de libertés: «Après la liberté individuelle et la liberté religieuse, vient tout naturellement la liberté de la presse qui, suivant la Justice, est le palladium de toutes les libertés»².

¹ Jean de Bonville distingue la liberté *de* presse, qui est la liberté de publier les opinions, et la liberté *de la* presse, qui concerne l'autonomie de la presse face aux autres institutions dans «La liberté de presse à la fin du XIXe siècle: le cas de Canada-Revue», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 4 (mars 1978), p.501 à 523.

² *Le Temps*, 18 juillet 1838.

Défendre la liberté est au programme de nombreux fondateurs de journaux, des plus libéraux aux plus conservateurs. Ce qui varie, c'est le groupe dont on veut défendre la liberté et, surtout, l'étendue de la liberté revendiquée. Elle varie en fonction de la vision du bien-être général des fondateurs du journal. Certains veulent inspirer à leurs lecteurs «des idées de liberté et d'indépendance»³. Mais, dans d'autres feuilles plus modérées, il s'agit de la liberté à l'intérieur du respect de la constitution: «qui prescrit des devoirs en conférant des droits, réprime la licence pour mieux assurer la liberté»⁴ ou dans les limites de la religion: «servir de champion aux libertés et aux droits de l'Église»⁵.

Certaines affirmations traitent plus directement de la liberté d'expression et de celle de la presse. Dans *Le Populaire*, on affirme que «La liberté de conscience est, sans aucun doute, la première des libertés de l'existence des hommes»⁶. Peu importe l'angle sous lequel on aborde la liberté, des liens avec la pratique du journalisme sont présents. La liberté fait partie des causes que la presse doit soutenir, mais elle est aussi nécessaire pour que les fondateurs puissent s'exprimer et défendre des causes: «Si l'on juge du degré de liberté dont jouit un état par le bien-être de ses habitants, la prospérité de la presse populaire est un garant de leurs lumières et de leur patriotisme»⁷.

³ *Le Pays*, 15 janvier 1852.

⁴ *L'Ami du peuple*, 2 juin 1832.

⁵ *Le Nouveau monde*, 17 août 1867.

⁶ *Le Populaire*, 10 avril 1837.

⁷ *Le Jean-Baptiste*, 6 novembre 1840.

4.1.2 Contrôle politique et religieux

Le discours conserve généralement un caractère abstrait et presque jamais les auteurs ne mentionnent des obstacles concrets à la liberté des journaux. Bien entendu, lorsqu'un fondateur annonce que sa publication se portera à la défense de la liberté, il fait implicitement référence aux autorités qui ont le pouvoir de l'enfreindre. Mais le contrôle politique ou religieux dont les historiens traitent abondamment n'est jamais directement abordé dans les textes que nous étudions. Un seul journal d'opinion fait mention d'un contrôle politique qui pourrait l'empêcher de réaliser son programme. Il s'agit du journal *Le Jean-Baptiste* de A. Gauvin qui parle de la méfiance des autorités envers la puissance de la presse: «La presse est un levier tout-puissant qui a son point d'appui dans les masses; c'est pourquoi elle est si redoutée d'un gouvernement qui doit ménager les ressentiments populaires»⁸. Quant aux autres types de publications, il ne semble pas que la question du contrôle politique soit un problème pour eux.

La première décennie que nous étudions, qui va de 1830 à 1840, fut marquée par la crise politique qui mena aux Rébellions. Dans notre corpus, trois journaux ont connu des interruptions de publication. *La Quotidienne* avait été fermée et son fondateur François Lemaître arrêté, à cause de son implication dans les Frères Chasseurs⁹. *Le Populaire* a dû aussi fermer temporairement ses portes. Les locaux du journal avaient été vandalisés et il semble qu'il y ait eu un conflit entre le propriétaire et son imprimeur.¹⁰ *La Minerve* fut fermée de 1837 à 1842, Ludger Duvernay ayant dû s'exiler aux États-Unis pour fuir les autorités britanniques¹¹.

⁸ *Ibid.*

⁹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours, vol I, 1764-1859*, Québec, Presses de l'Université Laval, p.98.

¹⁰ *Le Populaire*, 21 mars et 12 avril 1838.

¹¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *vol I op. cit.*, p.57.

François Lemaître traite de ces difficultés dans le texte qui accompagne la reprise de *La Quotidienne*: «[...]depuis le meurtre du *Vindicator* et l'assassinat juridique de *La Minerve*, il n'y a maintenant de journal dans ce district, et pour mieux dire dans toute la province, que *La Quotidienne* qui soit véritablement dévouée aux intérêts canadiens»¹². Mais Lemaître ne blâme pas directement les autorités gouvernementales pour la fermeture de son journal. Il affirme que les problèmes qu'il a connus sont le résultat d'une conspiration menée par les journaux *Le Populaire* et *L'Ami du peuple* alors que, selon lui, «[...]l'existence de *La Quotidienne* était à peine connue de la classe qui se dit britannique.»¹³ Quant au journal *Le Populaire*, il réaffirme lors de sa réouverture sa loyauté au gouvernement: «Nous donnerons notre concours à la marche du gouvernement, tant qu'elle tendra à protéger les droits de tous, tant qu'elle aura pour objet la prospérité générale.»¹⁴.

Le contrôle exercé par l'Église sur la presse n'est pas davantage abordé par les fondateurs¹⁵. Les journaux religieux comme le *Witness*, *L'Observateur catholique* ou *Le Nouveau monde* promettent de promouvoir la religion et les valeurs chrétiennes. Les autres se contentent de dire qu'ils vont respecter la morale et la religion ou ils ne disent rien du tout. Mais il semble qu'il soit très mal vu d'affirmer que les questions religieuses ne seront pas abordées, comme l'a fait Arthur Buies dans le prospectus de son journal *Le Réveil*.¹⁶ La preuve en est la vive réaction qu'a suscitée cette affirmation dans les journaux proches du clergé et dont Buies nous parle dans le premier numéro du journal: «comme leur religion particulière ne leur permet pas de

¹² *La Quotidienne*, 31 mai 1838.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Le Populaire*, 10 avril 1837

¹⁵ Selon Jean De Bonville, il ne s'agissait pas non plus d'un sujet fréquemment abordé dans la correspondance des hommes d'Église. Jean De Bonville, «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.49, no 2 (automne 1995), p.195-222.

¹⁶ Prospectus du journal *Le Réveil*, 1876.

vivre une minute sans damner quelqu'un, ils se sont précipités sur le *RÉVEIL* qui leur est apparu comme Belzébuth venant subitement détruire toutes les églises»¹⁷.

4.1.3 Autoréglementation

Plutôt que de s'attaquer à un ennemi extérieur, les fondateurs des journaux profitent du prospectus pour présenter aux lecteurs des règles de conduite qu'ils entendent suivre dans la réalisation de leurs objectifs. Dans les journaux politiques, les fondateurs promettent de promouvoir leurs points de vue sans jamais dépasser les limites du bon goût: «Nous ignorerons les personnalités à l'égard de nos confrères de la presse, car nous avons toujours pensé que d'avilir des adversaires ça n'avance en rien ni l'intérêt public ni celui du Journal, si on les croit dans l'erreur combattons-les avec des armes courtoises et sans injures [...]»¹⁸. On assure que les attaques ne viseront que les mesures prises ou défendues par les adversaires politiques, sans jamais s'attaquer aux individus. La formule «Les principes et non les hommes», utilisée par Xavier Rambau dans le premier numéro de *La Patrie*, résume bien le point de vue exprimé par la majorité des auteurs. Les fondateurs de feuilles consacrées aux arts annoncent une conduite similaire: «Nous nous interdirons toute personnalité de bas étage, toute exagération dans le blâme ou l'éloge; et l'impartialité la plus complète présidera toujours à la rédaction»¹⁹. Il en va de même des feuilles illustrées, littéraires, qui, pour la plupart, visent un public familial.

Les journaux humoristiques représentent un cas particulier puisque plusieurs se moquent des politiciens pour faire passer leurs opinions. Leurs fondateurs affirment cependant faire une différence entre la vie publique et la vie privée: «We believe that

¹⁷ *Le Réveil*, 27 mai 1876.

¹⁸ *Le Fanal*, 24 mai 1879.

¹⁹ *L'Artiste*, 10 mai 1860.

a man's actions, in as far as they affect the public, are fair subjects for criticism. His actions and habits in private life, are his own to answer for his own conscience»²⁰. Le même journal ajoute que c'est par manque de talent que le journalisme humoristique tombe souvent dans les personnalités et le libelle: « If comic journalism in Canada has resulted so far in failure, and snits for libel, it has been because an insufficiency of talent has been employed, and because the wit has always been overflavored with personality.»²¹

Presque toutes les publications annoncent au sujet de la religion et de la morale le même respect que dans les propos politiques. Cette affirmation est presque systématique quand il s'agit du feuilleton: «[...] la plus stricte moralité présidera dans le choix de nos feuilletons: notre but est d'amuser mais non de pervertir...»²². La promesse de respecter la religion et la morale semble tellement aller de soi qu'elle perd un peu de sa portée, d'autant plus que les fondateurs ne traitent jamais de leur conception de la moralité et du respect de la religion. Ces promesses n'excluent donc pas qu'il y ait des divergences entre différents journaux ou entre un journal et le clergé sur ce qui est considéré comme moral.

Les journaux religieux ou proches des milieux ultramontains forment un cas à part puisqu'ils se présentent comme des remèdes à l'immoralité que pourraient véhiculer les autres feuilles et qu'ils prétendent que leur contenu sera basé sur des valeurs chrétiennes. Dans le *True Witness*, on accepte de se soumettre à la censure cléricale et, dans *Le Nouveau monde*, on affirme se soumettre aux points de vue de l'Église: «Il n'y aura pour nous aucun sacrifice de principes à modeler nos écrits sur

²⁰ *The Free Lance*, 21 août, 1867.

²¹ *Ibid.*

²² *Le Feuilleton illustré*, 2 janvier 1880.

ses divins enseignements et à en faire le point d'appui de toutes les doctrines sociales et politiques que nous serons appelés à traiter».²³

Ces limites que se fixent les fondateurs sont habituellement en conformité avec le mandat qu'ils entendent réaliser et avec le public visé. Les journaux dont le thème principal est la religion ou ceux qui visent un public familial sont ceux qui accordent le plus d'importance à la question du ton employé et du respect de la morale. Mais il est possible que ces règles volontaires aient aussi été le reflet de limites que les fondateurs pouvaient rencontrer dans la pratique du journalisme. Par exemple, les historiens font souvent mention des nombreuses poursuites pour libelle auxquelles pouvaient faire face les rédacteurs d'un journal. De même, l'importance de respecter la morale et la religion peut être associée à un risque d'être condamné par l'Église et de perdre ainsi une partie de son lectorat.

Les auteurs des textes de fondation sont en somme plutôt discrets sur les entraves extérieures à la liberté de la presse. Leurs proclamations de bonnes intentions nous permettent toutefois de cerner les limites qui étaient généralement admises de tous. Ces consensus n'excluent pas des divergences sur l'étendue réelle de ces limites. La morale, le respect de la religion et la courtoisie peuvent être vus différemment dans la pratique, selon les convictions et positions idéologiques de chacun.

4.2 Indépendance et impartialité

Nous avons traité jusqu'ici de limites qui proviennent de l'extérieur ou que les fondateurs se fixent eux-mêmes. Mais il existe aussi des limites à la liberté de la presse qui sont dues au fonctionnement même de l'entreprise et à ses liens avec le reste de la société. Dans la conception moderne du journalisme, la liberté de la presse

²³ *Le Nouveau monde*, 17 août 1867.

est aussi liée à l'objectivité. Le journaliste doit être détaché de tous liens avec les groupes politiques ou autres dans son rôle de courroie de transmission entre les institutions et le public²⁴. Or, nous avons souligné dans le deuxième chapitre que les rapports entre la presse et les autres institutions ne sont pas les mêmes à l'époque du journal d'opinion qu'à l'époque du journal d'information. Les fondateurs, au milieu du XIXe siècle, veulent aussi «servir entre le gouvernement et le peuple d'intermédiaire, sur l'impartialité, la justice et la loyauté»²⁵. Cependant, ils sont très souvent liés aux institutions politiques, religieuses ou économiques. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, plusieurs historiens, comme Jean de Bonville, considèrent que le lien qui unit les fondateurs aux groupements politiques, surtout pour le financement, limite le journal à la conformité aux idées du parti. Ils y voient donc un obstacle à la liberté de la presse. Si ces auteurs tiennent compte de la situation des hommes de presse au XIXe siècle au sein de la société, ils y opposent une conception de la liberté de la presse et du rôle des journaux qui correspond à celle des journalistes du XXe siècle.

Nous avons cherché à connaître le point de vue des fondateurs sur l'influence que leurs rapports avec les milieux politiques, religieux ou des affaires peuvent exercer sur la réalisation du mandat qu'ils se sont donné. L'historiographie nous dépeint habituellement des journaux entièrement subordonnés aux idées des partis politiques. Pourtant, nous constatons que la plupart des feuilles proclament leur indépendance face à ces groupes et les textes de premiers numéros sont remplis de déclarations d'indépendance et d'impartialité comme celle de *L'Aurore des Canadas*: «Le Soussigné donnera son opinion d'une manière libre, véridique et impartiale sur les différents sujets qui auront rapport au bien-être de cette belle et florissante

²⁴ Jean Charron, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau dir., *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, 237p.

²⁵ *Le Temps*, 23 juin 1838.

Colonie[...]»²⁶. La fréquence de ces déclarations démontre l'importance pour les fondateurs de se dissocier des partis politiques. Se dire indépendant ou impartial fait partie des éléments presque obligatoires du prospectus. Il semble donc que même avant le développement du «nouveau journalisme»²⁷ ou du journal d'information²⁸, il était indiqué pour une nouvelle publication de proclamer son impartialité. Environ la moitié des journaux d'opinion de notre corpus prennent leur distance faces aux partis politiques. On remarque que ces déclarations sont moins fréquentes au moment de l'Acte d'Union et au moment de la Confédération. Dans ces cas, il arrive même que les fondateurs présentent une position idéologique très claire. Cependant, ils annoncent rarement être subordonnés à un parti politique.

Si beaucoup de fondateurs proclament qu'ils seront impartiaux, indépendants ou sans couleurs politiques, peu d'entre eux donnent les raisons pour lesquelles un journal doit être indépendant et quelques-uns seulement dépassent la déclaration de bonnes intentions. Pour le rédacteur du *Populaire*, l'indépendance «est cette liberté qui met l'écrivain à l'abri de toutes suggestions étrangères et qui lui permet de marcher d'un pas assuré dans la carrière qu'il est chargé de parcourir»²⁹. Pour le fondateur de *L'Observateur canadien*, un journaliste doit demeurer indépendant, car il «n'est en quelque sorte, qu'un historien des événements contemporains»³⁰. Cette vision, qui se rapproche de la conception du journalisme d'information a pourtant été écrite en 1838. Pour Thomas D'Arcy McGee, le fondateur de *New Era*,

²⁶ *L'Aurore des Canadas*, 2 juin 1832.

²⁷ Paul Rutherford, *A Victorian Authority: the Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, Toronto University press, 1982, x-292p.

²⁸ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 416p.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *L'Observateur canadien*, 3 mars 1838.

l'indépendance est essentielle à la crédibilité et à l'utilité du journalisme: «Independence of dictation is essential to the credit and usefulness of Journalism»³¹.

La fréquence de ces déclarations et la vigueur avec laquelle certains fondateurs clament leur indépendance laissent entendre qu'ils considèrent que les autres feuilles sont plus soumises aux partis politiques. Mais les textes sont en général peu explicites sur ce sujet. Arthur Buies cependant est plus bavard et il dénonce:

[...] l'assujettissement de chacun de ces organes à une politique étroite, pleine de préjugés et de duperies, bornée le plus souvent à des agressions réciproques qui n'ont aucun intérêt et n'apportent aucune instruction à leurs lecteurs, les condamne à exclure toute appréciation indépendante des affaires publiques, quand il ne les force pas à les ignorer complètement³².

Si ce concept d'indépendance semble répandu au sein des artisans de la presse, il serait important de comprendre sa signification et surtout de voir s'il est le même pour tous. Dans la plupart des cas, il s'agit de se dissocier des partis politiques. Être impartial ou indépendant n'exclut pas nécessairement la défense d'une ou de plusieurs causes comme l'éducation, la colonisation, le respect des principes libéraux, le libre-échange économique ou *L'Union* de tous les Canadiens français. Quand ils n'utilisent pas les termes indépendance ou impartialité, les fondateurs affirment être sans couleur politique: «Notre couleur est l'absorption de toutes les autres, c'est le blanc, signe certain de la pureté de nos intentions»³³ ou ne suivre la ligne d'aucun parti: «En politique, Les *Guêpes* embrassent le célibat. Épouser un parti est assujettissant»³⁴; «Nous serons complètement indépendants des partis politiques qui

³¹ *New Era*, 25 juin 1857.

³² *Le Réveil*, début 1876.

³³ *Polichinelle*, 22 janvier 1858.

³⁴ *Les Guêpes*, 28 juillet, 1870.

divisent l'opinion publique, nous réservant d'appuyer ceux qui nous paraîtront être sur telles mesures en droit et en raison»³⁵, déclare *Le Fanal*.

Les causes défendues par les fondateurs du journal donnent souvent des indications très précises sur leurs opinions politiques. Le journal *Le Temps* est fondé en 1838 par James Phelan, rédacteur de *La Minerve* avant sa fermeture. Tout en proclamant son impartialité, le fondateur annonce clairement qu'il veut défendre les intérêts des Canadiens français: «Nous prévoyions bien que nous aurons souvent à défendre celles des origines dont se composent la majorité des gens du pays, contre les attaques sans cesse renaissantes de l'esprit de parti, mais en cela nous prouverons notre impartialité et notre amour pour la raison et la justice»³⁶. Les nouveaux propriétaires de *La Minerve* proclament aussi en 1871 leur indépendance. Ils soulignent cependant vouloir «exploiter dans toute la mesure du possible cette carrière féconde que l'âge, les services passés, le travail, les sacrifices et la fidélité aux principes et aux amis lui ont assurée»³⁷. Enfin, dans un texte de 1879, les propriétaires admettent que le journal a bénéficié du patronage gouvernemental jusqu'en 1873³⁸ (année où un gouvernement libéral fut élu à Ottawa).

D'autres journaux vont plus loin et entendent être indépendants des systèmes de pensée: «*L'Union* n'appartient à aucune école et n'obéit à aucun esprit de système»³⁹. Mais il y aura quand même des prises de position, des commentaires. On dit sensiblement la même chose dans le *Daily Advertiser*: «Neutral then we profess ourselves as regards PARTY only — not as regards MEASURE»⁴⁰. Il est donc clair

³⁵ *Le Fanal*, 24 mai 1879.

³⁶ *Le Temps*, 18 juillet 1838.

³⁷ *La Minerve*, 9 septembre 1871.

³⁸ *La Minerve*, 10 mars 1879.

³⁹ *L'Union*, 27 juillet 1858.

⁴⁰ *The Daily Advertiser*, 14 mai 1833.

que les termes indépendance et impartialité ne sont pas des synonymes de neutralité. Toutes les feuilles ont à coeur le bien du peuple et doivent le défendre en critiquant ou en approuvant les mesures du gouvernement, ou en mettant de l'avant des solutions. Cette conception de l'indépendance n'exclut pas l'appartenance à un groupe dont les membres partagent une même vision du bien de tous. Mais comme l'indiquent les fondateurs du *Daily Advertiser*, un journal qui s'entend avec un parti sur une mesure particulière n'a pas pour autant à appuyer toutes ses idées⁴¹.

Enfin, pour certains, l'impartialité consiste à présenter tous les points de vue, sans aucun parti pris. Les fondateurs du *Montreal Tattler* entendent laisser au public la partie éditoriale de leur journal. Afin de montrer leur complète neutralité, ils expliquent qu'ils seront autant en faveur des autorités anglaises que des patriotes ou des indépendantistes irlandais⁴². D'autres, sans être aussi catégoriques, vont laisser de la place dans leur feuille pour les opinions divergentes: «Cette impartialité amènera également la publication des écrits qui pourraient contrarier nos vues, nous réservant seulement le droit de leur adjoindre nos observations critiques»⁴³.

Ces façons de concevoir l'indépendance de la presse se trouvent dans les journaux politiques mais aussi dans des feuilles commerciales, humoristiques, littéraires ou religieuses. Dans tous les cas, les fondateurs affirment que le bien-être général guidera leurs propos et non une ligne de parti. Il est d'ailleurs plus facile pour les périodiques dont la politique n'est pas le principal thème de se proclamer indépendants des partis et de placer la cause défendue en priorité. Ceci ne les empêche pas d'appuyer les politiciens qui ont des idées en conformité avec leur projet de société.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Montreal Tattler*, 29 août 1844.

⁴³ *Le Populaire*, 10 avril 1837.

Ces distinctions entre indépendance, sans couleurs ou impartialité ne sont souvent qu'une question de formulation. Cependant, il ressort clairement que les fondateurs n'ont pas l'intention d'être objectifs ou neutres, comme on l'indique dans *L'Union*: «nous ne serons pas neutres, mais indépendants»⁴⁴. Être neutre, ce serait donner les faits sans ajouts de commentaires, sans donner son point de vue. Or, nous avons vu dans le troisième chapitre que les fondateurs ont une vision de la société à promouvoir auprès de l'opinion publique. Se contenter d'informer le public ne serait pas en conformité avec leur vision du rôle de la presse. Mais comme ce rôle est de contribuer au bien-être général, ils ne peuvent non plus suivre systématiquement la ligne d'un parti. Ils doivent se prononcer sur chaque mesure, sur chaque question politique ou religieuse selon le projet de société auquel ils aspirent.

L'indépendance face aux partis politiques est aux hommes de presse du XIXe siècle ce que l'objectivité est à ceux du XXe siècle. Il s'agit d'une ligne de conduite que les fondateurs veulent suivre dans leur intervention sur la scène politique. Le concept d'indépendance est différent de celui d'objectivité parce que chacun correspond à des conceptions différentes du rôle de la presse.

Même s'il est plus courant d'affirmer son indépendance, quelques-uns n'hésitent pas à afficher leurs couleurs politiques. C'est le cas de *La Patrie*, où Honoré Beaugrand annonce que son journal est fondé pour remplacer *Le National* comme «organe du parti réformiste dans le district de Montréal». Les fondateurs du *Pilot* déclarent aussi leur affiliation au parti réformiste: «The removal of the Seat of Government to this city renders is highly desirable that a journal should be establish here which can be relied on as a faithfull advocate to the United Reform Party of Canada»⁴⁵. Les fondateurs de *Weekly Expositor* se font une fierté de représenter les Conservateurs: «none but the names of Conservatives are on the list of those who

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *The Pilot*, 5 mars 1844.

have contributed to the establishment of this paper»⁴⁶. Quant aux feuilles religieuses, c'est avec ardeur que la plupart d'entre elles proclament leur soumission aux idées de l'Église.

Nous n'avons pas remarqué de changements durant la période dans les conceptions sur l'indépendance et l'impartialité. Qu'il s'agisse de journaux qui admettent être l'organe officiel d'un parti ou qui prétendent n'avoir aucune couleur politique, on trouve des exemples tout au long de la période. La nécessité pour un journal d'affirmer son indépendance vis-à-vis des partis politiques fait presque l'unanimité parmi les fondateurs de journaux, malgré quelques différences dans la définition du concept.

4.3 Les moyens

Jusqu'ici, nous avons traité des contraintes qui pourraient limiter les fondateurs dans l'expression de leurs idées. Mais ils peuvent aussi rencontrer d'autres obstacles dans leur intervention auprès du public. Nous avons vu dans le deuxième chapitre que les journaux étaient souvent éphémères et que ceux qui avaient duré bénéficiaient d'un solide appui financier ou étaient associés à un groupe (parti, archevêché ou association). C'est pourquoi nous avons cherché ce que disent les textes au sujet des ressources matérielles et humaines sur lesquelles comptent les fondateurs pour jouer leur rôle au sein de la société.

4.3.1 Le financement des journaux

Les ressources financières dont dispose un journal peuvent influencer la réalisation du mandat que se donnent ses fondateurs de diverses manières. Tout

⁴⁶ *The Weekly Expositor*, 20 août 1846.

d'abord, le financement est nécessaire à la survie même du journal. À cette époque où la majorité des journaux ne duraient pas plus d'un an⁴⁷, il n'est pas surprenant de voir les fondateurs s'inquiéter de la situation financière présente et à venir de leur entreprise. Cette situation difficile est abordée dans *Le Moniteur canadien*: «le sort, très souvent peu mérité, de ces nombreux journaux qui depuis vingt ans sont apparus sur la scène de ce monde pour descendre presque aussitôt dans les ténèbres du tombeau, après avoir travaillé pendant quelques heures à cette glorieuse mais pénible mission que l'on appelle LE BIEN ÊTRE DU PEUPLE.»⁴⁸

Les moyens matériels dont disposent leurs fondateurs ont aussi une incidence sur la présentation des journaux. En effet, plusieurs se plaignent ne n'avoir pu lancer le journal dans le format dont ils rêvaient, faute de moyens. C'est le cas d'Honoré Beaugrand qui indique dans le premier numéro de *La Patrie* qu'il «adopte un format modeste pour des raisons d'économie». *L'Aurore des Canadas* doit réduire sa périodicité après six ans d'existence et demande au public de lui fournir les moyens de publier plus souvent⁴⁹. Dans *Le Sauvage*, on fait aussi appel aux lecteurs pour parvenir à publier un journal de plus grand format car dans le premier numéro des articles ont dû être coupés faute de temps et de place: «Si la faveur publique accorde un pauvre deux sous à ces quatre pages, si le peuple remplit la première des conditions, nous serons plus explicites au deuxième numéro. Vos conditions, mises ou non à effet, régleront la liste des nôtres»⁵⁰. *Le Fanal* avoue lancer un journal de petit format en disant «On ne naît pas grand»⁵¹.

⁴⁷ Voir le tableau 2.2 au chapitre I.

⁴⁸ *Le Moniteur canadien*, 10 mai 1849.

⁴⁹ *L'Aurore des Canadas*, 16 décembre 1845.

⁵⁰ *Le Sauvage*, 24 juin 1847.

⁵¹ *Le Fanal*, 24 juin 1879.

Un seul prospectus fait le lien entre la situation financière d'une feuille et sa capacité à faire preuve d'indépendance dans ses pages. Il s'agit du texte qui suit l'association des frères Duvernay et de Clément-Arthur Dansereau comme propriétaires de *La Minerve*. Ils affirment vouloir faire servir l'indépendance de leur situation à l'indépendance de leurs appréciations⁵². Si la formule n'est pas précise sur le sens qu'ils donnent à l'indépendance, elle indique clairement que la situation financière d'un journal est importante pour y aspirer.

Le revenu auquel font d'abord appel les auteurs des prospectus est celui fourni par les abonnements des lecteurs. C'est ce que le *Franc-parleur* appelle le «patronage public». Le fondateur de *Polichinelle* en 1868 formule sans ambiguïté la nécessité de cet encouragement: «Une enveloppe de papier monnaie ne lui ferait pas de mal. Aussi espérons-nous que vous ouvrirez une liste de souscription, pour faire exécuter l'idée merveilleuse de notre Journal»⁵³. Même si les abonnements ne peuvent à eux seuls permettre la survie d'un journal, les premiers numéros y accordent tout de même une importance considérable. Quand le prospectus ne contient pas de renseignements sur les modalités un autre texte y est consacré. Mais les abonnés n'étaient pas tous de bons payeurs. Les éditoriaux qui suivent les changements de propriété sont fréquemment accompagnés de textes exhortant les lecteurs à s'acquitter de leur dû. C'est le cas de W.H. Higman et Thos. J. Donohue, nouveaux propriétaires du journal *The Pilot*, qui demandent que les dettes contractées auprès de leur prédécesseur leur soient remboursées⁵⁴.

En plus de représenter une entrée directe d'argent, le nombre a une influence sur l'intérêt que les annonceurs vont porter au nouveau journal. La publicité est déjà un élément très important du financement des journaux, même si ne n'est pas

⁵² *La Minerve*, 9 septembre 1871.

⁵³ *Polichinelle*, 22 janvier 1858.

⁵⁴ *The Pilot*, 30 février 1848.

comparable avec l'influence qu'elle aura sur la presse après la révolution industrielle⁵⁵. Les fondateurs vantent dans les premiers numéros la diffusion de leur journal afin d'attirer les annonceurs. Habituellement, les conditions du journal pour les annonces suivent immédiatement celles sur les abonnements.

Un journal, *Le Bulletin commercial*, a fait de la publicité son objet tout autant que sa source de revenus. Il s'agit d'un recueil d'annonces destiné à stimuler le commerce de la colonie. Sa devise: «La publicité est l'âme du commerce»⁵⁶. D'autres sont moins enthousiastes et entendent minimiser l'importance de la publicité dans leur feuille: «Le "*Vrai canard*" assignera les bornes les plus restreintes à la publicité des annonces et se gardera, coûte que coûte, de devenir une affiche ou une circulaire pour les marchands⁵⁷».

Cependant, même les journaux les plus vertueux peuvent difficilement se priver de cette source de revenu. *L'Observateur catholique* est une feuille religieuse qui, selon l'aveu même des fondateurs, n'est pas l'organe officiel du clergé. Dans le premier numéro, on annonce que les propriétaires en sont venus «à la résolution de ne pas exclure de leur Journal les annonces»⁵⁸. Enfin, il est à noter que le rédacteur de *La Revue canadienne* s'adresse aux annonceurs en anglais, dans une partie du prospectus qui vante les mérites de la feuille pour l'apprentissage du français.

Peu de fondateurs parlent du patronage de l'État ou des partis politiques. Ce n'est guère surprenant quand on constate l'importance accordée à l'indépendance dans les prospectus. On a vu plus haut que *La Minerve* a parlé du patronage gouvernemental après qu'il eût pris fin. Les journaux qui affirment ouvertement être

⁵⁵ Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914, op cit.*

⁵⁶ *Le Bulletin commercial*, 22 juin 1858.

⁵⁷ *Le Vrai canard*, 23 août 1879.

⁵⁸ *L'Observateur catholique*, 9 juin 1854.

l'organe officiel d'un parti reconnaissent implicitement que ce parti les finance. Certains sont encore plus clairs. Par exemple, Rollo Cambell, quand il devient propriétaire du journal *The Pilot*, sollicite l'appui du parti réformiste: «It is hoped that the reformers of United Canada will give the *Pilot* an increased amount of patronage and support»⁵⁹. De même, les fondateurs du *Weekly Expositor* se vantent d'être appuyés par d'illustres conservateurs: «We are enabled to state that the most wealthy and influential of the Conservatives of the country [...] are numbered amongst the supporters of the paper»⁶⁰.

Un journal peut aussi recevoir l'appui d'un organisme gouvernemental comme le Conseil d'agriculture. C'est le cas de *La Semaine agricole*⁶¹. Le clergé, comme le gouvernement et les partis, soutient financièrement un bon nombre de feuilles. Parfois la feuille est lancée par des clercs ou alors des laïcs prennent en charge le journal qui est subventionné par l'Église. Ces journaux ne traitent pas de financement dans leurs premiers numéros.

4.3.2 Les ressources humaines

Nous avons vu dans le second chapitre que le personnel des journaux du milieu du XIXe siècle est habituellement assez restreint. Il n'est pas rare que la même personne cumule les fonctions de rédacteur, imprimeur et propriétaire. Même pour une feuille *in quarto*, rédiger un journal qui est publié une ou même plusieurs fois par semaine est une tâche accaparante, surtout pour quelqu'un dont ce n'est pas la principale profession. Pour y parvenir, les rédacteurs peuvent recourir au feuilleton et aux nouvelles puisées dans les journaux étrangers. Mais ils font aussi appel à des

⁵⁹ *The Pilot*, 30 mai 1849.

⁶⁰ *The Weekly Expositor*, 20 août 1846.

⁶¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *vol II op.cit.* p.139.

collaborateurs. Le premier numéro sert souvent à présenter ceux qui sont déjà associés au nouveau journal et à solliciter la participation des lecteurs.

Un bon nombre de fondateurs proposent aux lecteurs d’agir à titre de correspondants. Ces personnes sont invitées à fournir des textes qui seront publiés dans le journal. En plus de remplir l’espace, les écrits des correspondants permettent d’avoir des nouvelles de l’extérieur de la ville ou même du pays. C’est ce que l’on annonce dans le premier numéro de *La Patrie* en 1854 : «Nous avons pris des arrangements pour avoir des nouvelles immédiates et une chronique des événements qui se passeront à Québec et à New York, et avant peu nous espérons pouvoir offrir à nos lecteurs une correspondance parisienne [...] »⁶² Dans le *Montreal Tattler*, on compte sur les lecteurs pour assumer la partie éditoriale du journal⁶³. Dans tous les cas, on prévient que les collaborateurs doivent éviter la polémique et les attaques personnelles: «Aucune correspondance injurieuse ou diffamatoire, signée ou non, ne sera reçue»⁶⁴.

On fait aussi appel au public pour la partie littéraire du journal. On s’adresse alors tout particulièrement à la jeunesse: «D'ailleurs, nous espérons l'appui de tous les jeunes Canadiens qui visent à la réputation littéraire, c'est pour eux une occasion qui leur offre les moyens de nourrir, et faire briller les talents que la nature leur a donnés»⁶⁵. Les fondateurs du *Citoyen* comptent aussi sur leurs «jeunes amis», pour contribuer à enrichir la «Littérature indigène»⁶⁶.

⁶² *La Patrie*, 26 septembre 1854.

⁶³ *The Montreal Tattler*, 29 août 1844.

⁶⁴ *Les Guêpes*, 28 juillet 1870.

⁶⁵ *Le Courrier canadien*, 17 janvier 1838.

⁶⁶ *Le Citoyen*, 10 septembre 1844.

Dans la plupart des cas, les premiers numéros donnent peu d'information sur l'identité des artisans du journal. Les rédacteurs s'adressent aux lecteurs au nom du journal. À cette époque où l'anonymat prévaut dans la presse québécoise, l'autorité d'une feuille a rarement pour base l'identité de ses artisans. Dans les journaux d'opinion, les fondateurs qui veulent prouver leur crédibilité soulignent qu'ils ont reçu l'appui de personnes influentes. Dans les organes officiels, les fondateurs sont plus précis et donnent aussi l'allégeance politique des gens qui ont supporté la fondation de la feuille. Dans les journaux religieux, les auteurs insistent sur l'appui qu'ils reçoivent du clergé et sur leur soumission à ses idées. Pour ce qui est des périodiques qui traitent de commerce et d'agriculture, leurs fondateurs soulignent qu'ils reçoivent l'appui et la collaboration de personnes compétentes dans ces domaines.

La question de la compétence gagne en importance au cours de la période. En politique, il semble que tous les fondateurs soient aptes à se prononcer, qu'ils soient politiciens, hommes d'affaires, écrivains ou prêtres. Dans les autres domaines, les fondateurs insistent davantage sur les qualifications de leurs collaborateurs. Dans *Le Figaro*, on assure que les critiques d'arts seront «dues à des plumes compétentes»⁶⁷. Médéric Lanctot annonce dans le prospectus de *La Presse* que «[...]des articles sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'horticulture, l'hygiène, la morale, seront publiés tant au point de l'utile que de l'agréable, par des écrivains qui feront de ces divers sujets leur spécialité»⁶⁸. On peut aussi recourir à des collaborateurs pour ajouter à l'autorité morale de la feuille, comme lorsque l'on annonce dans *La Feuille d'érable* la «coopération active de membres du clergé bien connus pour leur patriotisme»⁶⁹.

⁶⁷ *Le Figaro*, 4 novembre 1879.

⁶⁸ *La Presse*, 15 septembre 1863.

⁶⁹ *La Feuille d'érable*, 1er mai 1880.

4.4 Conclusion

Notre objectif était de connaître le point de vue des fondateurs sur les conditions qu'ils jugent nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. Tout d'abord, il ressort de cette recherche que la liberté de la presse, telle qu'elle est habituellement abordée par les historiens, ne constitue pas un sujet fréquemment abordé dans les premiers numéros. Ceux qui en parlent l'associent à la liberté en général. Aussi, tous les fondateurs ne sont pas en faveur de la libre expression des opinions. Certains journaux ont justement été lancés pour apporter une alternative aux idées que le clergé ou d'autres personnes jugeaient néfastes. C'est pourquoi des expressions comme *dénoncer les abus* peuvent avoir plus d'un sens. Si pour certains il s'agit de dénoncer les abus de pouvoir, pour d'autres il s'agit plutôt de limiter la diffusion de doctrines contraires à leur idéal de société.

La seule mention du contrôle politique de la presse suit de près les Rébellions et l'Acte d'Union, ce qui coïncide avec l'historiographie, où l'on souligne habituellement qu'après l'obtention du gouvernement responsable ce problème disparaît. Il faut noter que le type de gouvernement a changé et qu'il est plus propice à l'expression d'opinions contraires à celles des autorités en place. Quant au contrôle exercé par le clergé catholique, aucun journal n'en fait mention. Arthur Buies rapporte que les journaux qui représentent les milieux ultramontains lui ont reproché de vouloir éviter le sujet de la religion. Dans l'ensemble, il semble que tous sont convaincus qu'ils respecteront la morale, sinon la religion.

En considérant le type de source que nous utilisons, il n'est pas surprenant de constater que les déclarations d'autoréglementation prennent davantage de place. Ces textes sont au départ des résolutions de bonnes intentions. Comme en ce qui concerne

leur projet de société et les moyens d'y parvenir, les fondateurs semblent assez sûrs de leurs propres opinions sur le ton à employer et les propos à tenir pour demeurer courtois et respecter la morale. Il est aussi possible que quelques-uns savaient qu'ils entreraient éventuellement en conflit avec les autorités religieuses ou politiques, vu la nature des idées qu'ils entendaient défendre. Dans ce cas, le fait même de lancer un journal qui les prônent constitue une prise de position, alors pourquoi en rajouter?

Dès le début de notre travail, nous avons l'intention de chercher des critères ou concepts sur lesquels les fondateurs se basaient dans la pratique du journalisme. L'indépendance est un de ces concepts. Son principal intérêt est de pouvoir analyser les intentions et les actions des hommes de presse du XIXe siècle selon un concept contemporain. En fait, ce que nous appelons l'indépendance comprend toutes les déclarations où les fondateurs annoncent qu'ils n'ont pas l'intention de suivre une ligne de parti. L'indépendance se compare à l'objectivité dans la mesure où elle constitue une ligne de conduite dans les rapports entre le journal et les milieux politiques. Cependant, être indépendant est différent car la prise de position n'en est pas exclue. Juger des événements selon une grille d'analyse réformatrice, conservatrice, rouge ou ultramontaine n'est pas incompatible avec cette promesse.

Contrairement aux historiens, il est rare que les fondateurs associent la question de l'indépendance à celle des revenus du journal. Cependant, on constate que lorsqu'ils traitent de financement, ils sont bien conscients du mauvais sort qui attend la majorité des nouvelles publications. Dans les prospectus, les fondateurs mettent surtout l'accent sur l'argent provenant des abonnements et des annonces. À première vue, ils ne semblent pas aborder la possibilité de bénéficier du patronage de l'État ou des partis politiques. Mais on peut se demander s'ils font seulement allusion aux abonnements lorsqu'ils font appel à l'encouragement des lecteurs et qu'ils demandent l'appui de leurs amis?

CONCLUSION

Notre dessein initial était de jeter un nouvel éclairage sur l'histoire de la presse québécoise au milieu du XIXe siècle, en contribuant à une connaissance de ces journaux qui repose davantage sur le contexte de leur production que sur des critères empruntés à la presse d'information. Nous avons plus précisément choisi de traiter de la perception que les artisans de la presse avaient du rôle que doit ou que peut jouer un journal. L'utilisation des prospectus et premiers numéros nous a permis d'avoir une bonne idée des objectifs, des moyens d'action et des valeurs privilégiées par les fondateurs. Cette source a eu l'avantage de nous faire connaître le point de vue exprimé par un grand nombre d'hommes de presse, et non seulement celui de quelques journalistes célèbres.

Bien sûr, cette source a ses limites. Il serait intéressant de consulter d'autres écrits sur le sujet, qu'il s'agisse de textes parus dans les journaux, d'essai, de correspondances ou de journaux personnels, pour connaître l'opinion des hommes de presse et de leurs contemporains, dans un autre contexte que celui de la fondation du journal. Aussi, il est clair que ces textes, destiné à un public de lecteurs (et donc d'abonnés) potentiels, lui disaient parfois ce qu'il voulait bien entendre. Mais constater que certains rôles, concepts et promesses devaient être mentionnés dans les prospectus nous éclaire déjà sur la perception générale du rôle de la presse.

Nous avons divisé notre recherche en trois parties, qui nous ont permis de répondre à la question posée en introduction: *Qui fonde quels types de journaux, dans quel but et dans quelles conditions?* Notre but principal était d'étudier la conception du rôle de la presse à travers les intentions exprimées dans les prospectus, mais nous avons aussi tenu compte du portrait de cette presse via laquelle les fondateurs

voulaient agir, ainsi que des rapports que ces derniers entretenaient avec le monde de la presse, avec les autorités, et avec les milieux politiques, religieux et économiques.

En 1830, la presse existe dans la colonie depuis déjà plus de soixante ans. Si au début, la presse francophone fut dominée par les immigrants d'origine européenne, les Canadiens s'y sont par la suite fait leur place et, durant la période que nous étudions, il semble tout à fait normal pour ces hommes de recourir au journal pour faire valoir leurs idéaux. Les thèmes les plus importants demeurent les mêmes tout au long de la période étudiée. Il s'agit de la politique, de l'agriculture, du commerce et de l'indépendance face aux partis. Malgré cette relative continuité dans les thèmes et dans la formule du prospectus, il est possible de relever dans les textes des indices sur les changements politiques et sociaux qui marquent les années 1830 à 1880.

Nous avons déjà noté que les changements de constitution ont amené la fondation de nombreuses feuilles destinées à s'opposer ou à appuyer ces réformes. Durant les quinze premières années, où les luttes politiques prennent souvent un caractère ethnique, on remarque que le souci de représenter les Canadiens français est très présent dans les journaux francophones. À partir des années 1840, on sent que l'Église catholique compte reprendre le contrôle sur ses ouailles, menacées selon elle par les dangers du protestantisme et du libéralisme. On a pu aussi noter qu'à partir des années 1850, les fondateurs francophones sont de plus en plus préoccupés par le commerce et l'industrie, même si la colonisation est aussi une des solutions envisagées pour assurer la prospérité des Canadiens français. La lecture des prospectus nous a permis de constater que les hommes de presse ne peuvent être divisés de façon simpliste entre tenants du progrès et disciples de la tradition. D'ailleurs, même les journaux qui représentent des factions reconnues pour leur conservatisme, telle que l'Église catholique, doivent adopter le vocabulaire des idées «nouvelles» pour attirer les lecteurs. C'est pourquoi certains d'entre eux n'hésitent à

employer des expressions comme «répandre les Lumières», même si leur journal appartient à l'archevêché de Montréal.

Les objectifs des fondateurs, sans changer de façon dramatique, évoluent aussi. La presse anglophone constitue un modèle pour les fondateurs francophones, tout particulièrement pour la fréquence de parution, pour l'information sur le commerce et pour la diffusion des nouvelles. Les améliorations techniques amènent de nouvelles façons de rejoindre le public, par la possibilité d'illustrer les journaux, d'offrir de plus grands formats et des nouvelles plus récentes, plus rapidement, en grande quantité. Les publics visés s'élargissent aussi et de plus en plus de périodiques s'adressent aux familles et aux femmes. Ce changement démontre un élargissement dans les thèmes et les rôles joués car pour la politique on continue de s'adresser surtout aux hommes, puisqu'ils sont les seuls à pouvoir voter ou être élus. Ces changements, qui sont plus marqués à partir de 1860, sont des signes avant-coureurs de la transformation qui marquera la presse montréalaise à partir des années 1880.

Mais malgré ces constatations, le portrait de la presse qui ressort de l'étude des prospectus et premiers numéros ne présente pas de grandes différences entre les journaux publiés en 1830 et ceux publiés en 1880. La forme et le contenu de cette source sont les mêmes tout au long de la période et sont sans doute à l'origine de cette impression de continuité. Encore une fois, une comparaison entre les objectifs annoncés par les fondateurs dans les prospectus et leurs réalisations permettrait de mesurer la différence entre l'évolution de la perception du rôle de la presse et celle de la presse elle-même.

Le survol de la presse et de ses acteurs que nous avons esquissé au second chapitre pourrait à lui seul constituer un riche sujet de recherche. En effet, la façon habituelle d'aborder les journaux du milieu du XIXe siècle est probablement due à une vision de cette époque qui se limite trop souvent à l'aspect flamboyant et

vindictif des débats idéologiques, dont la presse fut une des principales tribunes. Malgré toutes les questions qui demeurent, nous avons pu retenir de ce chapitre des éléments qui nous ont permis de mieux apprécier les propos tenus par les auteurs des textes de notre corpus. Tout d'abord, nous avons pu remarquer que si les fondations sont nombreuses, rares sont les feuilles qui ont duré. Par conséquent, peu de personnes ont pu agir à long terme auprès des lecteurs. Aussi, nous avons constaté que même si le journal d'opinion domine effectivement le paysage de la presse tout au long de la période, une diversification des types de publications démontre que même si la politique demeure la plus importante source de débat, des fondateurs souhaitent mettre l'accent sur d'autres thèmes.

Enfin, le portrait que nous avons tiré des acteurs, malgré des données partielles, nous a permis de comprendre que le lien qui unit les artisans de la presse à d'autres secteurs d'activité n'est pas une caractéristique propre à la presse. Il était normal qu'un homme soit actif en journalisme et en politique, de la même façon qu'il était possible qu'une personne soit active dans les affaires tout en occupant un poste de magistrat. Cet aspect, qui mériterait d'être approfondi, est un élément essentiel à la compréhension du journal d'opinion. Il est d'ailleurs à noter que si plusieurs fondaient un journal dans lequel ils assumaient presque toutes les tâches, (imprimeur, propriétaire, rédacteur), quelques journaux de notre corpus appartiennent à des gens qui possèdent une entreprise d'imprimerie. Cette tendance s'accroît au cours de la période.

La variété des types de publications, des causes défendues et des factions représentées dans les périodiques du XIXe siècle, donnent l'impression que chacun défend des intérêts bien particuliers. Le caractère polémique des journaux d'opinion et l'importance que les fondateurs accordent à la question de la justification contribuent aussi à cette perception. Pourtant, nous avons pu cerner des objectifs partagés par plusieurs et même dans certains cas par la majorité des hommes de

presse. Bien sûr, si nous étudions les intentions des fondateurs à toutes les époques, nous constaterions sans doute que tous veulent contribuer au bonheur de la population. Ce qui caractérise les hommes de presse du XIXe siècle, c'est que cette contribution s'accompagne de la promotion d'un projet de société, ou du moins de solutions qui laissent entendre qu'ils ont en tête un tel projet. En fait, en plus de vouloir le bien de la population, ils affirment presque tous, plus ou moins explicitement, qu'ils ont une bonne idée de ce qui pourrait y contribuer.

Les fondateurs entendent influencer l'opinion publique. En effet, peu d'entre eux conçoivent une intervention sur la scène publique sans prise de position sur divers sujets. Le rôle politique de la presse, qui se dégageait du bilan historiographique, n'a pas été contredit par le résultat de notre recherche, il fut même confirmé. Seulement, il en est ressorti plus complexe et plus nuancé que lorsque les journaux sont décrits comme des pamphlets pour les factions idéologiques. De plus, ce rôle n'est pas le seul. Les fondateurs veulent plaire aux lecteurs et les instruire. Ce dernier rôle est celui qui fut le plus négligé par l'historiographie, malgré la place importante occupée par la littérature dans les journaux. Cette fonction semble avoir disparu dans la transformation de la presse au tournant du XXe siècle. Ou peut-être que, l'alphabétisme étant plus répandu et parce qu'on comptait désormais sur l'école pour offrir la base, elle a été intégrée à la fonction d'information. Une chose est certaine, c'est que la raison invoquée pour instruire le peuple au XIXe siècle et pour l'informer au XXe siècle est souvent la même, soit donner des outils aux citoyens pour leur permettre d'exercer leur jugement sur les actions des hommes de pouvoir.

Dans le deuxième chapitre, nous avons émis la possibilité que la langue et la formation puissent influencer la conception du rôle de la presse. Au terme de ce mémoire, nous constatons tout d'abord que les différences entre les acteurs anglophones et francophones ne sont pas considérables. Les anglophones s'intéressent plus vite au commerce et aux nouvelles, influencés sans doute par les

penny papers anglais et américains. Ils servent à leur tour de modèle aux journaux francophones. Quant à la formation des acteurs, elle semble surtout influencer la façon dont la presse contribue à l'éducation de ses lecteurs. En effet, les fondateurs comptent surtout sur les textes littéraires pour transmettre des connaissances, ce qui correspond aux méthodes employées dans le cours classique.

Le portrait de la presse que l'on a tiré de l'historiographie (voir chapitre I), présentait un grand nombre de contraintes qui pouvaient rendre difficiles la réalisation des objectifs exprimés par les auteurs des prospectus. Les journaux doivent compter avec la censure, les difficultés financières et l'assujettissement aux partis politiques. Or, si on se fie aux textes, ces difficultés ne semblent pas inquiéter outre mesure les fondateurs. Tout d'abord, la question de la censure n'est pas abordée dans les prospectus, où les fondateurs préfèrent exposer leur propre ligne de conduite. La liberté constitue un des thèmes importants pour les hommes de presse, même si tous ne partagent pas le même point de vue sur l'étendue qu'elle devrait avoir.

La liberté de la presse, selon les conceptions des historiens et des journalistes d'aujourd'hui, concerne aussi les rapports entre les journaux et les milieux politiques. Dans les premiers numéros, ce problème est abordé avec la question de l'indépendance face aux partis politiques, qui est présente dans la moitié des prospectus. Être indépendant ou sans couleurs politiques consiste à ne suivre aucune ligne de parti mais n'implique pas de n'afficher aucune préférence pour des hommes ou des mesures en accord avec ses propres convictions idéologiques. Il s'agit d'une des découvertes les plus importantes de notre démarche car l'indépendance correspond tout à fait à notre intention de comprendre le journal d'opinion pour ce qu'il était plutôt que pour ce qu'il n'était pas. Pour bien comprendre ce concept, il est essentiel de tenir compte du fonctionnement de la société au sein de laquelle les hommes de presse entendaient agir et de connaître les différents autres rôles qu'ils y jouaient. Nous avons noté que les affirmations explicites d'indépendance sont moins

fréquentes dans les années marquées par des débats autour de changements politiques comme l'Union ou la Confédération. Sans afficher d'appartenance à des partis, beaucoup de fondateurs sont alors très précis sur leurs positions face à ces mesures concrètes. L'affirmation serait donc plus facile quand les fondateurs s'identifient à des causes plus abstraites comme les principes libéraux ou les intérêts du peuple.

Ce souci d'indépendance ajoute à la compréhension du rôle de la presse tel que nous l'avons défini dans le troisième chapitre à partir des intentions exprimées dans les textes. Fonder un journal consiste en une prise de parole. Même si quelques fondateurs se décrivent comme des «courroies de transmission», on relève dans la plupart des premiers numéros des éléments qui montrent que le projet de société (ou la solution proposée) prime. C'est pour en faire la promotion qu'on lance une feuille, qui est avant tout une tribune. C'est pourquoi la prise de position fait partie du rôle de la presse.

Nous avons noté au quatrième chapitre que prendre ses distances face aux partis politiques fait partie des éléments presque obligatoires du prospectus, alors que l'historiographie nous présente habituellement les journaux d'opinion comme dépendants du financement des partis. Ces deux constatations ne sont pas nécessairement contradictoires. Être indépendant à la fondation d'un périodique est peut-être plus facile que de le demeurer. Il est possible qu'après un certain temps, les difficultés financières aient forcé plus d'un propriétaire à choisir entre continuer à s'exprimer, tout en se montrant plus conforme aux idées d'un parti, ou se résoudre à fermer son journal et à perdre ainsi sa tribune.

Nous avons voulu, par cette démarche, aborder l'histoire de la presse au milieu du XIXe siècle en dépassant la première impression laissée par ces feuilles au caractère polémique, source de choix pour l'histoire des idéologies. Nous ne cherchions pas à connaître ce que les fondateurs visaient comme projet pour la

population, mais bien leurs idées sur le rôle que pouvaient jouer leurs périodiques dans le développement de la société. Il est cependant possible qu'il existe un bon écart entre les intentions qu'ils ont exprimées lors de la fondation des journaux et ce qu'ils ont effectivement réalisé. La prochaine étape dans une meilleure connaissance de l'histoire de la presse de cette époque consisterait à comparer les intentions et les réalisations des hommes de presse pour avoir une idée du rôle réel de ces périodiques, tout en tenant compte des objectifs et des valeurs qui ont motivé ses artisans. Ces motivations, elles sont superbement résumées par cet extrait du prospectus de *L'Opinion publique*: « Nous n'oublierons jamais que le journalisme est un sacerdoce et qu'il faut non seulement instruire, plaire, mais encore et par-dessus tout rendre meilleur.»

APPENDICE A

LES JOURNAUX DU CORPUS

Cette liste comprend tous les journaux dont sont tirés les textes qui composent notre corpus. La date indiquée est celle où le texte étudié a été publié¹. Le terme «prospectus» inclut tous les prospectus publiés avant la fondation officielle² du journal ainsi que les textes de présentation tirés des premiers numéros. Le terme «relance» sert à désigner les textes qui suivent un changement de propriétaire ou la réouverture d'un périodique.

Nom du journal	Date du texte	Type de texte
L'Observateur	1830/07/10	prospectus
L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois	1832/06/02	prospectus
The Daily Advertiser	1833/05/14	prospectus
The Irish Advocate	1835/01/24	prospectus ³
The Montreal Transcript	1836/10/04	prospectus
Le Populaire	1837/04/10	prospectus
	1838/03/21	relance
Le Courrier canadien	1838/01/17	prospectus
L'Observateur canadien	1838/03/03	prospectus
La Quotidienne	1838/05/31	relance
Le Temps	1838/07/18	prospectus
L'Aurore des Canadas	1839/01/05	prospectus
	1845/12/16	relance
Mélanges religieux	1840/11/21	prospectus
	1841/01/22	prospectus

¹ Dans le cas des premiers numéros, il est possible qu'une seule date corresponde à plus d'un texte.

² Dans la base Hiperbec, la date de fondation correspond à celle du premier numéro.

³ Publié dans *The Quebec Mercury*.

	1846/02/06	relance
Le Jean-Baptiste	184011/06	prospectus
Le Vrai canadien	1840/11/27	prospectus
Christian Mirror	1840/08/12	prospectus
Le Journal du peuple	1842/03/18	prospectus ⁴
L'Abeille canadienne	1844/03/05	prospectus
The Pilot	1844/03/05	prospectus
	1848/03/30	relance
	1849/04/30	relance
Le Charivari canadien	1844/05/10	prospectus
The Montreal Tattler	1844/08/29	prospectus
Le Citoyen	1844/09/10	prospectus
La Revue canadienne	1844/11/14	prospectus
Montreal Witness	1845/11/15	prospectus
Le Progrès	1846/06/20	prospectus
The Weekly Expositor	1846/08/20	prospectus
The Canadian Economist, Free Trade and Weekly Commercial Review	1847/05/08	prospectus
Le Sauvage	1847/06/24	prospectus
The Satirist	1847/06/02	prospectus
L'Avenir	1847/05/08	prospectus
Punch in Canada	1849/01/01	prospectus
Le Moniteur canadien	1849/04/30	prospectus
The True Witness and Catholic Chronicle	1850/08/16	prospectus
Le Pays	1852/01/15	prospectus
	1865/06/23	relance
	1870/11/29	relance
L'Observateur catholique	1854/06/09	prospectus
La Patrie	1854/09/26	prospectus
New Era	1857/05/25	prospectus
La Guêpe	1857/12/18	prospectus
Polichinelle	1858/01/22	prospectus
Le Bulletin commercial	1858/06/22	prospectus
L'Union	1858/07/27	prospectus
L'Ordre. Union catholique	1858/11/15	prospectus
	1858/11/23	prospectus
L'Artiste	1860/05/10	prospectus
L'Ominibus	1860/07/04	prospectus ⁵
Spitit of the Times	1860/12/01	prospectus ⁵

⁴ Publié dans *L'Aurore des Canadas*.

⁵ Publié dans *The Pilot*.

Le Colonisateur	1862/01/02	prospectus
La Presse	1863/09/15	prospectus
L'Union nationale	1864/09/03	prospectus
Le Perroquet	1865/01/07	prospectus
L'Écho de la France	1865/12/00	prospectus
La Vérité	1867/08/01	prospectus
Le Nouveau monde	1867/08/21	prospectus
The Free Lance	1867/08/21	prospectus
La Lanterne	1868/09/17	prospectus
Grinchuckle	1869/09/23	prospectus
La Semaine agricole (illustrée)	1868/10/12	prospectus
L'Indépendance canadienne	1865/02/15	prospectus
Canadian Illustrated News	1869/10/30	prospectus
L'Opinion publique	1870/01/01	prospectus
	1874/11/26	relance
Le Franc-parleur	1870/07/28	prospectus
Les Guêpes	1870/07/28	prospectus
La Minerve	1871/09/09	relance
	1879/03/10	relance
Le Négociant canadien	1871/10/12	prospectus
Le National	1872/05/11	prospectus
Le Messager de la foi et des bonnes oeuvres	1873/03/15	prospectus
Le Bien public	1874/05/27	prospectus
Le Courrier de Montréal	1874/09/17	prospectus
Le Réveil	1876/00/00	prospectus
	1876/05/27	prospectus
Le Canard	1877/10/06	prospectus
The Canadian Spectator	1878/01/05	prospectus
Le Crapaud	1878/06/07	prospectus
Le Cochon	1878/07/11	prospectus
The Punch	1878/10/17	prospectus
Le Farceur	1878/10/26	prospectus
La Patrie	1879/02/14	prospectus
Le Figaro	1879/12/04	prospectus
Le Vrai canard	1879/08/23	prospectus
Feuilleton illustré	1880/00/00	prospectus
La Feuille d'érable	1880/05/01	prospectus
L'Illustration industrielle	1880/10/01	prospectus
Le Peuple	1880/05/22	prospectus
La Tribune	1880/10/23	prospectus

APPENDICE B

LES JOURNAUX REJETÉS

Cette liste est composée de tous les périodiques qui n'ont pu servir à notre recherche. Elle comprend le nom du journal, l'année de sa fondation, la langue de publication ainsi que la raison pour laquelle il ne figure pas dans notre corpus.

Nom du journal	Fondation	Raison du rejet
Montreal Gazette	1778	aucun texte pertinent
Canadian Courant	1807	aucun texte pertinent
The Montreal Herald	1811	aucun texte pertinent
The New Montreal Gazette	1827	aucun texte pertinent
The Irish Vindicator	1829	aucun texte pertinent
Morning Sun	1833	périodique introuvable
Canada Recorder	1834	périodique introuvable
The Morning Courier	1835	texte pertinent introuvable
The Globe	1837	périodique introuvable
L'Etoile du Bas-Canada	1838	périodique introuvable
The Express	1838	périodique introuvable
The Canada Times	1840	périodique introuvable
La Canadienne	1840	texte pertinent introuvable
The Commercial Messenger	1840	texte pertinent introuvable
The Emerald	1840	texte pertinent introuvable
Montreal Messenger	1840	texte pertinent introuvable
The Times and Commercial Advertiser	1841	texte pertinent introuvable
The Royal Standard	1842	texte pertinent introuvable
Le Diable bleu	1843	périodique introuvable
The Gazeteer	1844	périodique introuvable
The Observer	1845	périodique introuvable
The Weekly Register	1845	périodique introuvable
Mirror of Parliament	1846	texte pertinent introuvable
The Montreal Punch	1846	périodique introuvable
People's Magazine	1846	périodicité trop large
The Advocate of Moral Reform	1848	texte pertinent introuvable

The United Irisman	1848	périodique introuvable
British American Chronicle	1849	périodique introuvable
The Bazaar Gazette	1850	texte pertinent introuvable
Le Peuple travailleur	1850	texte pertinent introuvable
The Wesleylan Reformer and Zion's Herald	1850	périodique introuvable
Le Bulletin électoral	1851	texte introuvable
Le Semeur canadien	1851	1er numéro hors Montréal
L'Artisan	1853	périodique introuvable
Echo and Protestant Episcopal Recorder	1853	périodique introuvable
The Sun	1853	texte pertinent introuvable
The Argus	1854	texte pertinent introuvable
The Canadian Mail	1855	texte pertinent introuvable
The Canadian Massonic Pioneer	1856	périodique introuvable
Journal d'économie rurale	1858	texte pertinent introuvable
L'Écho du cabinet de lecture paroissial	1859	périodicité trop large
The Montreal Daily Witness	1860	texte pertinent introuvable
The Evening Telegraph	1863	texte pertinent introuvable
La Police	1865	texte pertinent introuvable
The Trade Review	1865	périodique introuvable
L'Aurore	1866	périodique introuvable
Irish Express	1866	périodique introuvable
La Semaine illustrée	1866	périodique introuvable
The Times	1867	périodique introuvable
Canada Scotsman	1868	texte pertinent introuvable
The Canadian Punch	1868	périodique introuvable
Le Figaro	1868	périodique introuvable
Le Patriote	1868	périodique introuvable
Punch of the Northern Light	1868	texte pertinent introuvable
The Spectator	1868	périodique introuvable
The Evening star	1869	texte pertinent introuvable
The Cosmopolitain	1870	périodique introuvable
Dart	1870	périodique introuvable
L'Étendard national	1870	Édition américaine de L'Opinion publique
Family Herald and Weekly Star	1870	texte pertinent introuvable
L'Indépendant	1870	texte pertinent introuvable
The Montreal Hearthstone	1870	texte pertinent introuvable
Our Cheerful Friend	1870	périodique introuvable
Railway Journal	1870	périodique introuvable
Weekly Times	1870	texte pertinent introuvable
The Altar and the Throne	1871	texte pertinent introuvable
Daily Visitor's Guide	1871	périodique introuvable

The Northern Journal	1871	texte pertinent introuvable
L'Enfant terrible	1872	texte pertinent introuvable
The Free Tribune = La Tribune libre	1872	texte pertinent introuvable
Les Nouvelles Guêpes	1872	périodique introuvable
The Tribune= La Tribune	1872	périodique introuvable
The Commercial Review	1873	texte pertinent introuvable
The Daily standard	1875	périodique introuvable
The Montreal Sun	1875	texte pertinent introuvable
La Nouvelle-France	1876	texte pertinent introuvable
The Canadian Bankers and Merchants Weekly Bulletin	1877	périodique introuvable
Le Journal d'agriculture	1877	mauvaise périodicité durant la période
The Pen	1877	périodique introuvable
Church Gardian	1878	périodique introuvable
Le Courrier de Valois-Ville	1878	texte pertinent introuvable
The Daily News	1878	texte pertinent introuvable
Evening Post	1878	texte pertinent introuvable
Household Journal	1878	texte pertinent introuvable
The Jester	1878	texte pertinent introuvable
Legal News	1878	périodique spécialisé
La Lumière de l'ouvrier pertinent introuvable	1878	texte
The Punch	1878	périodique introuvable
The Wasp	1878	périodique introuvable
Barter and Snap Matrimonial Gazette	1879	périodique introuvable
Le Castor	1879	1er numéro hors Montréal
Le Courrier de Montréal	1879	texte pertinent introuvable
The Shareholder	1879	texte pertinent introuvable
Le Bulletin du Club Cartier	1880	périodique introuvable
City Life	1880	texte pertinent introuvable
Railway and Steamboats Times	1880	périodique introuvable

APPENDICE C

LISTE DES FONDATEURS (JOURNAUX DU CORPUS)

La liste qui suit comprend tous les fondateurs¹ des journaux de notre corpus. Quand nous n'avons pu trouver que le nom de famille d'un fondateur, nous avons indiqué le nom de la compagnie à laquelle il était associé (pour les cas où nous possédions cette information).

Nom	Initiale, prénom ou compagnie
Akerman	A.
D'Arcy McGee	Thomas
Audet	(C.A. Rochon, Audet et Marcoux)
Barnard	Édouard-André
Batchelor	George
Beaubien	Louis
Beaugrand	Honoré
Beausoleil	Cléophas
Bédard	Bédard et Brazeau
Bélanger	Joseph, M.
Bellefeuille, de	Édouard Lefebvre de
Berthelot	Hector
Bessette	J.
Bibaud	L.P.
Bibaud	Michel
Bienvenu	J.-N.
Blades de Walden	Thomas
Blumhart	William-Edmond
Boucher	Cyrille

¹ Le terme fondateur inclut tous les acteurs mentionnés dans la description du premier chapitre.

Boucher-Belleville	Jean-Philippe (Jean-Baptiste, dit)
Bourget	Ignace (Mgr)
Bouthiller	Charles-E.-E.
Bray	Alfred J. (rév.)
Brazeau	Bédard et Brazeau
Buies	Arthur
Burland	George Bull
Cambell	Rollo
Carpentier	(Reynolds and Carpentier)
Cérat	Pierre.-O.
Chapleau	Joseph-Adolphe
Chapman	Henry Slorow
Cherrier	
Cinq-Mars	François
Clerck	George Edward
Dalton	F.
Daniel	(Sénécal et Daniel)
Dansereau	Clément-Arthur
David	Laurent-Olivier
Desbarats	George Edouard
Desjardins	Alphonse
Desjardins	O.
Dessaulles	Louis-Antoine
Donohue	Thomas J.
Dorion	Jean-Baptiste-Eric
Dougall	John
Dougall	John Redpath
Doutney	T.E.L.
Driscoll	Frederick E.
Duvernay	Ludger
Duvernay	Ludger-Denis
Fabre	Edouard-Raymond
Fontaine	L.-O.
Fortier	A.
Gauvin	A.
Gérard	G.
Gilbert	Alexander Glen
Godin	Mondor
Gorman	D.
Gorman	J.
Gosselin	Antoine-Léon
Hicks	William Henry

Higman	W.H.
Hinks	Francis (sir)
Houde	Frédéric
Houle	(Houle et Cie)
Houlée	J.-B.-G.
Hudon	Hyacinthe (Mgr.)
Jamison	James
Jones	John
Labelle	Ludger
Laberge	Charles J.
Lafontaine	J.-L.
Laframboise	Maurice
Lagarde	André-Toussaint
Lamarche	Godfroy (chanoine)
Lanctot	Médéric
Laplante	
Laurin	J.
Leblanc de Marconnay	Hyacinthe-Poirier
Leclerc	(Cérat et Leclerc)
Leclère	Pierre-Édouard
Lemaître	François
Letourneux	Louis-Octave
Lovell	John
Manseau	Antoine (abbé)
Marcoux	(C.A. Rochon, Audet et Marcoux)
Martel	Pierre-N.
Martigny	Paul de
Mc Goram	M.
McDonnell	J.F.
Miller	John K.L.
Montigny	Benjamin-Antoine Testard de
Moreau	C.-Henri
Morin	L.-E.
Morissette	J.-Ferdinand
Morneau	
Mousseau	Joseph-Alfred
Mullin	M.C.
Odelin	J.-Jacques (abbé)
Ouimet	Adolphe
Papineau	Philippe-Gustave
Pelletier	Alexis (abbé)
Phelan	James Julian Theodore

Pickup	E.
Plinguet	Jacques-Alexis
Poirier	J.-E.
Power	Micheal (abbé)
Prince	Jean-Charles
Quiblier	Joseph-Vincent
Rambau	Alfred-Xavier
Revans	Samuel
Reynolds	Micheal, A.
Ricard	D.
Ricard	Louis
Richardson	John Frederick
Rochon	(C.A. Rochon, Audet et Marcoux)
Royal	Joseph
Saint-Germain	Jean-Baptiste dit Gauthier (abbé)
Sempé	Edouard
Sénécal	Eusèbe
Sénécal	J.-B.
Sicotte	L.-V.
Stevens	Paul
Stevenson	Alexander Allen
Taihades	(maître)
Thomson	inc
Thomson	Toussaint
Tremblay	Ernest-T.
Villeneuve	Alphonse (abbé)
Williams	John James
Woodsworth	R.D.
Wuck	Charles dit Sabatier

APPENDICE D

LISTE DES FONDATEURS (JOURNAUX REJETÉS)

La liste qui suit comprend tous les fondateurs¹ des journaux qui ont été exclus de notre corpus. Quand nous n'avons pu trouver que le nom de famille d'un fondateur, nous avons indiqué le nom de la compagnie à laquelle il était associé (pour les cas où nous possédions cette information). Ces acteurs n'ont pas été considérés dans les statistiques du chapitre II.

Nom	Initiale, prénom ou compagnie
Abraham	Robert
Aikman	John
Armour	Robert
Ball	J.G.
Barry	Dennis
Bellingham	Sydney Robert
Blanchard	H.E
Boyd	Robert W.
Brenan	P.
Bristow	William
Brown	Dunbar
Callahan	(Callahan & Meany)
Callahan	Félix
Capes	Alfred
Chamberlain	B
Chamberlin	Brown
Chapin	(Chapin et H.-F. Blanchard)
Chapleau	J. (et fils)
Cherrier	George-Hyppolyte
Corke	J.H.
Cyr	Narcisse
Davidson	L.H.

¹ Le terme fondateur inclut tous les acteurs mentionnés dans la description du premier chapitre.

Doutre	Joseph
Ferguson	Alexander
Flemming	J.C.
Gibson	J.
Gibson	John
Graham	Hugh
Hamilton	Fred J.
Hanesk	Roger G.
Hayden	John
Kestin	Walter
King	T.D.
Kinnear	David
Kirby	James
Kirkpatrick	H.
Langford	(Langford & Co)
Lanigan	George Thomas
Longmoore	M.
Lowe	(Lowe and Chamberlin)
McCullum	Duncan
Masson	Philippe
Meany	Stephen J.
Moore	J.
Nicholson	A.G.
Owler	W.
Parsons	E.H.
Penny	Edward Goff
Perkins	Hutton
Perreault	Louis
Phelan	A.E.
Plamondon	A.
Pott	James
Pratten	William
Rivard	Laurent-E.
Roch-Lettoré	Jean
Rolland	Jean-Baptiste
Roy	Joseph-P.
Sauvageau	Benjamin
Steele	T.L.
Stuart	James
Tate	F.B. (rév)
Tessier	L.-W.
Walker	M.

Weir
Wilson
Wilson

Robert
Andrew
John

BIBLIOGRAPHIE

A. Source

Notre source est composé de prospectus, de premiers numéros et de textes de relance des hebdomadaires et quotidiens montréalais publiés entre 1830 et 1880. Pour la liste des noms de journaux et des dates retenus, voir l'Appendice A.

B. Ouvrages de référence

a) Outils de travail

Beaulieu, André et Jean Hamelin. *La presse québécoise des origines à nos jours*. 7 vol. Québec: Presses de l'Université Laval, 1973-1985.

Rouillard, Jacques (dir. publ.). *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours: Bibliographie commentée*. Montréal: Éditions du Méridien, 1991, 367p.

Robert Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Montréal: Éditions Libre Expression Art Global, 1994, 167p.

b) Répertoires et dictionnaires biographiques

Dictionnaire biographique du Canada. 13 vol., Québec: Presses de l'Université Laval, 1966-1994.

Bibaud, Maximilien. *Le Panthéon canadien: choix de biographies*. Montréal: Jos-M. Valois, libraire-éditeur, 1891, 320p.

Hamel, Réginald et John Hare et Paul Wyczynski. *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*. Montréal: Fides, 1976, 723p.

Morgan Henry James. *The Canadian Men and Women of the Time: A Hand-book of Canadian Biography of Living Characters*. 1ère et 2e éditions. Toronto: W. Briggs, 1898 et 1912.

Roberts, Sir Charles G.D. et Arthur L. Tunnell (dir.publ.). *A Standard Dictionary of Canadian Biography: The Canadian Who Was Who*. 2vol.. Toronto: Library Edition, Trans-Canada Press, 1934 et 1938.

Wallace, William Stewart. *The MacMillan Dictionary of Canadian Biography*: Toronto: MacMillan, 1978 (4e édition), 914p.

c) Méthodologie

Létourneau, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant: Guide d'initiation au travail intellectuel*. Toronto: Oxford University Press, 1989, 227p.

Tremblay, Robert. *Savoir-faire: Précis de méthodologie pratique pour le collègue et l'université*. Montréal: McGraw-Hill Éditeurs, 1989, 226p.

C. Histoire de la presse

a) Canada et Québec

Beaulieu, André et Jean Hamelin. «Aperçu du journalisme québécois d'expression française». In *Recherches sociographiques*. vol.7, no 3, (septembre-décembre 1966), p.305-346.

Bonville, Jean de. *La presse québécoise de 1884 à 1914: Genèse d'un média de masse*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1988, 416p.

_____. «La liberté de la presse à la fin du XIXe siècle: le cas de *Canada-Revue*. In *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.31, no 4, (mars 1978), p.501-524.

_____. «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914» In *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.49, no 2 (automne 1995), p.195-222.

Charron, Jean. *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques du Québec*. Montréal: Boréal, 1994.

Charron, Jean, Jacques Lemieux et Florian Sauvageau. *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville: Gaëtan Morin éditeur, 1991, 237p.

- Fetherling, Douglas. *The Rise of the Canadian Newspaper*. Toronto: Oxford University Press, 1990, x-130p.
- Galarneau, Claude. «La presse périodique au Québec, de 1764 à 1859». In *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*. 4e série, XII (1984), p.143-166.
- Godin, Pierre. *La lutte pour l'information: histoire de la presse écrite au Québec*. Montréal: Le Jour, 1981, 917p.
- Kesterton, Wilfred H. *A History of Journalism in Canada*. Toronto: McClelland, 1967, 304p.
- Lagrange, Jean-Paul de. *Les origines de la presse au Québec, 1760-1791*. Montréal: Éditions de Lagrange, 1975, 157p. (Liberté).
- _____. *Histoire de l'information au Québec*. Montréal: La Presse, 1980, 245p.
- _____. *Les journalistes démocrates au Bas-Canada: 1797-1840*. Montréal: Editions de Lagrange, 1975, 248p.
- Lebel, Jean-Marie. «Ludger Duvernay et la Minerve: étude d'une entreprise de presse de la première moitié du XIXe siècle». Mémoire de M.A. (histoire). Québec: Université Laval, Faculté des Lettres 1985, xxviii, 222 p.
- Roy, Fernande et Jocelyn Saint-Pierre. «La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1950» In *Érudition, humanisme et savoir*. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin, sous la dir. d'Yves Roby et de Nive Voisine. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval, 1996, pp.400-423.
- Rutherford, Paul. «The People's Press: The Emergence of the New Journalism in Canada, 1869-99». In *Canadian Historical Review*, vol.56, no 2, (juin 1975), p.169-191.
- _____. *A Victorian Authority: The Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 1982, x-292p.

b) Europe et États-Unis

Albert, Pierre et Fernand Terrou. *Histoire de la presse*. Paris: Presses universitaires de France, 1970, 127 p.

Aspinall, A.. «The Social Status of Journalists at the Beginning of the Nineteenth Century». In *Review of English Studies*, vol.21(1945), p.227.

Bellanger, Claude (dir. publ.). *Histoire générale de la presse*. Paris: Presses universitaires de France, 1969, 4vol.

Burrage, Micheal. «Two approaches to the study of mass media». In *Archives européennes de sociologie*, vol. 10, no 2 (1969), pp.238-253.

Canfield, G.A. *The Press and Society. From Caxton to Northcliffe*. New York: Longman, 1978. 242p.

Dicken Garcia, Hazel. *Journalistic Standards in Nineteenth-Century America*. Madison (Wisconsin): The University of Wisconsin Press, 1989, 352p.

Emery, Edwin et Micheal C. Emery. *The Press and America: an Interpretative History of the Mass Media 5th edition*. Englewood Cliffs N.J.: Prentice-Hall, 1984, vii-774p.

Ferenczi, Thomas. *L'invention du journalisme en France: Naissance du journalisme moderne en France à la fin du XIXe siècle*. Paris: Plon, 1996, 257p.

Gleason, Timothy Wilson. *The Origins of the Watchdog Concept of the Freedom of the Press: the Influence of Nineteenth Century Common Law*. Ann Arbor, Mich: University Microfilms International, 1988, iii-198p.

Ledré, Charles. *Histoire de la presse*. Paris: Fayard, 1958, 411p.

O'Boyle, Lenore. «The Image of The Journalist in France, Germany and England, 1815-1848». In *Comparative Studies in Society and History*, vol.10 (1968), pp.290-317.

Schiller, Dan. « An Historical Approach to Objectivity and Professionalism in American News Reporting». In *Journal of Communication*, vol. 29, no 4 (1979), pp.46-57.

Schudson, Micheal, *Discovering the News. A Social History of American Newspapers*. New York: Basic Books Inc., 1978,ix, 233p.

Varin d'Ainvelle, Madeleine. *La presse en France. Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales*. Paris: Presses Universitaires de France, 1965, 255p.

D. Histoire de la culture et des imprimés au Québec

Brunet, Manon. «Anonymat et pseudonymat au XIXe siècle: l'envers et l'endroit de pratiques institutionnelles». In *Voix et images*, no 41 (hiver 1989), p.170.

Gallays, François, Sylvain Simard et Paul Wycznsky (dir.publ.). *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Coll. «Archives des lettres canadiennes» vol.4. Montréal: Fides, 1985, 921p.

Gallichan, Gilles. *Livre et politique au Bas-Canada*. Sillery: Les Editions du Septentrion, 1991. 519p.

Hare, John et Jean-Pierre Wallot. *Les imprimés dans le Bas-Canada. Bibliographie analytique. Vol I 1800-1810*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1967.

Lajeunesse, Marcel, (dir. publ.). *L'éducation au Québec, (19e- 20e siècles)*. Trois-Rivières: Boréal Express, 1971, 145p.

Lemire, Maurice (dir.publ.), *La vie littéraire au Québec*. 3 vol. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval , 1991 à 1996.

E. Études sur le XIXe siècle

Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal: Boréal, 1992, 613p.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain: De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal: Boréal, 1989, 758p.

Bernard, Jean-Paul, (dir. publ.). *Les idéologies québécoises au XIXe siècle*. Montréal: Boréal Express, 1973, 149p.

- Bernard, Jean-Paul. *Les rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 1971, 394p.
- Dumont, Fernand, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.publ.). *Idéologies au Canada français. 1850-1900*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1971. 327p.
- Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal: Boréal, 1993, 127p.
- Wade, Mason, *Les Canadiens de 1760 à nos jours. trad.* Montréal: Cercle du Livre de France, 1963, 2 vol.